

A QUALITE EGALE C'EST MOINS CHER CHEZ

TAPIS  **EMILIEN
ROCHETTE**

DEPUIS 30 ANS LE PREMIER A QUÉBEC

555, de la Couronne coin St-Vallier
529-4164

Demain, mercredi, la température sera ensoleillée et froide avec un maximum de 40. Cette nuit le minimum sera de 15 à 20.



Geneviève Bujold dans le film "Kamouraska"

"Kamouraska" de Claude Jutra ce soir

QUEBEC (PC) — Le film "Kamouraska", de Claude Jutra, sera présenté en première mondiale, ce soir, dans un cinéma de Saint-Pascal de Kamouraska.

La nouvelle a été annoncée, vendredi, à Québec, par la compagnie France-Film, qui détient des droits exclusifs sur la distribution de cette production dans le monde entier, à l'exception du Japon, de la France et de la Belgique.

Rappelons que plusieurs séquences de ce film, tiré du roman de Anne Hébert, ont été

tournées dans la région de Kamouraska.

Les principaux interprètes sont Geneviève Bujold, qui sera présente à la première, les acteurs français Philippe Léotard et Marcel Cuvelier ainsi que l'Américain Richard Jordan.

Kamouraska est une coproduction Carle Lamy Parc Film et a été réalisée avec la participation financière de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne SDOCC.

Il sortira simultanément dans 13 salles de cinéma du Québec, le 30 mars prochain.

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Commission scolaire de Ste-Foy
Réunion mensuelle au pavillon technique, 1135 de la Vigerie, à 20h.

Commission des écoles catholiques de Québec
Assemblée du conseil des commissaires au 1130 chemin Ste-Foy, à 6h et à 19h30.

Spectacles
Grand Théâtre de Québec, salle Octave-Crémazie, Le Trident présente à 20h30 "La Mégère apprivoisée".

Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Frédéric
Récital Raymond Lévesque, à 20h30.

GEGEP Lévis-Lauzon
L'ONF présente le film "Le Bonhomme" à 20h.

Expositions

Foyer du Palais Montcalm
Peintures de Pauline Hébert (jusqu'au 1er avril).

Studio des Artistes Canadiens, 2255 boul. Laurier
Toiles de Léo-Paul Tremblé (jusqu'au 1er avril).

L'Atelier de céramique Julien, 909 boul. Pie XII, Ste-Foy
Céramiques de Dean Mullavey et de son élève Alan Garrish (jusqu'au 2 avril).

Chava Chava, 17 1/2 rue Couillard
Tapisseries de Centrap (Mitis) Inc. (jusqu'au 9 avril).

Musée du Québec
Trésors des communautés religieuses (jusqu'au 2 avril).

Chez LPS,
vous apprendrez l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA DUREE ET LE PRIX DE NOS COURS DE CONVERSATION

LPS Montréal, Place Bonaventure 878-2821
Québec, 500, Grande Allée 529-0331

RECONNUE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

Il faut rendre les édifices plus accessibles aux handicapés

OTTAWA (PC) — Si les architectes, les urbanistes et les politiciens avaient à passer quelque temps en chaise roulante, ils construiraient des édifices et des villes qui seraient plus faciles d'accès pour tout le monde, dit Tony Mann, de Winnipeg. M. Mann est directeur de l'Association canadienne de paraplégie.

Cette "communauté totalement accessible" ne coûterait pas nécessairement plus qu'une autre, si on prévoyait l'usage de chaises roulantes dès les premiers stades de tout nouveau développement, a-t-il dit au cours d'une récente interview.

Les mêmes commodités qui aident l'individu en chaise roulante sont également très utiles aux cardiaques, aux mères qui poussent des voitures de bébés, aux vieilles personnes qui promènent des charriots d'épicerie, et aux milliers de Canadiens qui sont partiellement handicapés et doivent se servir de cannes ou ne sont pas solides sur leurs pieds.

"Même les gens parfaitement normaux préfèrent monter une rampe pour les chaises roulantes que monter les escaliers."

Code non observé

M. Mann, qui était à Ottawa pour y assister à une conférence nationale sur la technologie et les handicapés, a déclaré qu'il existe un code national de la construction, où il est stipulé qu'on doit respecter les droits des handicapés. Mais bien que ces stipulations aient été approuvées depuis des années, beaucoup de gens ne s'en préoccupent pas. Lors de la conférence, on a recommandé que le code soit respecté pour tous les nouveaux édifices fédéraux et qu'il soit adopté par les gouvernements provinciaux pour les édifices provinciaux.

M. Mann, qui est confiné dans une chaise roulante de

puis qu'il a subi une blessure de guerre en 1945, déclare que les architectes et les urbanistes semblent affectionner particulièrement les escaliers.

"Ils mettent une rampe d'accès sur le côté d'un édifice, et juste à l'intérieur ils placent trois marches. L'individu en chaise roulante devra demander de l'aide".

Ce sont ces petites choses qui enlèvent au paraplégique son indépendance, a-t-il expliqué. Même s'il peut se débrouiller assez bien tout seul, souvent il ne pourra travailler dans certains bureaux parce que les portes ne sont pas assez larges pour qu'il puisse y passer.

Les hôtels
On a également critiqué certains hôtels parce qu'ils n'ont pas prévu des commodités pour les paraplégiques. A Ottawa, un visiteur s'est plaint récemment que dans un certain hôtel où on annonçait "commandités pour paraplégiques", ce qui signifiait que les portes étaient assez larges, de même que la chaise roulante puisse y passer, il a dû entrer par la cuisine pour utiliser un ascenseur qui n'était pas bloqué par des marches.

Selon M. Mann, les porteurs de bagage de cet hôtel devraient aussi se plaindre, parce qu'on les oblige à transporter des valises dans les escaliers. "C'est ce que j'appelle une mauvaise planification architecturale".

Les progrès de la médecine permettent de croire que les handicapés seront de plus en plus nombreux dans la société, de dire M. Mann. Avant la Seconde Guerre mondiale, les paraplégiques, paralysés en général de la taille jusqu'au bout des jambes, n'avaient une espérance de vie que de quelques mois.

Même il y a 10 ans, les prévisions de vie d'un paraplégique étaient d'environ cinq ans. Mais aujourd'hui, les paraplégiques peuvent vivre et être indépendants, si la société leur donne une chance, presque aussi longtemps que l'individu normal.

Transports en commun

Ainsi par exemple, si l'individu en chaise roulante pouvait utiliser les transports en commun, et se rendre à l'hôpital par ses propres moyens, cela économiserait le temps d'une seconde personne, sans compter les frais additionnels. Et la plupart des paraplégiques doivent se rendre fréquemment à l'hôpital.

"Actuellement, il arrive souvent que le conjoint du paraplégique doit prendre un jour de congé. Et cela rend l'individu plus dépendant, et lui donne le sentiment qu'il est un infirme impotent".

Si les villes étaient mieux planifiées, les gens en chaise roulante pourraient tenir des emplois, plutôt que d'être inactifs, a-t-il dit. S'il y avait plus de subsides disponibles, comme les exemptions d'impôt sur les voitures à contrôle spécial pour les handicapés, ou sur les appareils auditifs, les handicapés seraient plus indépendants.

Certains progrès ont été faits, cependant, a ajouté M. Mann. Au moins une école d'architecture oblige ses étudiants à passer une journée ou deux dans une chaise roulante, pour se rendre compte combien il est difficile de se déplacer dans certains édifices, pour un handicapé.

Et les édifices, pour être pratiques, n'ont pas besoin d'être laids, a ajouté M. Mann. A l'expo '67 de Montréal, on a eu la preuve qu'avec de la planification et de l'imagination, on pouvait avoir à la fois la beauté et la commodité.



Au cours de la dernière fin de semaine jeunes et vieux s'en sont donnés à coeur joie dans les bois entourant les cabanes à sucre dans toutes les régions du Québec où l'on retrouve des érablières. Ici, on peut voir une cabane à sucre située dans les limites de la municipalité de Saint-Léon de Standon, dans le comté de Dorchester. L'érablière qui l'entoure comprend au moins 1,500 érables. Dimanche dernier, la coulée était abondante, et le propriétaire a fait la cueillette de plusieurs centaines de gallons de sève. Bien qu'il s'agisse encore là d'une entreprise artisanale, cette sucrerie n'en est pas moins l'une des plus importantes de cette région.

(Photo : l'Action-Québec — François Boulay)

Faits divers

Bandits

Contrairement aux citoyens honnêtes qui prennent congé en fin de semaine, les malfaiteurs, eux, commencent leur travail le vendredi soir pour terminer le lundi matin, à l'aube.

En fin de semaine dernière, les cambrioleurs ont visité pas moins d'une vingtaine d'endroits : écoles, établissements commerciaux et industriels, boutiques et maisons d'habitation.

L'inspecteur Gérard Mabeux, de la brigade judiciaire de la Sûreté municipale de Québec, a également signalé deux vols à main armée : l'un commis à la bagagerie Champoux, de la rue Bourlamaque, et l'autre à la station de service "Indépendant" du boulevard Hamel.

Dégel

Chaque printemps, quand vient le dégel, on déplore plusieurs pertes de vie par noyade dans les rivières ou les lacs du Québec, mais hélas, la leçon ne profite pas toujours, de même que les recommandations des autorités de la Sûreté du Québec et celles du ministère de la Voirie qui invitent les motoneigistes à user d'une extrême prudence lorsqu'ils ont à s'aventurer sur la glace, que ce soit au printemps ou à l'automne, lorsque la glace est minée ou peu résistante.

Hier soir, on a abandonné tout espoir de repêcher le corps de Michel Larouche, âgé de 18 ans, de Péribonka, qui s'était noyé dimanche soir, lorsque la glace de la rivière Péribonka a cédé sous le poids de deux motoneigistes.

La victime se trouvait dans le traineau tiré par la motoneigiste conduite par son frère jumeau Daniel, tandis que son

Cadavre

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont parvenus à établir l'identité d'un cadavre qui avait été découvert dimanche après-midi, dans l'anse de Sainte-Anne-des-Monts, dans le comté de Gaspé-Nord.

Il s'agit en effet d'un résident de cette localité, M. Jean-Guy Ross, âgé de 29 ans, qui était porté disparu depuis le 17 décembre dernier.

Soumissions

Des soumissions seront ouvertes le 1er mai pour des travaux de voirie qui seront exécutés sur une distance de 1,28 mille, boulevard Le Vallon, entre Québec et Charlesbourg.

Il s'agit de travaux de terrassement, de gravelage, d'embellissement, d'éclairage et de signalisation. On y construira également des ponts d'éclairage et des ponceaux métalliques.

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

Directeur des services financiers

(concours 73-1-D.S.F.)

LA COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS

(classe III)

FONCTION :
Assumer la planification, l'organisation, la coordination et l'évaluation de l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.

QUALIFICATIONS :
Membre d'associations comptables reconnues — ou : Avoir occupé un poste à ce niveau dans une Commission Scolaire.

REMUNERATION :
Selon compétence.

TOUTE APPLICATION, INCLUANT VOTRE CURRICULUM VITAE DOIT PARVENIR AVANT LE 6 AVRIL À L'ADRESSE CI-DESSOUS :

(concours 73-1-D.S.F.)
Directeur du Personnel
Commission Scolaire Des Ilets
3250 avenue des Sauges,
Orsainville, Québec G1G 3V6

Les inspections de sécurité sont les meilleurs préventifs contre les accidents

Le printemps est presque arrivé et nous savons que les beaux jours de l'été ne tarderont pas. Il est temps, encore une fois, de remplacer les doubles-fenêtres par les moustiquaires, de sortir les outils de la remise ou du garage et d'entreprendre les nettoyages printaniers.

Il est temps aussi de faire mettre la voiture au point en prévision des excursions de fin de semaine dont on rêve déjà. Les pauvres bagages sortent d'un hiver long et rigoureux. Les froids sibériens, la neige et la glace, le sel, le sable et les nids-de-poule peuvent faire bien des ravages. Il se pourrait que votre voiture, si elle n'a pas été mise au point de façon régulière, ne soit pas en très bon état et présente certains risques d'accidents.

On a découvert, dans les provinces où une inspection de sécurité périodique est exigée, qu'environ 60 pour cent des voitures accusaient des déficiences lors de leur première inspection. On peut en conclure qu'il y a actuellement sur nos routes beaucoup de voitures dangereuses. On sait, par ailleurs, qu'environ 10 pour cent de tous les accidents de circulation qui se produisent chaque année au Canada sont le résultat de déficiences mécaniques. Cela fait environ 50,000 accidents par année, dont la plupart sont imputables au

manque d'entretien de la voiture en cause.

C'est pourquoi le Conseil canadien de la sécurité parraine une campagne de vérification des voitures. Il veut rappeler aux automobilistes combien il est important de voir au bon entretien de leur voiture.

"Peu importe, a dit M. Bruce Legge, C.R., président du Conseil canadien de la sécurité, que des inspections régulières soient exigées ou non par la loi; dans tous les cas, les automobilistes ont l'obligation, tant légale que morale, de bien entretenir leur véhicule."

M. Legge a ajouté que le bon état mécanique de la voiture peut être crucial dans les situations d'urgence. "Tout l'habileté du conducteur le plus compétent du monde est de peu de secours si la voiture ne "répond" pas comme elle le devrait", a dit M. Legge.

Les automobilistes et les mécaniciens devraient être à l'affût des indices suivants car ils dénotent des déficiences éventuellement dangereuses : une pédale de freinage qui s'enfonce jusqu'au plancher sous une légère pression; une voiture qui tire toujours d'un côté quand on l'arrête; une direction excessivement mobile; une voiture qui vibre entre 50 et 60 mi/h; une colonne de direction qui ballote, à grande ou à petite vitesse; des roues arrière qui bloquent quand on applique légèrement

les freins; une mauvaise tenue de route (il faut sans cesse jouer du volant pour rester sur la chaussée); un bruit excessif ou un sifflement dans le système d'échappement; des odeurs insolites dans la voiture; et des clignotants qui ne fonctionnent pas.

Il arrive souvent qu'on ne prenne pas conscience de ces symptômes parce qu'ils se font sentir graduellement et qu'il est facile de s'y habituer. Soyez sur vos gardes. Faites vérifier votre voiture régulièrement par un bon mécanicien afin qu'il puisse déceler toute déficiences avant qu'elle ne s'aggrave. Souvenez-vous que les déficiences mentionnées plus haut ne sont qu'un échantillon des déficiences possibles. Le vieux dicton qui affirme : "il vaut mieux prévenir que guérir" est particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit d'un engin complexe, capable de donner la mort.

Des inspections de sécurité et des mises au point régulières constituent le meilleur préventif contre les accidents dus aux déficiences mécaniques. Une voiture bien entretenue fonctionne bien et permet de conduire en toute tranquillité d'esprit. Voyez-y aujourd'hui!

ATTENTION !

Nos moins fortunés nous demandent des meubles; nous n'en avons pas assez dans le moment.

Si vous en avez de trop et que vous voulez vous en débarrasser à bas prix, nous sommes acheteurs

ou numéro 837-8478

COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD

57, route Kennedy, Rond-Point, Lévis

"Love" au Théâtre de de la cité universitaire

Les 20 et 31 mars prochain, une pièce de Murray Schisgal, "Love", sera présentée au Théâtre de la Cité universitaire à 20 heures.

LOVE tout à la fois d'une comédie et d'une tragédie, Harry est un bonhomme pour qui la vie fut un jour un choc parce qu'elle n'avait plus de sens. Toutes les portes se sont fermées et il est devant l'ultime fin, le suicide. Surgit Milt qui lui n'a jamais eu besoin d'y chercher un sens, ses besoins primaires d'argent, de réussite, de compétition ne lui en donnent pas le temps. Il a aimé Ellen et il ne l'aime plus. Il va se servir de l'innocence de Harry pour lui proposer l'amour et ensuite Ellen.

Elle, pour sa part, ne croit qu'à une chose, le mariage avec sa routine, ses enfants, ses obligations. Elle est prête à tout dans la poursuite de son idéal. Pour Harry le mariage réussit mais il n'aura été qu'un jouet entre Milt et Ellen. Il fait pitié. On le voit comme le héros tragique fait de ciné-rité et d'innocence, qui se retrouve seul avec lui-même, ses craintes et ses désespoirs. Il ne peut faire face aux intrigues, aux compromis que les autres ont adopté pour vivre. Il fait partie d'une collectivité d'être humains, mais il vit avec lui-même.

même et se trouve ainsi sans défense.

Bientôt des milliers d'étudiants chercheront un emploi d'été. Les étudiants — c'est un fait connu — ont prouvé qu'ils étaient des travailleurs compétents. Ils offrent un vaste éventail de possibilités et d'aptitudes, et plusieurs d'entre eux reçoivent une formation spéciale qui peut vous être utile. En plus des 400 Centres de Main-d'œuvre du Canada, répartis à travers le pays, nous avons créé 200 autres centres tout spécialement pour les étudiants. N'hésitez pas, téléphonez-nous, indiquez-nous le genre d'emploi que vous offrez cet été et nous vous trouverons la personne compétente et travailleuse dont vous avez besoin.

Compétents!

Embauchez un étudiant cet été vous y gagnerez.

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Arnault, Ministre

Canada Manpower Centre
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Arnault, Ministre

Dès cet automne

Vanier pourrait appartenir à Québec

par Raymond Aubry

Ville de Vanier pourrait devenir un quartier de Québec dès l'automne, si une étude effectuée conjointement par les deux villes s'avère concluante et est ratifiée par les citoyens de Vanier.

Cette étude, réalisée par Vanier et Québec, il y a deux ans, et qui vient tout juste d'être révisée, devrait être présentée aux dirigeants de Vanier au cours de cette semaine ou au plus tard la semaine prochaine.

Si elle portait en faveur de l'annexion de Vanier à la ville de Québec, un référendum serait alors organisé et, advenant un résultat demandant la fusion, celle-ci pourrait être réalisée à la fin de l'automne prochain. Etant donné que des élections municipales sont prévues à Québec pour le début de l'automne, le tout se réglerait fort probablement après l'appel au peuple.

Toutefois encore, tout dépend de la décision du nouveau titulaire du ministère des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, qui a laissé entendre qu'il mettrait la "pédale douce" en ce qui concerne les fusions. Cependant, il ne semble pas, à prime abord, que le ministre s'opposerait à cette annexion.

De plus, on sait que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a établi dans ses priorités de s'approprier Ville de Vanier. Après Charlesbourg-Ouest, qui vient de passer dans le territoire de la Vieille Capitale, Vanier est tout désignée pour lui succéder, étant présentement encerclée par des quartiers de la ville de Québec.

En ce qui concerne les dirigeants de Vanier, si les conclusions de l'étude qui leur sera présentée, penchent en faveur du regroupement et si les citoyens se prononcent également en faveur de l'annexion, il ne semble pas qu'ils feraient d'opposition. Toutefois, ceci ne contient pas l'opinion de tous les membres du conseil.

Si, toutefois, l'étude ne favorisait pas la fusion, il pourrait également y avoir référendum mais, quoiqu'il arrive, il appartient quand même au conseil municipal de décider des initiatives à prendre en cette matière.

La ligue des propriétaires a l'oeil ouvert

par Raymond Aubry

La Ligue des propriétaires de Ville Vanier a l'intention de se pencher sur l'éventualité d'une fusion, et dans ce but elle formera un comité qui sera chargé d'étudier et de faire des recommandations sur tout ce qui touche le sujet.

Ce comité est cependant un seul, des divers autres que la Ligue veut mettre sur pied au cours de la présente année, et qui ont pour but, selon les termes de son

président, M. Camillien Martineau de travailler, non plus à critiquer les décisions des membres du conseil mais plutôt de seconder ces derniers.

Le comité sur la fusion visera entre autre à recommander une nouvelle étude d'une firme de spécialistes — si nécessaire, — la firme devant être trouvée en dehors des territoires de Vanier et de Québec afin d'être dénuée de partialité.

La Ligue des propriétaires a également l'intention

de former une corporation pour administrer l'aréna local, afin de garder la main haute sur ce dernier, si jamais la ville était annexée à une autre.

On sait que l'aréna est présentement construit par la ville mais le terrain sur lequel il est situé appartient à la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

Il est d'ailleurs presque terminé et les autorités ont l'intention de l'inaugurer avant "d'enlever la glace" pour l'été.

Un troisième comité doit être aussi mis en branle afin d'assurer une coopération avec le conseil municipal. Des membres seraient ainsi chargés d'assister à toutes les séances du conseil et de faire rapport à la Ligue sur ce qui s'est passé.

D'autres comités seront également nommés pour s'occuper tant de la planification des loisirs avec les personnes en place que de la planification du territoire et de tous autres sujets sus-

ceptibles d'intéresser les contribuables. La Ligue veut également aborder des sujets comme la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et la Commission de transport de la CUQ.

Notons enfin que la Ligue des propriétaires de Ville de Vanier représente une force de pression appréciable puisque l'an dernier, elle regroupait quelque 125 propriétaires et que cette année elle compte en recruter 400 sur une possibilité d'environ un millier.

Autre façon de combattre

Le GLQM veut ignorer le mouvement de Couillard

par François Linteau

Le Groupement des locataires du Québec métropolitain (GLQM) n'a pas l'intention de combattre ouvertement l'Association des payeurs de taxes. Loin de là, puisque l'on a proposé hier soir, au cours d'une assemblée générale, d'ignorer totalement le mouvement de M. Roland Couillard.

Pour la plupart des participants, l'Association des payeurs de taxes était vouée à mourir à plus ou moins brève échéance dès sa fondation et d'après eux, le mouvement est déjà amorcé.

On a quand même profité pour fustiger en des termes non équivoques le mouvement de protestation du promoteur Couillard.

"Roland Couillard s'est enrichi aux dépens des pe-

tits et maintenant, il cherche à protéger ses propres constructions", a-t-on affirmé.

Pour d'autres, "l'Association des payeurs de taxes, c'est quelques grands promoteurs qui veulent défendre leurs intérêts."

En plus d'ignorer publiquement l'Association des payeurs de taxes, le GLQM a l'intention de monter un dossier, car on considère qu'il y a plusieurs points à éclaircir dans cette association.

Au cours de l'assemblée générale, les membres du GLQM, qui n'étaient guère qu'une cinquantaine, ont pris beaucoup d'autres positions, dont celle d'appuyer le régime de rénovation qu'entend mettre sur pied le gouvernement fédéral. Toutefois, on a convenu qu'un contrôle devra être

exercé sur les bénéficiaires de subventions.

De plus, les participants considèrent que la formule des HLM n'est pas tellement adéquate, lorsqu'il s'agit de reloger les gens. Mais, encore là, on est incapable de proposer autre chose. Ce que l'on reproche le plus aux HLM, c'est la longue liste d'attente. Parfois, cette situation peut causer de sérieux problèmes pour des familles qui doivent à quelques jours d'avis se trouver un nouveau logement.

En outre, la formule du coût du loyer selon le revenu peut décourager plusieurs à se chercher de l'emploi. En fait, si un père de famille se trouve un emploi, son loyer va nécessairement augmenter parce que son revenu aura été haussé. Alors, pourquoi travailler ?

Mais, ce qui a peut-être le plus retenu l'attention des participants hier soir, c'est sûrement les nouvelles lois sur le logement qu'entend adopter le gouvernement.

On a ainsi reproché au gouvernement d'avoir cédé aux pressions des gros propriétaires et des trusts en retirant le Bill 59, qui visait à remplacer la Loi de la Régie des loyers en lui donnant un caractère permanent. De plus, le bill prévoyait une application beaucoup plus étendue de la loi, tout en établissant un certain contrôle de l'Etat dans un domaine qui, auparavant, était complètement laissé aux mains de l'entreprise privée.

Le gouvernement a remplacé le Bill 59 par deux nouveaux projets de loi, qui portent les numéros 78 et 79. Selon le GLQM, ces deux nouveaux bills sont un net recul, puisqu'ils ont perdu le caractère progressiste de la loi 59. Aux dires du GLQM, les deux nouveaux projets ne seraient qu'un ramassis de recommandations des propriétaires.

Quant à la Loi contre les hausses abusives de loyers pour 1973, le Groupement des locataires estime que c'est du "patchage", que ça ne règle en fait absolument rien. Le GLQM préférerait de beaucoup que la juridiction de la Régie des loyers soit étendue à tous les logements et non seulement à ceux construits avant 1951 ou ceux construits avant 1968 pour les municipalités qui ont adopté la Bill 12.

Ainsi, certaines grandes villes des Etats-Unis, formées par la fusion des municipalités de banlieue, tenteraient actuellement de créer de petites unités administratives. On veut ainsi rétablir des liens communautaires à l'intérieur de quartiers pour susciter la participation des citoyens à l'administration municipale et humaniser cette dernière.

L'auteur du rapport a aussi parlé de l'expérience de Winnipeg, une ville de 450,000 habitants, où on a divisé la ville en plusieurs quartiers. Des comités formés d'élus et de citoyens participent à l'administration municipale. Ces derniers n'ont pas de pouvoirs décisionnels, mais rien n'empêche cette possibilité. Selon Mme Ouellet, Québec penserait actuellement à cette forme d'administration décentralisée.

La Société centrale d'hypothèques et de logement est encore une fois revenue sur le tapis hier soir. Là, on a proposé que le gouvernement fédéral surveille plus étroitement les opérations de la SCHL pour empêcher que les nouvelles constructions qu'elle subventionne ne deviennent des taudis à brève échéance.

Ce n'était ni plus ni moins qu'un appui donné aux petits propriétaires de Place la Promenade, qui fait face à ce problème depuis déjà quelque temps. Et on sait que cette affaire est allée loin, jusqu'en Cour même. Et le promoteur a eu gain de cause pour faire taire les propriétaires qui se sentaient lésés.

Mais, ce qui a peut-être le plus retenu l'attention des participants hier soir, c'est sûrement les nouvelles lois sur le logement qu'entend adopter le gouvernement.

On a ainsi reproché au gouvernement d'avoir cédé aux pressions des gros propriétaires et des trusts en retirant le Bill 59, qui visait à remplacer la Loi de la Régie des loyers en lui donnant un caractère permanent. De plus, le bill prévoyait une application beaucoup plus étendue de la loi, tout en établissant un certain contrôle de l'Etat dans un domaine qui, auparavant, était complètement laissé aux mains de l'entreprise privée.

Le gouvernement a remplacé le Bill 59 par deux nouveaux projets de loi, qui portent les numéros 78 et 79. Selon le GLQM, ces deux nouveaux bills sont un net recul, puisqu'ils ont perdu le caractère progressiste de la loi 59. Aux dires du GLQM, les deux nouveaux projets ne seraient qu'un ramassis de recommandations des propriétaires.

Quant à la Loi contre les hausses abusives de loyers pour 1973, le Groupement des locataires estime que c'est du "patchage", que ça ne règle en fait absolument rien. Le GLQM préférerait de beaucoup que la juridiction de la Régie des loyers soit étendue à tous les logements et non seulement à ceux construits avant 1951 ou ceux construits avant 1968 pour les municipalités qui ont adopté la Bill 12.

Ainsi, certaines grandes villes des Etats-Unis, formées par la fusion des municipalités de banlieue, tenteraient actuellement de créer de petites unités administratives. On veut ainsi rétablir des liens communautaires à l'intérieur de quartiers pour susciter la participation des citoyens à l'administration municipale et humaniser cette dernière.

Le GLQM n'a guère "chômé"

(F.L.) — Depuis le début de l'année 1973, le Groupement des locataires du Québec métropolitain (GLQM) n'a guère chômé puisque l'organisme a dû répondre à quelque 1200 appels téléphoniques. Et ce n'est pas terminé, car on prévoit qu'à cause de la loi d'urgence sur les hausses abusives de loyers, les demandes d'information iront en s'accroissant.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier soir le président du GLQM, M. Roger Bourgeois, alors qu'il présentait aux membres un compte rendu du travail accompli depuis janvier.

Cependant, le travail le plus urgent à accomplir se situe

peut-être au niveau de la sensibilisation des locataires. A l'assemblée générale, hier soir, une cinquantaine de membres tout au plus étaient présents. Et pourtant on s'attendait à beaucoup plus que cela étant donné qu'il y avait des élections.

Pour assurer une plus grande participation des locataires, le GLQM a décidé de former des sous-sections au niveau des grosses conciergeries. Il y en a déjà une de formée au Parc Durance et deux autres sont en voie de l'être: Village de l'Anse à Québec et Les Immeubles du Coteau, à Lauzon.

En créant des cellules locales, la direction du Groupement

des locataires espèrent faire participer les gens, peut-être pas tous les 70,000 locataires du Québec métropolitain, mais du moins une bonne partie d'entre eux.

De plus, les sous-sections permettront aux locataires d'un même immeuble d'être groupés et donc d'être plus forts face au propriétaire.

Souignons que des élections pour former l'exécutif ont eu lieu hier soir et la composition du bureau n'a pas tellement changé. En effet, le président sortant, M. Roger Bourgeois, est demeuré à son poste. M. Wilfrid Métayer, qui faisait office de secrétaire l'an passé, est devenu 1er vice-président, tandis

que M. Michel Gaumont assure la deuxième vice-présidence. Au poste de secrétaire, Mlle Lise Courcelles s'est vue confier cette tâche. M. Claude Poisson, Mlle Denyse Ménard et M. Robert Houle sont devenus directeurs. Toutefois, il fut impossible hier de trouver une personne pour remplir le poste de trésorier. C'est donc le nouvel exécutif qui se chargera d'en nommer un.

Enfin, souignons que M. Simon Langlois, l'un des principaux instigateurs de ce mouvement de locataires, ne s'est pas représenté à l'exécutif. Ceci afin d'œuvrer plus efficacement à un niveau de l'association provinciale.

On parlera régionalisation à la Maison Montmorency

par NICOLE BEAULIEU

Les étudiants de l'Ecole nationale d'administration publique (Université du Québec) tiendront un colloque sur la régionalisation, les 29 et 30 mars, à la Maison Montmorency.

Deuxième étape d'une activité de séminaire dont le thème, "Le pouvoir régio-

nal", a été choisi par les étudiants, ce colloque, premier du genre à se tenir au Québec, mettra en présence des représentants de l'administration publique, des administrés et des spécialistes des sciences humaines.

"Nous espérons que le colloque permettra de faire avancer le débat à la fois sur la régionalisation et sur

une meilleure qualité de vie, tenant compte des changements rapides qui influencent le Québec d'aujourd'hui", ont expliqué hier, les responsables de cette activité, lors d'un déjeuner de presse.

Après avoir pris connaissance de l'activité régionale en divers milieux, les 28 étudiants de ENAP ont voulu provoquer une confrontation des partenaires à l'administration publique qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer au cours de la première étape de leur recherche.

Parmi les invités, signalons la présence des Gérard-D. Lévesque, Jacques - Yvan Morin, Claude Charon, Marcel Masse, Laurent Laplante, Laurent Picard, Donald Gallienne et Clément Vincent. Près d'une trentaine de participants seront appelés à discuter le pouvoir régional sous quatre thèmes différents : "La décentralisation du pouvoir politique", "La participation des citoyens", "La déconcentration administrative" et "Vers un pouvoir régional au Québec?".

"Le débat sur la régionalisation doit être réaliste", insistent les principaux responsables, dans un communiqué remis à la presse.

Les participants auront à répondre à un grand nombre de questions d'actualité parmi lesquelles : la population peut-elle se prononcer si on ne lui présente pas des options claires? L'émergence des forces régionales est-elle un mythe, un espoir, une option? La participation du citoyen est-elle une utopie?

2 bambins se noient dans un étang à Ste-Pétronille

Simon Létourneau, âgé de 4 ans et 2 mois, enfant de M. Pierre Létourneau, de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, et sa cousine Caroline Malouin, âgée de 4 ans et 4 mois, fille de M. Marcel Malouin, un voisin des Létourneaux, se sont noyés hier après-midi dans un étang d'une profondeur de trois pieds, à proximité de leurs domiciles.

Les corps ont été repêchés par Mesdames Létourneau et Malouin qui s'étaient inquiétées du silence prolongé des enfants qui s'amusaient ensemble sur le

terrain en face des résidences.

C'est en suivant les traces de pas dans la neige que les deux mères se sont rendues compte de la double tragédie.

Le coroner de Québec a ouvert une enquête hier après-midi, et il s'en est tenu à un cas de recherches. Me J.-Armand Drochin, c.r., a pris connaissance des faits relatés par les enquêteurs de la Sûreté du Québec, et il a décidé qu'il n'y avait pas lieu de tenir une enquête publique devant la Cour du coroner.

Les annexions: formule dépassée

Alors que le gouvernement du Québec est toujours dans le mouvement du regroupement municipal, les grandes villes américaines sont déjà engagées, après une époque de fusion, vers la décentralisation urbaine.

C'est ce que ressort des propos que Mme Louise Quessnel-Ouellet a exprimés hier soir devant environ 1,000 citoyens de Loretteville. Ces derniers ont fait salle comble hier soir à l'église de Loretteville au cours d'une assemblée d'information organisée par le conseil municipal de cette localité sur la question de l'annexion à Québec.

Rappelons que Mme Ouellet, en coopération avec trois étudiants en Sciences politiques de l'Université Laval, a réalisé une étude socio-politique sur une éventuelle fusion avec Québec. La capitale devrait en effet annexer, selon le décret des unités de regroupement rendu public le 4 octobre, Silvery, Loretteville, Lac-St-Charles, St-Emile, Charlesbourg-Ouest et Ville Vanier.

Après avoir rappelé, comme son rapport l'affirme, qu'une fusion pourrait représenter des risques pour la conservation de l'esprit communautaire de la population de Loretteville, Mme Ouellet a mentionné les expériences américaines.

Ainsi, certaines grandes villes des Etats-Unis, formées par la fusion des municipalités de banlieue, tenteraient actuellement de créer de petites unités administratives. On veut ainsi rétablir des liens communautaires à l'intérieur de quartiers pour susciter la participation des citoyens à l'administration municipale et humaniser cette dernière.

L'auteur du rapport a aussi parlé de l'expérience de Winnipeg, une ville de 450,000 habitants, où on a divisé la ville en plusieurs quartiers. Des comités formés d'élus et de citoyens participent à l'administration municipale. Ces derniers n'ont pas de pouvoirs décisionnels, mais rien n'empêche cette possibilité. Selon Mme Ouellet, Québec penserait actuellement à cette forme d'administration décentralisée.

Dès le début de la soirée, le maire de Loretteville a expliqué à l'assistance l'absence des représentants de la firme Fortier & Hawey invités à l'assemblée. Le sous-ministre des Affaires municipales, M. Paul Blier, n'aurait pas vu d'un bon oeil la participation des auteurs du regroupement municipal de la région de Québec étant donné le délai donné aux municipalités concernées pour présenter une requête conjointe de fusion. Ce délai se termine le 7 avril. Finalement, le sous-ministre a donné son accord, mais les représentants de la firme n'étaient pas au rendez-vous hier soir.

Si bien que, comme l'a noté un citoyen, la presque totalité des membres du panel, soient les membres du conseil municipal, le conseiller juridique et l'ingénieur municipal de Loretteville, les auteurs de l'étude socio-politique et de gestion financière étaient tous défavorables à la fusion. On a par conséquent exprimé le regret que l'autre côté de la médaille, en faveur de l'annexion, ne soit pas représenté.

"Je regrette qu'un homme public ait insulté une firme aussi réputée" a affirmé le maire Jean-Roger Durand, se portant ainsi à la défense de la firme comptable Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie. Cette dernière a en effet été accusée, par le maire de Québec la semaine dernière, d'avoir réalisé un rapport d'amateurs et biaisé.

M. Boulanger, âgé de 73 ans, a d'ailleurs remercié le maire Lamontagne de l'avoir ramené de 46 ans. "Je suis devenu comptable professionnel en 1927, et on me qualifie d'ami-ami", d'expliquer le plus vieux comptable de la province, encore en activités, soulevant ainsi l'hilarité de l'assistance.

Le maire de Loretteville a de plus mis en doute l'évaluation uniformisée des propriétés de la ville de Québec. Il a pris comme exemple quatre maisons de Duberger, un quartier de Québec, évaluées à \$13,000 par la CUQ, et supposément à 100% de la valeur réelle. "Chez nous, à Loretteville, ces mêmes maisons seraient évaluées à environ \$18,000" a affirmé M. Durand.

en ajoutant que Loretteville pourrait faire une enquête pour démontrer que les valeurs immobilières de Québec seraient évaluées à 85%.

Tout en manifestant leur accord, par des applaudissements, avec la position prise par le conseil municipal, sur la question de la fusion à Québec, les citoyens de Loretteville n'en ont pas moins exprimé leur rancune face à la hausse de taxes. Cette municipalité a en effet décroché le record de la région de Québec avec une hausse d'environ 55% en janvier.

Toutefois, un contribuable a rappelé la qualité des services offerts par la municipalité pour justifier la hausse. "Moi, tout ce que je souhaite — a-t-il affirmé — c'est vivre Loretteville libre".

Pour sa part le maire Durand a assuré, qu'avec l'arrêt du développement domiciliaire à Loretteville, prévu pour 1976, le service de la dette connaîtra une baisse. Cet item, "le bobo de Loretteville" selon un représentant de la firme comptable Boulanger, gruge en effet 50% du budget annuel.



Votre coup de main...
c'est votre souscription

A NOTER

Le code postal de l'Action-Québec
G1K 7K9



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Deux aspects du rapport Fantus

Une filiale de l'entreprise bien connue "Dun and Bradstreet", la maison Fantus, spécialisée dans les sondages d'opinion publique pour la mise en marché, était chargée, par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, en 1971, d'interroger les chefs d'entreprises canadiens, américains et étrangers pour identifier les lignes de force motivant les investisseurs à venir au Québec. L'existence de ce rapport avait été dévoilée par le ministre Saint-Pierre aux militants libéraux l'an dernier, mais le gouvernement ne le rendait pas public pour conserver l'anonymat des personnes interrogées et qui avaient consenti à répondre aux questions de la maison Fantus. Le rapport semblait être des plus inquiétants, puisque, disait-on, l'enquête avait démontré que 22% des entreprises à capitaux étrangers établies au Québec avouaient qu'elles quitteraient notre province si c'était à refaire.

Mais depuis quelques jours, les journaux publient de larges extraits de ce rapport, ce qui permet de conclure que si beaucoup d'entreprises à capitaux étrangers s'inquiètent du climat politique, du radicalisme syndical, de la montée du nationalisme au Québec, elles considèrent cependant que cette province offre des avantages considérables sur d'autres provinces quant aux investissements, à cause de la main-d'œuvre abondante et moins dispendieuse qu'en Ontario, à cause de la qualité du travail des ouvriers québécois et de certains autres avantages nettement favorables aux investissements.

La maison Fantus remplit son rôle en énumérant dans son rapport les critères qui attirent les investisseurs au Québec. De tels critères existent malgré tout ce qu'on a pu dire de l'atmosphère socio-politique du Québec. Conséquence d'une situation économique un peu particulière, la main-d'œuvre est abondamment disponible au Québec. En d'autres termes, et qui réjouissent moins ceux que cela touche particulièrement, le chômage est suffisamment élevé pour permettre aux

investisseurs, aux nouvelles industries, de trouver sans difficulté la main-d'œuvre nécessaire aux entreprises. En outre, les salaires payés au Québec sont généralement plus bas que ceux payés en Ontario, bien qu'il y ait parité dans certains secteurs. Contrairement à ce que pensent plusieurs entreprises, cette situation ne changera pas rapidement, puisque l'an dernier encore, le coût de la main-d'œuvre a augmenté de plus de 27% en Ontario contre 23% au Québec.

Au sujet de la main-d'œuvre, les entreprises font remarquer cependant une lacune dans les travailleurs spécialisés au Québec, et une réticence de ceux de l'extérieur à venir vivre chez nous à cause du système d'éducation et de la lutte qui se mène au sujet de la langue de travail.

Il faut dire qu'il y a du fanatisme et de l'entêtement dans l'esprit de certains industriels interrogés qui, sans se poser plus de question, sans tenter d'approfondir le problème, se disent catégoriquement opposés au français comme langue de travail, notamment au niveau des cadres et de l'administration d'entreprises établies au Québec. Heureusement, le rapport Fantus démontre que ceux qui pensent de la sorte ne sont que le petit nombre et que les autres sont plus ouverts à ces questions. Tous voudraient bien, cependant, que le gouvernement dise une fois pour toute, quelle politique il entend prendre à ce sujet.

Les entreprises sont par ailleurs très inquiètes de la politisation radicale des syndicats, notamment de la CSN. Ils s'en prennent surtout au leadership de ces syndicats, c'est-à-dire à ceux qui les dirigent. Sur ce plan, une grande partie des investisseurs sont fermes : le gouvernement doit se montrer dur envers les syndicats. La CSN a déjà commencé à protester contre les conclusions de ce rapport en concluant qu'il est une autre stratégie du gouvernement provincial pour "taper" sur la tête des syndicats.

Le rapport Fantus nous apprend

donc deux choses en particulier : ce que les investisseurs aiment au Québec, ce qui les attire ici, et ce qui les en éloigne. Dans le premier cas, ce sont des éléments dont il y a lieu de se réjouir et d'être fiers ; dans l'autre cas ce sont des opinions qui peuvent aussi bien tenir de la crainte exagérée, d'une mauvaise connaissance de la véritable situation, comme du désir de placer des capitaux à un endroit où ils ne courent aucun risque et rapporteront davantage.

S'il permet de connaître l'opinion comme la mentalité de quelque 277 industriels sur le Québec, le rapport Fantus ne doit cependant pas être tenu pour infaillible ni trop influencer les politiques gouvernementales. Le chômage profite peut-être aux investisseurs qui peuvent y puiser plus facilement de la main-d'œuvre et à meilleur marché, mais il faut combattre encore le chômage et favoriser des salaires plus élevés dans beaucoup de domaines où on accuse un retard inexcusable sur d'autres provinces. Il ne faut pas renoncer à faire du français la langue de travail parce que des investisseurs ne sont pas d'accord avec cette politique ; on devrait plutôt les convaincre des avantages d'une langue unique de communication qui serait nécessairement celle de la majorité, le français. Et parce que des investisseurs craignent les syndicats, le gouvernement ne doit pas tourner le dos aux unions ouvrières mais tenter d'établir avec leur concours une véritable paix sociale et ouvrière au Québec.

Le gouvernement devra être prudent quant aux conclusions du rapport Fantus qu'il voudra retenir, autrement il prêterait le flanc à ceux qui ne cessent d'affirmer que le gouvernement est à la remorque des capitaux étrangers et qu'il sacrifie volontiers les questions culturelles et sociales aux idoles de la finance.

Enfin, ne nous surprenons pas de constater que les investisseurs étrangers et les grands détenteurs de capitaux s'inquiètent de l'avenir du Québec. Ils est douteux qu'ils éprouvent moins d'inquiétude pour les capitaux investis ailleurs.

Billets

Une atteinte à la liberté de la presse

JONQUIÈRE, P.Q. — Conjointement avec un hebdomadaire local et un citoyen, l'Association des Quotidiens du Québec a décidé de contester, en Cour supérieure, un règlement municipal adopté il y a quelque temps par le conseil de la Cité de Jonquière, concernant la vente et la distribution des journaux dans les limites de cette municipalité.

Ils allèguent, dans leur contestation, que les membres du conseil municipal de Jonquière ont porté atteinte à la liberté de presse, en adoptant un tel règlement. La cause sera entendue en Cour supérieure, district de Chicoutimi. Voici les faits de cette affaire qui risquent de faire couler beaucoup d'encre. Le conseil municipal de Jonquière a adopté le règlement n° 806, "concernant le bon ordre et la paix publique dans la Cité de Jonquière". Certains extraits du dit règlement affectent la vente et la distribution des journaux.

L'article 12.2 du règlement 806 se lit comme suit :

"Défense d'exhiber, de distribuer ou de vendre des journaux : Il est défendu d'exhiber, de distribuer ou de vendre, journaux, placards, pamphlets, annonces, prospectus, circulaires ou autres articles du genre, dans ou sur les rues, allées, trottoirs, terrains privés, aux portes des églises, sur toute place publique ou endroit public, de la déposer sur les galeries, vérandas ou sur le seuil des portes..."

Selon l'Association des Quotidiens du Québec, cette disposition est non seulement illégale, mais ultra vires, nulle

et nul effet pour les motifs suivants :

1) La distribution et la vente des journaux sont des activités essentielles aux libertés de parole et de discussion sur lesquelles repose notre système démocratique.

2) La Législature de la province de Québec n'a pas pu lui conférer un tel pouvoir, parce qu'elle-même ne le possède pas en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 qui accorde une compétence exclusive au Parlement fédéral, en matière de liberté de presse.

3) L'article 12.2 du règlement municipal de Jonquière outrepassait les pouvoirs spécifiques définis dans la loi des Cités et Villes aux paragraphes 18 et 34 de l'article 429.

Ces paragraphes contiennent une énumération limitative des publications ou imprimés que le conseil municipal peut prohiber ou réglementer l'exhibition, la distribution ou le port. À l'étude de ces documents, on constate que les journaux sont DÉLIBÉRÉMENT EXCLUS DE CETTE ENUMERATION, afin d'assurer une liberté de presse uniforme au Québec.

L'article 12.2 du règlement numéro 806 porte donc sur un objet qui échappe à la compétence de tout conseil municipal, de déclarer M. Jacques Francoeur, président des Quotidiens du Québec. "Il est également illégal puisqu'il prohibe non seulement la distribution et l'exhibition des publications en cause, mais encore la vente, activités sur lesquelles le conseil ne possède aucun pouvoir de prohibition".

Soulignons que le règlement n° 806 de Jonquière décrit comme endroits publics, les établissements suivants : théâtre, cinéma, magasin, restaurant, boutique, hôtel, motel, auberge. C'est donc dire qu'en suivant à la lettre ce règlement municipal, il sera dorénavant interdit à tout restaurant, hôtel ou motel de Jonquière d'exhiber ou de vendre des journaux. La contestation en Cour supérieure du Québec, district de Chicoutimi, a été prise au nom des "Quotidiens du Québec", du "PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE", et de M. René Munger, distributeur de journaux, demeurant à Kénogami. Le distributeur fait profession de distribuer les journaux dans les villes de Kénogami et de Jonquière, soit dans des établissements fixes, kiosques et tabagies, soit de porte en porte, par l'entremise de camelots.

"Les Quotidiens du Québec" ont pour objet de grouper en corporation les éditeurs de journaux quotidiens de la province de Québec et de veiller à la protection des droits de la presse. Ils comptent parmi leurs membres les éditeurs de plusieurs quotidiens qui circulent dans le territoire de la ville de Jonquière, dont LA PRESSE, LE SOLEIL et L'ACTION-QUEBEC.

Dans leur contestation, on demande au tribunal de haute instance de casser et d'annuler le dit article et d'ordonner à la ville de Jonquière de faire publier ce jugement en extenso dans les trente jours de son prononcé, ou de confirmation en appel le cas échéant, dans un journal hebdomadaire et un journal quotidien de circulation courante dans la municipalité.

L'opinion du lecteur

Le chapelet à CHRC

Les habitués du chapelet à la radio sont reconnaissants à la direction du poste CHRC qui, pendant une trentaine d'années, les a aidés à prier collectivement pour le salut du monde, les besoins du diocèse et leur propre sanctification. Leur reconnaissance continuera de s'exprimer en prière à la Vierge pour chacun des responsables de cette générosité chrétienne.

Nous nous étions inquiétés, voilà quelques mois, du transfert de l'émission du canal AM au canal FM. Le directeur des programmes nous avait rassurés, dans une lettre publique parue dans LE SOLEIL et L'ACTION-QUEBEC, en nous présentant les avantages : un meilleur rendement, l'universatisme prochain des radios FM. Plusieurs d'entre nous, pour ne pas être privés de cette prière reconfortante et apostolique, s'étaient procuré un instrument FM. De son côté, le mouvement diocésain PRIERE ET VIE recrutait, parmi ses membres du Québec métropolitain, les groupes qui chaque soir, fournissaient à CHRC les "répondants" de la Basilique : une collaboration dont le poste faisait, chaque soir, état.

Voilà que tout à coup, sans avertissement, le poste CHRC arrête, lundi 19 mars, la diffusion du chapelet sur ses ondes. Sans avertissement : ni aux participants à l'écoute, ni aux responsables de la récitation, ni à la direction de PRIERE ET VIE. "La Voix d'Or du Québec" a manqué, en cette circonstance, d'une certaine délicatesse envers

un public fidèle et des collaborateurs assidus.

Au "Point de vue" de mercredi matin, le représentant de CHRC a affirmé que "la cote d'écoute n'était pas suffisante". C'est faux ! Les appels téléphoniques reçus à la Basilique, à l'Archevêché, à PRIERE ET VIE et chez maint responsable du chapelet — y compris CHRC lui-même — ont été communiés à la suppression, démontrent la popularité de cette émission collective et quotidienne. Faudrait-il que chacune des personnes allées de nos hôpitaux, chacun des vieux et des vieilles de nos foyers d'hébergement, le télé-phoné pour témoigner de son intérêt ? Faudrait-il que nos familles, nos institutions, nos presbytères aient sans cesse la psychose du danger de se faire couper, par nos média d'information, les petites communications de la foi qu'ils leur ont laissées ? C'est nous, prières, qui recevons ces téléphones ! Que c'était reconfortant d'entendre, chaque semaine, nos évêques présider au chapelet ! — En arrêtant de diffuser le chapelet sur AM, affirme une infirmière, on a fait un tort immense aux personnes âgées ! — "Un autre paratonnerre qui tombe !" conclut, cette semaine, un habitué.

La vraie raison de la suppression à FM, nous la connaissons et l'acceptons : FM fournit aux hôtels et aux restaurants, pour le temps des repas, une musique paisible et distinguée, dont il est désagréable de subir l'interruption,

à sept heures du soir, et la substitution par un chapelet. D'accord ! Mais pourquoi n'y a-t-on pas songé avant de passer d'AM à FM ? Et puisque le programme qui a remplacé le chapelet à AM, si j'en juge après ce que j'ai écouté, ne vaut guère mieux que "la monotone récitation du chapelet" — sans apporter pourtant le même reconfort —, pourquoi et serait-bien de Dieu, ne remettrait-il pas, dans un geste qui l'honorait et serait bini de Dieu, ne remettrait-il pas, tout simplement, le chapelet sur AM, à la même heure ?

Voilà plus de quarante ans que le poste est reconnu pour son accueil aux initiatives civiques et culturelles : la Société historique du Canada et la Société historique de Québec lui ont tour à tour conféré avec joie des certificats de mérite, pour son apport précieux à l'éducation populaire par l'histoire. Voilà près de trente ans aussi que CHRC diffuse sur ses ondes, pour un public que son expansion élargit sans cesse, la récitation du Rosaire, demandée et redemandée par le Ciel et par le Vicaire du Christ, Le Peuple de Dieu de la région qu'il desservait lui en est reconnaissant et lui adresse une pressante requête : que "la Voix d'Or du Québec" ne laisse pas tomber cette participation à l'action apostolique de l'Eglise, dont le prix dépasse infiniment, dans la balance de Dieu, celui de l'or.

Adrien POULIOT, S.J.

14, rue Dauphine, Québec 4e.

Le pouls de la vie

Un recul dans le passé présente pour d'aucuns un geste rétrograde qui n'a rien à voir avec le présent, mais vouloir oublier ce que fut hier est aussi facile que d'essayer de vivre des lendemains sur lesquels le soleil ne s'est pas encore levé. Aussi vrai que les retours à la source font venir à la surface des résurgences parfois remplies de sève et de ferveur, aussi vrai que le psychanalyste aura recours à pareille technique pour ramener progressivement à l'actualité la mémoire du schizophrène qui aura eu à un moment donné de sa vie cette faculté mentale qui oublie féline comme une frêle procelaine craquelée.

Le passé pose les jalons de l'histoire et est intimement lié au présent qui en alimente les tomes successivement anéantis par l'année. L'histoire du Canada est tissée elle-même d'anecdotes à peine écrites et aussi rudes que son client lui-même un élément naturel qui donna par ailleurs bien des nausées à nos découvreurs dont les balancements et les nombreux tatonnements sur leurs boussoles faillirent de peu nous couper l'existence de l'ancien monde, aussi étrange que cela puisse paraître et encore plus cocasse nous apparaît encore aujourd'hui cette dualité historique entre Christophe Colomb et Amerigo Vesputsi qui, de déduction en déduction en arrivèrent tous les deux à la même revendication, savoir la découverte du nouveau monde mis à part le rarissime des renseignements et recits de voyage que l'on possède sur Vesputsi, quelque chose pour contenir à peine un rayon de bibliothèque, écrira un jour Ringuet, alors que chez Colomb, la volubilité peut alimenter une bibliothèque complète qui donnera malgré tout une clarté de bien faible rayon.

Exception faite des épreuves d'endurance que l'on rencontre de nos jours dans les différentes disciplines des Jeux olympiques, il faut plonger tête première dans l'histoire pour nous gaver d'enjambées élastiques à la Lambert Closse, courir des bois qui franchissent la distance entre Stadaconé et Trois-Rivières à la vitesse d'un biche, et de combien d'autres récits animés par d'anciens Canadiens dont les noms nous sont moins familiers mais qui ont par le biais de leur courage défriché les premiers sentiers de nos communications ouvrant la voie maritime de nos rapides, lacs et rivières en kayak ou en canot où quand ce n'était pas sur la semelle à travers bois, épingles et pas trop de roses...

C'est là le genre d'expérience qu'auraient connu une douzaine de militaires partis de la base des forces armées canadiennes de Gagetown, du Nouveau-Brunswick, mettant de la sorte à l'exécution l'heureuse idée du lieutenant McGinnis, lui-même membre de ce peloton d'explorateurs des temps modernes qui ont chassés les moineaux d'une autre époque, celle du 10^e Régiment de For, afin de faire revivre un exploit d'endurance trempée et de marcher sur une route longue de trois cent milles où paysages attendris et cailloux surgissent à la vitesse des souvenirs. Si ces messieurs cailloux arrivèrent à Québec éblouissants de boue, ils retourneront par contre à leur point de départ avec toute leur dorée et renommée chevronnée.

Empreinte des premiers pas de l'enfant, première émotion de se sentir capable de marcher sans tituber vers les

bras maternels tendus, joie cristalline de pouvoir se déplacer aussi aisément qu'un feu follet, la marche monte les gradins de l'enfant et mène l'adulte dans les sentiers de la maturité de la santé. Les causes principales d'un infarctus sont attribuables au fait que nos bonnes gens oublient trop souvent que le cœur est un muscle qui bat le pouls de la vie tout comme la pendule tiendra la marche du temps. Dès que le cœur marque un instant d'arrêt, ça ne marche plus et la vie s'éteint. Et qui plus est pour conclure que le rejet des organes rend aujourd'hui quasi impossible les transplantations cardiaques et mettent en évidence la vérité brutale qu'il n'est pas toujours facile sinon impossible de trouver ailleurs un cœur semblable au nôtre...

Lauréat COUTURE, 93, rue Fraser, Lévis.

La lutte à l'alcoolisme et aux autres toxicomanies

L'office de la prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) qui relève du ministère des Affaires sociales du Québec, joue un rôle très important et jouit d'un grand prestige même sur le plan international.

Le docteur André Boudreau, directeur-général de l'OPTAT, était nommé récemment président du Comité interministériel sur les toxicomanies, comité qui relève directement du Conseil exécutif. Dans une interview publiée dans le bulletin d'information de l'OPTAT, M. Gérard Frigon, secrétaire de ce comité interministériel, a expliqué que le rôle de celui-ci sera de coordonner l'action des divers ministères concernés : Affaires sociales, Transports, Finances, Travail, Justice, etc., ainsi que de la Société des alcools.

Au cours du dernier congrès de la North America Association on Alcoholism Programs, il a été décidé qu'un congrès de cette association se tiendra dans la ville de Québec, en septembre 1973. Et le docteur André Boudreau a aussi été nommé membre exécutif de cette importante association.

Une intéressante collaboration est en voie de s'établir entre l'OPTAT et l'AD-

diction Research Foundation (ARF) de l'Ontario. À la suite d'une rencontre de M. David Archibald, directeur-général de l'ARF, et du docteur André Boudreau, un comité interprovincial Québec-Ontario, a été constitué, pour assurer une plus grande efficacité aux programmes de prévention dans les 2 provinces. Par la suite, deux représentants de l'ARF, MM. Larry Purdy et Gary Toombs, ont rencontré à Québec deux représentants de l'OPTAT, MM. Marcel Bougie et Joachim Perron.

Les discussions, qui ont surtout porté sur les orientations et les approches fondamentales qui doivent inspirer le travail de prévention, ont démontré que dans ce domaine, le Québec et l'Ontario sont sur la même longueur d'ondes. On en est arrivé à la conclusion que certains documents pourraient être préparés conjointement et que, par ailleurs, l'ARF pourrait distribuer aux francophones, de l'Ontario des publications de l'OPTAT, et que l'OPTAT pourrait distribuer aux anglophones québécois des publications de l'ARF. D'autres rencontres sont prévues.

(Le Québec en bref, mars 1973).

L'opinion du lecteur

Où en est l'Armée de Marie ?

Après plus d'un an d'existence et d'activités, ne convient-il pas de nous poser la question et surtout d'y répondre ? Depuis le 28 août 1971, jour où elle a été lancée, l'Armée de Marie a couru comme un vrai feu de forêt. C'est mon expression pour dire ce que je pense de cette rapidité avec laquelle l'Armée de Marie s'est répandue chez nous. Un feu de forêt ! Ça ne s'arrête pas facilement... Il suffit la plupart du temps d'une étincelle pour que toute une forêt y passe, et dans le temps de le dire, n'est-ce pas ?

Eh ! bien, c'est ce qui s'est produit chez nous depuis un an et cinq mois. Des étincelles sont parties de ces coeurs présents à la levée de l'Armée de Marie pour voler dans toutes les directions et retomber un peu partout pour faire prendre le feu. Ce feu intérieur de l'Amour dont parle le Christ Jésus quand il dit : "Je suis venu allumer le feu sur la terre, et quel est mon désir si ce n'est qu'il s'embrase" ? Ne serait-ce pas en vérité le désir du Christ qui serait passé par le Coeur de Marie et celui de ses enfants pour donner lieu à notre Armée de Marie, cet élan de ferveur pour le règne de Dieu chez nous par le règne de Marie ?

Oui, l'extraordinaire marche en avant de l'Armée de Marie, de la ré-

gion de Québec comme point de départ jusqu'à Montréal, Sherbrooke, Trois-Pistoles, Nouveau-Brunswick, Nicolet, Rimouski et au Manitoba de l'Ouest Canadien, même en d'autres pays, ne peut être que l'oeuvre d'un quelqu'un plus puissant que nous. Le tout s'est déroulé à la fois trop vite et trop bien pour ce que nous soit que le fruit d'efforts purement humains. Les pionniers en sont convaincus : nous qui sommes au courant des faits, nous sommes obligés de dire, pour être honnête avec nous-mêmes, qu'il nous semble visible que la sainte Vierge a mené le jeu, depuis le tout début jusqu'à ce jour.

Les événements qu'on a fort justement appelés nos maîtres, pour qui vit de la foi, cachent toujours l'action du grand Maître de toute chose. La plupart de ceux et celles qui ont été appelés à lancer l'Armée de Marie et à avancer ensuite avec elle ne se connaissent pas ou presque pas. Voilà que tout à coup ils se trouvent réunis et mobilisés autour de l'objectif commun : travailler à ce que "la Mère de l'Eglise" prenne, reprenne pourrions-nous dire plus justement peut-être, sa place dans le coeur et la vie de nos catholiques, et pourquoi pas un jour chez nos frères séparés, de par la grâce divine, dans une optique de bon œcuménisme ?

Pour qui connaît l'origine de l'Armée de Marie, l'Armée de Marie peut-elle ne pas paraître l'initiative de Marie en réponse aux aspirations de ses enfants peints de cette épaisse nappe de silence qui enveloppait "la Mère de l'Eglise", depuis l'après concile, alors que le Concile avait pourtant nettement formulé et souhaité tout le contraire ? Dispersés que nous étions... Les pionniers en sont convaincus : nous qui sommes au courant des faits, nous sommes obligés de dire, pour être honnête avec nous-mêmes, qu'il nous semble visible que la sainte Vierge a mené le jeu, depuis le tout début jusqu'à ce jour.

Tel est le début de l'histoire intime de l'Armée de Marie. N'est-ce pas déjà magnifique jusqu'à inspirer un Magnificat ?

Maurice FORTIER, ptre 701, av. du Cénacle Québec 5 G1E 1B3



Auriez-vous des livres... pour eux ?

Grâce aux subventions fournies par le programme fédéral des Initiatives locales, le Père Roland Provost est en train de créer un centre de recherches pour tous les étudiants et les chercheurs de l'Est du Québec, dans le Centre culturel de Cap-Chat en Gaspésie.

Les autorités municipales ont vu d'un bon oeil cette entreprise, doublée d'un atelier de reliure. Malheureusement le programme fédéral ne comporte aucune subvention pour l'acquisition de livres. Malgré tout, le promoteur a l'ambition de réunir 50.000 volumes d'ici la fin de mai, grâce à des dons généreux de vo-

lumes, revues, documents et photos, spécialement ce qui se rapporte au Canada français, à l'Est du Québec et à la Gaspésie. Nous recevrons donc avec reconnaissance tous vos envois. Adressez à frais virés à :

Roland Provost, promoteur Centre Culturel, Cap-Chat Cité de Gaspé-Nord Tél. : 786-2255

Merci cher monsieur, pour votre obligeance, Roland Provost, ptre



Victor, l'ours apprivoisé, attiré par l'odeur du café en voudrait bien une petite lippée.

Québec: réservoir de main-d'oeuvre de qualité supérieure à bon marché

La province de Québec est un réservoir de main-d'oeuvre de qualité supérieure à la moyenne et à bon marché. Par rapport à la croissance des taux de salaire, la rémunération moyenne des travailleurs québécois est en retard de deux ans sur celle de l'Ontario, dit le rapport Fantus. Ainsi, en 1971, le taux d'augmentation des salaires dans les différentes industries québécoises s'est situé entre 0,4 et 34,5 pour cent en dessous des taux ontariens. Quant à la différence avec les États-Unis, elle est encore plus grande.

Syndicalisme

Le rapport Fantus fait ressortir que le syndicalisme québécois a mauvaise presse auprès des industriels dans une proportion qui varie entre 14 pour cent pour ceux du Québec, 39 pour cent pour les industriels ontariens et 10 pour cent dans le cas des Américains.

A cela vient se greffer des protestations contre le "contenu socialiste" des législations du gouvernement Bourassa, contre le fardeau trop élevé des taxes, contre l'instabilité politique de la province etc...

La présence du syndicalisme militant gêne les industriels: "The growing militancy of the leadership of major labor is a source of deep concern in Québec business community".

Pourtant selon les recherches statistiques du rapport Fantus, l'Ontario a connu plus de grèves que le Québec durant la période 1969-1971 et tandis que la moyenne des jours ouvrables perdus à cause de conflits syndicaux s'établit à 7,6 par membre syndiqué pour le Canada contre 4,9 pour le Québec.

Analysant le militantisme syndical de la métropole et dans le reste de la province, le rapport Fantus écrit que le climat ouvrier du Québec est "raisonnablement bon", particulièrement à l'extérieur de la région métropolitaine où le militantisme politique n'a pas "gangrené l'esprit des dirigeants ouvriers".

Productivité

La main d'oeuvre québécoise, selon le rapport Fantus, est non seulement abondante et peu chère, elle est aussi de qualité supérieure à la moyenne.

Au chapitre de la productivité

de la main d'oeuvre, 60 pour cent des dirigeants d'usine se sont dit satisfaits du rendement des travailleurs québécois alors que 5 pour cent seulement ont trouvé à redire.

Un industriel américain croit pour sa part que la productivité de ses installations québécoises "est excellente et qu'elle dépasse les normes des courbes d'apprentissage qui servent d'étalon de mesure dans les unités de production américaines".

Le rapport Fantus mentionne que la qualité et la conscience professionnelle des ouvriers québécois proviendraient d'un résidu de cette vieille mentalité artisanale du territoire québécois, mentalité qu'on ne retrouve plus ailleurs en Amérique du Nord.

De plus, les travailleurs québécois sont très fidèles à leur employeur, la mobilité d'une région à une autre serait en dessous de 10 pour cent alors qu'elle dépasse 20 pour cent en Ontario, dit le rapport.

Français

Le problème linguistique du Québec préoccupe peu les investisseurs américains. Pour eux la décision de ne pas in-

vestir au Québec n'est motivée que dans 7 pour cent des cas par ce problème alors que la situation ouvrière les préoccupe pour 10 pour cent et l'instabilité politique pour un autre 12 pour cent.

D'autre part, les dirigeants de seulement six sur 23 entreprises ontariennes ont identifié le facteur linguistique comme l'élément majeur pouvant orienter leur décision finale d'investir ou non au Québec. Pour eux les problèmes ouvriers viennent d'abord.

Le rapport Fantus souligne la politique de porte ouverte du Québec par rapport aux capitaux étrangers. Aux mesures incitatives des lois 32 et 21, s'ajoutent les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, les lignes de crédits obtenues à des taux préférentiels par l'entremise de la Société industrielle pour le développement, la politique "achat chez nous" pratiquée par le gouvernement québécois, etc.

L'ensemble de ces mesures "n'a pas son équivalent ailleurs", dit le rapport.

Enfin, le rendement des investissements québécois dépasse ceux de l'Ontario de 7,3 pour cent.

Ce qu'en pensent une "femme en blanc"

Dr Paule Ledoux-Dupuis

L'adolescent, cet inconnu

Comme l'enfant, l'adolescent est un être complexe fait d'ambitions et de négations. Comme le premier, il est perturbé par l'évolution ultra-rapide de nos habitudes de vie. Il est encore au stade des interrogations, que déjà il doit poser quelques gestes décisifs. Il vient à peine de se demander qui il est ou qui elle est, que déjà il doit s'engager en choisissant une option bien définie. L'enfant vient à peine de laisser la culotte courte, que déjà un petit emploi d'été l'amène sur le marché du travail et lui confère une certaine responsabilité. D'ailleurs, il est bien que les longues périodes de loisirs soient occupées intelligemment; par contre, cet accès à une rémunération contribue jusqu'à un certain point à accélérer les désirs d'indépendance de l'enfant.

Pour le grand nombre, l'adolescence est une période par conséquent, d'hésitations, de tensions, de protestations. L'enfant reconnaît le profond désir qu'ont tous les parents à vouloir le bien, le succès et la sécurité de leurs rejetons. Par contre, ces derniers ressentent douloureusement parfois ces désirs, et y voient très souvent sinon un désir d'ingérence dans leur conduite, du moins une inquiétude superflue et ennuyeuse.

"L'adolescence est rarement une période continuellement heureuse; elle est souvent faite de doute, d'incertitude et de souffrance;... c'est l'âge des passions secrètes; c'est l'âge de l'éveil aux problèmes sociaux et des souffrances cachées. C'est aussi l'époque des contradictions et de l'ambivalence". (Ginott) Anna Freud fournit l'explication suivante: Il est normal qu'un adolescent se conduise d'une manière incohérente et imprévisible; qu'il combatte et accepte ses impulsions; qu'il adore et déteste ses parents; qu'il essaye d'imiter les autres et de s'identifier à eux tout en essayant sans cesse d'affirmer sa propre identité; qu'il soit plus idéaliste, artiste, et désintéressé qu'il ne le sera jamais; mais qu'il soit aussi le contraire: replié sur soi, égoïste et calculateur. A une autre époque de la vie, de telles fluctuations entre des extrêmes opposées paraîtraient tout à fait anormales. A cette époque de la vie, elles sont plutôt le signe que la structure définitive de la personnalité est longue à émerger, que le moi de chaque individu ne cesse de faire des expériences et ne se hâte pas de renoncer à toutes les virtualités qu'il sent en lui."

Malgré son grand désir d'indépendance, l'adolescent est extrêmement vulnérable; influençable et très sensible à tous les courants nouveaux, il voudra essayer tout, par curiosité et par amour-propre, n'acceptant aucunement l'expérience des aînés ou des parents. A cause de ceci, il est exposé à tous les vents et doit justement se défendre lui-même alors que sa maturité lui fait entièrement défaut. L'aide, qu'il ne sollicitera pas, doit lui être présente, mais de façon discrète et pourtant efficace, car d'une décision maladroite son avenir peut en être irrémédiablement gâché.

Tournée d'adieu de Geneviève 1ère

Geneviève Mercier a voulu terminer son règne en beauté. D'ici le 20 mai, elle entend parcourir la Belle Province en tous sens, incitant le plus grand nombre possible de ses jeunes compatriotes à suivre son exemple en posant leur candidature au titre de "Mademoiselle Québec 73".

Dans ses déplacements, Geneviève 1ère sera accompagnée de Lise Goyer et de Raymond Fortin, ainsi que d'André Lejeune, membre du Comité de Mademoiselle Québec. Cette tournée d'adieu touchera les endroits suivants:

Mardi 27 mars: Sorel, avec la station CJSO comme point d'appui — mercredi 28 mars: Shawinigan — jeudi 29 mars: Trois-Rivières (CHLN) — vendredi et samedi 30 et 31 mars: Sept-Îles (dans le cadre des fêtes du 10e anniversaire de CKCN) — lundi 2 avril: Granby (le CHEF) — mardi 3 avril: Saint-Jérôme (CKJL) — mercredi 4 avril: Chicoutimi — jeudi 5 avril: Chicoutimi et Jonquière — vendredi 6 avril: Roberval (CHRL), Dolbeau et Alma — lundi et mardi 9 et 10 avril: Nord-Ouest abitibien (CKRN - CHAD - CKLS - CKVD) englobant Rouyn, Noranda, Amos, Val d'Or et La Sarre — mercredi 11 avril: relâche — jeudi 12 avril: Sherbrooke (CHLT) — vendredi 13 avril: Thetford Mines et Victoriaville — lundi 16 avril: Québec (CHRC) — mardi 17 avril: Montmagny (CKBM) — mercredi 18 avril: Rivière-du-Loup (CJFP) — jeudi 19 avril: Rimouski (CJBR) — dimanche 22 avril: semi-finale provinciale en la salle Versailles de l'hôtel Windsor.

Le coup d'envoi de ce périple s'est donné le lundi 26 mars lors d'une conférence de nouvelle donnée par le Comité de Mademoiselle Québec.

Nouvelle salle de cinéma au coeur du Vieux-Québec

Le Vieux-Québec aura dès le 31 mars une nouvelle salle de cinéma sise dans un de ses plus beaux édifices.

CINE-42, un cinéma de week-end, occupera une salle des plus modernes, à l'Institut Canadien, au 42, Saint-Stanislas, où des travaux de rénovation viennent d'être terminés.

CINE-42 ouvrira ses portes les samedi et dimanche en présentant au public québécois, à chaque fin de semaine, un film différent et reconnu pour ses grandes qualités cinématographiques.

Pour sa première, CINE-42 mettra à l'affiche à compter de samedi, le 31 mars:

"LE TEMPS DES AMANTS"

Avec: MARCELLO MASTROIANNI et FAYE DUNAWAY

et un court métrage:

"LA PARURE"

Film réalisé par CARLO RIM d'après un conte de GUY DE MAUPASSANT.

Aux amateurs de cinéma-couche-tard, CINE-42 aura une projection le samedi soir à 11 heures.

Horaires des représentations:

SAMEDI : 5h - 7h - 9h - 11h
DIMANCHE : 5h - 7h - 9h

Source de controverse

NEW YORK (PA) — Betty Friedan, qui suscite maintenant la controverse parmi ses "soeurs" féministes les plus radicales, estime que l'alliance entre les sexes constitue la façon la plus sûre de réaliser l'égalité pour les femmes.

Au cours d'une assemblée du chapitre de New York du National Organization of Women, NOW, la célèbre championne de la libération des femmes a déclaré que la haine des hommes et le lesbianisme ne pouvaient que nuire au progrès du mouvement.

Mrs Friedan a d'abord énuméré les différentes victoires remportées depuis quelques années par les Américaines, concernant l'avortement, le salaire égal, etc. Elle a ensuite dénoncé le lesbianisme au sein du mouvement, en affirmant que cette question avait été surestimée et mise de l'avant par des éléments négatifs, qui voulaient l'utiliser pour diviser les femmes.

Elle a rappelé que le mouvement voulait d'abord démontrer que les femmes étaient des êtres humains, et que la question de sexe n'avait rien à voir avec les revendications du NOW.

confectionnez-les vous-même!

Coeurs joyeux! Très populaires!

7336

9302 SIZES 2-6

Alice Brooks

Ces petites vestes très populaires remportent un succès. Deux modèles différents: boutonnée en avant ou "pull over". Facile, simple et double cordon. Pour porter avec pantalons, jupes ou robes.

Manon Martin

Deux coeurs joyeux décorent cette petite robe et la tunique. Remarque le diagramme, patron d'une pièce, très facile, attachée au cou par un cordon. Se fait dans une heure ou deux. Demandez le patron no 9302. Nouvelles dimensions pour fillettes: 2, 4, 6. Grandeur 6, prend 7/8 de verge de 45" de largeur pour la robe.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables, ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.



Les perce-neige (crocus) petites fleurs délicates ont fait leur apparition. Première manifestation du printemps...

Emploi à temps partiel, début de carrière

Par JEAN SHARP

TORONTO (PC) — Il est possible qu'un emploi à temps partiel soit le début d'une nouvelle carrière, si vous êtes de celles qui, après être restées à la maison pendant quelques années, aimeraient retourner au travail.

Jean Newton déclare qu'il y a une quantité d'emploi à temps partiel disponibles, et qu'un bon nombre de ces emplois comportent un horaire qui pourrait s'intégrer facilement à celui de la famille. C'est de cette façon qu'elle-même a recommencé sa carrière, après un retard de dix ans. Aujourd'hui, elle fait partie de la gerance du personnel, au Canada Permanent Trust.

Elle déclare que la femme qui est intéressée à retourner au travail devrait faire plusieurs choses, avant de demander officiellement un emploi.

"Tenez une réunion au sommet avec votre famille au sujet des changements qui devraient s'effectuer à la maison." Vous aurez peut-être besoin de gardiennes. Peut-être devez-vous faire des changements dans la répartition des responsabilités des membres de la famille. Où il ne s'agira peut-être que de changer les heures des repas.

Vous devriez aussi vous demander pourquoi vous voulez retourner au travail. Il est probable que l'employeur vous posera la question, et vous devriez être en mesure de répondre clairement sur les raisons qui vous poussent à prendre une décision de cette importance. Mme Newton dit que pour sa part elle accepte qu'une femme lui dise qu'elle s'ennuie à la maison, mais certains employeurs jugent que si elle s'ennuie à la maison,

elle s'ennuiera peut-être aussi au travail.

Un recyclage

Selon Mme Newton, le motif le plus fréquent, c'est l'argent. "Si la raison est le désir d'une carrière, cette raison est assez vague, à moins que la candidate ait une spécialité. Il lui faudra peut-être suivre des cours, prendre des responsabilités. Tout cela va lui enlever du temps sur celui qu'elle peut passer avec sa famille. C'est une bonne idée de faire une liste de vos capacités et de vos limites."

Certaines femmes préfèrent avant de se lancer suivre un cours de recyclage, ou encore elles cherchent à obtenir un emploi où on acceptera de lui donner un entraînement.

Mme Newton dit que les femmes qui ont été hors du marché du travail pendant un certain nombre d'années sont timides quand il s'agit de chercher un emploi, et elles est d'avis qu'elles ont tort.

"Plusieurs employeurs m'ont dit qu'ils souhaitent embaucher des femmes d'un certain âge, parce qu'elles sont plus fiables. Les jeunes sont plus susceptibles de changer. Elles ne semblent pas s'inquiéter de l'avenir, comme c'était le cas autrefois.

"Une chose que les femmes ne font pas souvent, c'est de préparer un curriculum vitae qu'elles peuvent soumettre aux compagnies. Je suggère aux femmes de s'enquérir auprès des compagnies qui s'installent dans les nouveaux centres commerciaux, et de leur faire parvenir un curriculum vitae.

"Ne soyez pas préoccupée par votre âge. Les employeurs sont désireux d'emba-

cher les femmes qui retournent au travail. Souvent une femme mûre est plus habile dans ses rapports avec

les gens, et comme elle revient au travail de son plein gré, elle est motivée à bien travailler."



Le strabisme peut et doit être traité dès le jeune âge. Des centaines d'enfants d'âge scolaire en sont atteints et développent souvent un complexe d'infériorité.

Valeurs industrielles hors-liste

ACT Data	Offre	Dem.
Alcoa	2.40	2.60
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25



APPEL D'OFFRES
CCL-73-10112
pour 10h.30 a.m.
le mardi 17 avril 1973

CONSTRUCTION ET MODIFICATIONS DE LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE A 120KV, ENTRE LES POSTES D'UVERNAIS, SAINT-ROSE ET BOULEVARD LABELLE (VILLE DE LAVAL)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TREIZE MILLE DOLLARS (\$13,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 19 mars 1973.



APPEL D'OFFRES
DMN-73-10116
pour 10 h. 30 a.m.
le mardi 17 avril 1973

Région Manicouagan
SERVICE DE NETTOYAGE REGULAR DES BUREAUX ET AUTRES PIÉCES DE L'ÉDIFICE DU SIEGE REGIONAL DE L'HYDRO-QUEBEC A BAIE-COMEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

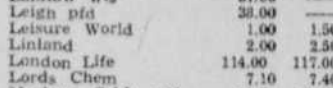
Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 19 mars 1973

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Mademoiselle Sherry Grégoire, résidant et domiciliée au 2823 Turbide, en la ville de Giffard, désire présenter une requête au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Sylvie Grégoire.

Québec, ce 22ème jour de février 1973.
Les Procureurs de la requérante
Lafrenière, Maltais, Langlois & Doyon.

ACT Data	Offre	Dem.
Alcoa	2.40	2.60
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25
Alcan	5.00	5.25



APPEL D'OFFRES
CCL-73-10112
pour 10h.30 a.m.
le mardi 17 avril 1973

CONSTRUCTION ET MODIFICATIONS DE LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE A 120KV, ENTRE LES POSTES D'UVERNAIS, SAINT-ROSE ET BOULEVARD LABELLE (VILLE DE LAVAL)

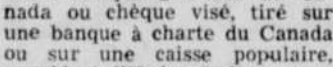
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TREIZE MILLE DOLLARS (\$13,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 19 mars 1973.



APPEL D'OFFRES
DMN-73-10116
pour 10 h. 30 a.m.
le mardi 17 avril 1973

Région Manicouagan
SERVICE DE NETTOYAGE REGULAR DES BUREAUX ET AUTRES PIÉCES DE L'ÉDIFICE DU SIEGE REGIONAL DE L'HYDRO-QUEBEC A BAIE-COMEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 19 mars 1973

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Mademoiselle Sherry Grégoire, résidant et domiciliée au 2823 Turbide, en la ville de Giffard, désire présenter une requête au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Sylvie Grégoire.

Québec, ce 22ème jour de février 1973.
Les Procureurs de la requérante
Lafrenière, Maltais, Langlois & Doyon.

Tendance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les valeurs étaient à la hausse dans tous les secteurs, à la Bourse de Montréal, lundi, au cours d'une séance peu active. Le volume combiné aux bourses canadienne et de Montréal se chiffrait par 1.26 millions d'actions, en regard de 1.32 millions à la fermeture, vendredi. Les valeurs industrielles étaient en hausse de 2.33 à 23.98; l'indice composé, 2.30 à 227.15; les banques, 1.71 à 265.98; les services, 1.67 à 159.01 et les papiers 0.46 à 120.79.

La valeur industrielle la plus active était International Nickel qui a gagné 1.8 à \$32.34, sur 35,490 actions. La valeur minière la plus active était Abitibi Copper, en baisse de deux cents, à 20 cents, sur 88,300 actions.

A la Bourse de Montréal, Noranda Mines avait pris 1.2 à \$49.12, Imperial Oil 1.38 à \$41.58 et Distillers Corp. Segrams 1.4, tandis que Canron avait fléchi de 1.4 à \$23.14 et Falconbridge Nickel de 1 à \$71.

A la Bourse canadienne, Gold Hawk Mines avait perdu trois cents à 24 cents sur 76,050 actions.

Comportement des valeurs:

Vend	Jeu
122	79
139	175
87	81
348	335

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chng.
Int. Nickel	35400	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
S. L. Div.	1980	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+
Int. Nickel	1980	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+
Int. Nickel	1980	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+
Int. Nickel	1980	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chng.
Abitibi	83300	22	20	20	-
Gold Hawk	76500	22	20	20	-
Int. Nickel	46700	36	22	22	+
Stant	42300	75	66	74	+
N. Insc.	40175	115	110	114	+

Fonds mutuels

Titres	Offre	Dem.
A.G.F. Special	2.90	—
All Canadian Com.	7.74	8.46
All Canadian Div.	8.35	9.13
All Canadian Vm.	4.42	5.05
All Canadian 4000	5.35	5.83
Associate Growth	5.78	6.38
Associate Equi.	5.39	5.83
Associate Investors	6.20	6.26
Canada Growth	6.03	6.28
Canax	12.25	12.25
Can. Gas Energy	10.26	10.77
Can. Seculity Growth	5.99	5.99
Can. Seculity Growth	5.99	5.99
Can. Seculity Growth	5.99	5.99
Can. Seculity Growth	5.99	5.99

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — Une période de cinq jours de pertes a pris fin lundi, à la Bourse de Toronto, alors que les valeurs dans la plupart des secteurs ont clôturé à la hausse, au terme d'une séance peu active. Le volume se chiffrait par 1.98 million d'actions, le plus bas depuis le 24 octobre 1972, représentant une baisse en regard du volume de 2.44 millions de vendredi.

Les aurifères ont enregistré la hausse la plus prononcée alors que les investisseurs réagissaient à la montée des prix sur les marchés internationaux des lingots. L'indice de l'or avait pris 3.12 à 227.33.

L'indice des industrielles a gagné 1.80 à 221.03 et les pétroles de l'Ouest 0.54 à 242.07. Les métaux de base ont perdu 0.32 à 99.64. En dépit de la hausse générale, les pertes dépassaient légèrement les gains.

Comportement des valeurs:

Gains	Pertes	Inchangées	TOTAL
250	186	256	322
270	262	270	262
776	770	776	770

Parmi les aurifères, Dome Mines a pris 1 à \$78.12, Sigma 3-4 à \$13.34 et Camflo 10 cents à \$5.80.

La valeur des transactions se chiffrait par \$18.75 millions, une baisse par rapport aux \$25.69 millions de vendredi.

Selon les analystes, la hausse était essentiellement technique, comme il n'y avait pas eu de développements économiques majeurs pouvant renverser le récent mouvement de baisse.

Peoples Credit Jewellers a pris 2 1-2 à \$25.12. La compagnie a augmenté ses dividendes trimestriels de 2 1-2 cents à 12 cents et a proposé un fractionnement des actions dans une proportion de deux pour un.

Shi'l Canada, qui a aussi augmenté ses dividendes et offert un fractionnement des actions dans une proportion de trois pour un, était en hausse de 1 à \$53.12.

Seagrams a pris 1 3-8 à \$40, Imperial Oil 1 1-4 à \$41.12, Metropolitan Stores 1 à \$25, Tara 1-2 à \$16, Astoria 1 à \$11.34 et Canadian Superior Oil 3-4 à \$51.

Inco a gagné 1-8 à \$32.34, Bell 1-4 à \$43.78, Texas Gulf Int. 3-8 à \$21.78, United Siscoe 1-2 à \$11 et Canadian Imperial 1-8 à \$29.58.

Cooper of Canada, qui a rapporté une baisse de profit pour 1972, a perdu 1 1-2 à \$14. Laidlaw Motoworks était en baisse de 1 à \$14, Erie Diversified de 1 à \$11, Mattatami de 1-2 à \$36, Chieftain 3-8 à \$11.2 et Falconbridge Copper de 3-8 à \$13.18.

Simpsons a perdu 1-4 à \$32.12, Massey Ferguson 1-8 à \$19.34, Hudson Bay Mining 3-8 à \$23.18 et Chemalloy 30 cents à \$3.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chng.
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chng.
A. U. Div.	96650	239	2 1/2	239	+
Cpt. Mines	49200	8	6 1/2	7 1/2	+
Ms. Prg	18100	20 1/2	19 1/2	19 1/2	+
TX. Div.	16775	21	20	20	+
Can. Pe	14270	18 1/2	17 1/2	18 1/2	+

PETROLES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chng.
Mrl. Ex	60905	215	199	215	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+
Int. Nickel	2960	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+

Cours des denrées

Par la Presse Canadienne

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants 92 points, 67; 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune, 63.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sac, 29 à 32 la livre; procédé par roulement, No 1, en sac, 28 à 31; pour nourrissement, No 1, en sac, 26 à 28.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement, 23 1-2 à 25 la livre; poudre de lait, 6 1-2 à 7.

Prix des oeufs, prix moyen des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-moyens 66.2; A-gros 64.1; A-moyens 60.3; A-petits 54.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros 64; A-gros 62; A-moyens 58; A-petits 52; A-peu-vee 27.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Brunswick, 73 à 74 les 10 lbs; \$3.40 à \$3.50 les 50 lbs; I.P.E., 82 à 84 les 10 lbs, \$3.55 à \$3.70 les 50 lbs; \$5.25 à \$5.50 les 75 lbs.

NOMINATIONS — MOLSON (QUEBEC) LTEE



Paul-A. Côté, André Tranchemontagne, Gérald Hallé, Jean-Jacques Côté

La Brasserie Molson est heureuse d'annoncer les nominations suivantes à Québec.

M. Paul-A. Côté est élu président du Conseil d'administration. Au service de la compagnie depuis 1955, il y a occupé plusieurs postes importants au niveau de la direction générale.

M. André Tranchemontagne est nommé gérant général. Il sera responsable de toutes les opérations de l'agence de Québec. M. Tranchemontagne est licencié en sciences commerciales de l'Université de Montréal. Depuis son entrée à la Brasserie en 1966, il a occupé des postes importants aux Services du personnel et des études de marché dont il était le directeur depuis 1970.

M. Gérald Hallé est nommé gérant des ventes. Il sera responsable des activités de ventes et de promotions. Au service de la Brasserie depuis 1964, il a été successivement représentant des ventes, gérant de district et gérant régional.

M. Jean-Jacques Côté est nommé adjoint au gérant général, en charge des relations publiques. M. Côté est au service de la Brasserie depuis 1954 et il s'est distingué dans les domaines des relations publiques, de la vente et de la promotion. Ces nominations entreront en vigueur le 1er avril 1973.

Tendance à New York

NEW YORK (A.F.P. et P.A.) — Une grande irrégularité a marqué le comportement du marché, au cours de la séance de lundi, au New York Stock Exchange. D'abord en légère hausse, peu après l'ouverture, les cours se sont ensuite effrités pour atteindre leur niveau le plus bas à la fin de la troisième heure de la séance, puis se sont relevés progressivement pour clôturer à leur meilleur niveau.

La légère reprise, qui se produit après une semaine dont toutes les cinq séances ont vu les cours baisser, est attribuée avant tout à des raisons techniques par les spécialistes. Le fait que de nombreuses banques aient relevé d'un quart pour cent seulement le taux d'intérêt privilégié qu'elles appliquent aux emprunts de leurs meilleurs clients et qui est maintenant de 6 1-2 pour cent, a également été un facteur d'amélioration, mais la crainte d'une nouvelle poussée d'inflation est restée présente.

Les compagnies aériennes, les ordinateurs et les mines d'or ont terminé fermes avec TWA en hausse de 2 1-4, Burroughs en hausse de 5 5-8 et American Investments en plus value de 2 points. Plusieurs valeurs pétrolières ont également en hausse, notamment Atlantic Richfield de 3 3-8.

Les papiers, les institutions financières, les services publics et les machines de bureau sont généralement en hausse d'une fraction, sauf Xerox parmi ce dernier groupe qui monte de 2 1-4. Les supermarchés, les aciers et les chimiques sont dans la majorité des cas en perte d'une fraction.

De nombreux groupes de valeurs terminent sur une note d'irrégularité, en hausse ou en perte de moins d'un point; les aéronautiques, les matériaux de construction, les constructeurs de matériel électrique, les caoutchoucs et les cuivres; il en est de même des chemins de fer, parmi lesquels cependant Burlington Northern gagne \$2.

La moyenne de 30 industrielles de Dow Jones était en hausse de 5.19 à 927.90; l'indice de la Bourse de New York, après une séance à 51.55, et celui de la Bourse américaine était à la hausse de .05 à 24.22.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse de New York, Dome Mines a augmenté de 1 1-2 à 979; Granby Mining, 1-4 à \$18; Canadian Pacific, 3-8 à \$18.12 et Inco, 1-8 à \$32.34.

Hudson Bay Mining a perdu 3-8 à \$23.38; Walker Goodenham, 1-4 à \$50.14 et Massey

Ferguson, 1-8 à \$19.58.

Comportement des valeurs:

Gains	Pertes	Inchangées	Total
879	759	329	368
1,772	1,808	1,772	1,808

Evaluation

TORONTO (PC) — Handy and Ahlman of Canada Ltd évaluait lundi l'argent canadien à 2.347 l'once de Troyes.

Marché des céréales

WINNIPEG (PC) — Toutes les variétés accusaient des baisses, lundi, à la fermeture du marché aux céréales de Winnipeg.

Les transactions étaient nombreuses et l'activité a pourtant été bonne; mais après avoir enregistré des gains en début de journée, le colza a cédé jusqu'à sept cents. Le lin a baissé jusqu'à maximum de 10 cents, tandis que l'avoine, l'orge et le seigle accusaient des pertes fractionnaires ou demeuraient stables.

Vendredi,

Au congrès de l'AFPQ

Appel à la solidarité dans le mouvement syndical

Par Vic Parsons

CALGARY (PC) — Les syndicats de la Fonction publique fédérale se sont attaqués à un ensemble épineux de problèmes internes, hier, au cours de leur troisième congrès triennal, et s'en sont tirés avec quelques égratignures certes mais sans réelles meurtrissures.

Cette première journée du congrès de cinq jours de l'Alliance de la Fonction publique du Canada AFPQ, qui comprend 136.000 membres, a été consacrée principalement aux querelles de familles alors que les 265 délégués ont débattu les 450 résolutions sur la politique à suivre.

L'AFPQ représente les employés du gouvernement fédéral et près du tiers de ses membres travaillent à Ottawa.

Les délégués ont rejeté d'une part une décision de leur direction nationale et ont accepté d'autre part un compromis issu d'un conflit qui a menacé de créer une scission entre les leaders nationaux et quelques-

uns des plus importants syndicats membres de l'AFPQ.

Employés de la CAC

Au cours de la session d'après-midi, les délégués ont étudié une décision du président de l'AFPQ, M. Claude Edwards, visant à transférer 5.000 membres du troisième groupement en importance de l'AFPQ à un plus petit syndicat affilié.

M. Edwards ainsi que les directeurs nationaux de l'AFPQ estiment en effet que les employés affectés à la Commission de l'assurance-chômage CAC devraient faire partie du Syndicat de la main-d'œuvre et de l'immigration SMI, qui compte présentement 2.100 membres, plutôt que de l'Association nationale des employés de la sécurité économique AESE, qui comprend 11.000 membres.

M. Edwards est d'avis que les syndicats de l'AFPQ devraient respecter la structure ministérielle du gouvernement.

Mais les délégués de l'ANESE,

qui revendiquent le droit de représenter les employés syndiqués de la CAC, ont convaincu la majorité de l'assemblée, qui s'est prononcée à 148 voix contre 111, qu'en voulant décider à quels syndicats doivent appartenir les employés M. Edwards outrepassait son mandat.

Dans la résolution adoptée par l'assemblée, résolution renversant la décision de la direction nationale, il est indiqué que le transfert de la CAC effectué l'an dernier par le gouvernement, du ministère du Travail au ministère de la Main-d'œuvre, ne constitue pas véritablement une réorganisation mais le simple déplacement d'une commission indépendante d'une juridiction à une autre.

Délégués

L'autre conflit a été résolu lorsqu'il a été permis à quatre secrétaires administratifs, touchant salaire, de quatre des 16 syndicats de l'alliance de siéger à titre de délégués.

Plus tôt cette année, la direction nationale avait spécifié que ces quatre responsables ne pouvaient être délégués.

M. Ken Green, secrétaire administratif de l'Union des employés de la Défense nationale UEDN, qui avec ses 30.000 membres constitue le plus important des groupes affiliés à l'AFPQ, a laissé entendre que son syndicat mènerait une lutte acharnée au congrès même.

M. Green s'est vu refuser, dimanche dernier, le droit de siéger comme délégué au moment où il a voulu s'inscrire. Le bruit a couru que l'UEDN se retirerait du congrès mais un compromis a pu être atteint sans difficulté majeure.

Les quatre responsables pourrout siéger à titre de délégués à ce congrès-ci mais le comité constitutionnel a été avisé de ne plus permettre à l'avenir aux employés à plein temps de siéger comme délégués.

Appel à l'unité

Plus tôt dans la journée, M. Donald MacDonald, président du Congrès du Travail du Canada CTC, dont fait partie l'AFPQ, le troisième groupement syndical en importance au Canada, a lancé un appel à l'unité et à la solidarité dans le mouvement syndical.

M. MacDonald a demandé aux délégués d'être vigilants aux attaques, d'où qu'elles viennent, contre le mouvement syndical. L'unité doit être respectée car le travail est actuellement menacé comme jamais auparavant.

Le président du CTC a déclaré que le congrès n'apporterait aucun effort pour assurer aux fonctionnaires des droits absolus et libres de toute entrave à la négociation collective.

Jusqu'à présent, le gouvernement a été peu enclin à approuver le préambule du Code du travail du Canada, qui reconnaît aux fonctionnaires des droits à la négociation collective, tout en refusant d'accorder aux fonctionnaires une liberté absolue.

Présentement, les fonctionnaires ne peuvent négocier des points tels que la sécurité et la classification des emplois et les pensions de retraite.

Par rapport à février '72

Le volume des importations a augmenté de 22 pour cent

OTTAWA (P.C.) — Le volume des importations en février a augmenté de 22 pour cent comparativement au mois de février l'an dernier, a rapporté Statistique Canada, lundi.

En effet, les importations auraient augmenté de \$29 mil-

lions, pour atteindre un total de \$1,626 millions.

Comme, par ailleurs, les exportations n'ont pas augmenté à un rythme aussi rapide, seulement 17 pour cent, l'excédent commercial est passé de \$160 millions à \$125 millions.

Les importations de toutes les principales sources ont augmenté, mais ce sont celles en provenance des États-Unis qui représentent la majeure augmentation, totalisant \$225 millions, ou 78 pour cent de l'ensemble pour février.

Celles en provenance de la Communauté économique européenne se sont accrues de \$18 millions.

Les produits de l'auto ont représenté 39 pour cent de la hausse américaine, ou \$88 millions, les machines industrielles \$27 millions et le matériel de communication \$10 millions.

Parmi les marchandises qui ont contribué à la hausse de \$63 millions des produits d'outre-mer, il y a le pétrole brut, les machines industrielles, les produits de l'automobile, les tissus tissés large, les tracteurs et les aliments.

Programme Nouveaux Horizon

Le fédéral approuve 136 nouveaux projets

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a approuvé 136 nouveaux projets dans le cadre de son programme Nouveaux Horizons destiné aux personnes âgées du Canada.

Ces subventions représentent au total une somme de \$1,112, 183 et touchent plus de 24,000 personnes.

Cette liste est la quatrième depuis le lancement, l'été dernier du programme.

Des subventions sont accordées à 29 organismes du Québec et sept du Nouveau-Brunswick.

Le Cercle des années d'or d'Alma reçoit \$6,000; Le comité responsable de la création du centre communautaire de Baie-St-Paul, \$10,490; Le club de l'Age d'or de Berthier-sur-Mer, \$7,175; Le club des Retraités Price de Kénogami, \$5,980; Le club de l'Age d'or de La Sarre, \$11,600; Le Cercle de l'Age d'or de l'Ascension de Lamplais, \$1,915; Le club des Voyages-Rencontres de Larouche, \$5,000; Le groupe de l'Age d'or de Longueuil, \$12,668; Le club de l'Age d'or de Maniwaki, \$15,735; Le club des Années d'or de Metabetchouan du lac St-Jean, \$1,550; Le cercle du Petit Bonheur de Montréal, \$15,506; Le Communauté chrétienne de la paroisse St-Joseph de Montréal, \$24,650; Le comité

du Projet '73, de Montréal, \$36,390; Le groupe Prime Timers de Montréal, \$6,050; L'Organisation des loisirs des retraités de Nicolet, \$5,345; Le club de l'Age d'or de Notre-Dame de Stanbridge, \$7,075; Le groupe des Retraités de Pike River, \$7,111; Le comité régional des personnes âgées de Pointe-Clair, \$15,800; Les personnes âgées du secteur Roxboro, Montréal, \$1,000; L'Association coopérative des ouvriers retraités de Shawinigan, \$17,855; Le centre amical d'accueil de Ste-Catherine, d'Alexandrie, \$10,500; Le cercle de l'Age d'or de St-Gédéon, \$1,266; Le cercle de l'Age d'or de St-Justin, \$11,355; Le cercle du 3ème Age de Ste-Angele, \$22,580; Le club des Années d'or de Ste-Monique du Lac Saint-Jean, \$2,500; Le club de l'Age d'or de St-Victor, \$1,795; Le groupe No 8 de Verdun, repas sur roulettes, \$8,649; La section des Aînés de l'Association des dames seules de St-Jean, \$16,590.

Nouveau-Brunswick

Les Acadiciens d'Acadieville, \$9,665; Le Golden Age Club de Charlo, \$5,200; La Conservation Society of New Brunswick, \$26,900; Les Citoyens âgés de Havelock, \$1,400; Le club des Citoyens âgés de Nash Creek, \$6,

Pour le français

Le boycottage se poursuit

CORNWALL, Ont. (PC) — Les 800 étudiants francophones de l'École secondaire Saint-Laurent, à Cornwall, ont décidé de poursuivre le boycottage des cours entrepris le 14 mars dernier. Les étudiants exigent que l'école devienne entièrement française dès la prochaine année scolaire.

L'École secondaire Saint-Laurent est en effet bilingue depuis 1952. Elle compte actuellement 1,350 étudiants de langue anglaise, et on estime que

500 étudiants de langue française suivent les cours en anglais. Les cours sont donnés en anglais le matin et en français l'après-midi.

Roger Dubé, premier ministre du gouvernement étudiant, a déclaré que les étudiants avaient été autorisés à manifester dans le calme. Les 800 protestataires ont demandé à leurs parents de ne pas verser les taxes scolaires.

Eugène Legault, porte-parole d'une association de parents, a

indiqué que les étudiants francophones n'étaient pas les seuls à avoir des droits dans cette école bilingue depuis 1952. Il s'est fait le défenseur du bilinguisme. Il a également noté que l'association demanderait à la commission scolaire d'ouvrir une école uniquement francophone pour la rentrée scolaire de 1973.

L'École secondaire Saint-Laurent relève de la Commission scolaire de Stormont, Dundas et Glengarry.

A travers le pays

Marchand nie

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a nié aux Communales, les rumeurs de démission du président d'Air Canada, M. Yves Pratke.

Des rapports de journaux ont laissé entendre la semaine dernière que le président de la compagnie aérienne ne serait pas heureux de la ligne Canada-Chine accordée à CP Air par le gouvernement et manifesterait le sentiment de quitter des fonctions.

Français en Ontario

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien a l'intention de déposer un projet de loi relativement aux droits des étudiants francophones à pouvoir étudier dans leur langue maternelle. C'est ce qu'a annoncé, lundi, à l'Assemblée législative de l'Ontario, M. William Davis, premier ministre de la province. Il a précisé que son gouvernement envisageait la promulgation d'une nouvelle législation en ce sens dans les six ou sept prochaines semaines.

M. Davis a ajouté qu'il était toutefois trop tôt pour affirmer qu'il y aurait à Cornwall une école uniquement française dès la rentrée scolaire en septembre prochain.

Wardair

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne du Transport a ouvert la voie pour l'achat par Air Canada du tiers des intérêts de la compagnie Wardair Canada Ltée. La Commission a précisé que la proposition d'achat formulée par Air Canada n'aurait pas en soi l'effet de rendre Wardair, dont le siège social se trouve à Edmonton, est la plus importante compagnie canadienne de vols effectués avant Air Canada et CP Air qui se situe en troisième place.

Au cours de l'enquête publique sur la vente d'une partie des actions de Wardair, plusieurs compagnies aériennes avaient fait part de leurs objections affirmant que cette vente limiterait le terrain de la concurrence pour les vols par charters.

Ainsi, CP Air, Nordair Ltée, Pacific Western Airlines Ltd., Trans Air Ltd et la Chambre de Commerce de Vancouver avaient demandé à la Commission de faire annuler l'entente

signée entre Wardair et Air Canada. Mais la Commission a répondu que l'association projetée entre les deux compagnies contribuerait à faire baisser les frais d'exploitation.

Bourses

VICTORIA (PC) — Des bourses seront allouées à 437 étudiants de la Colombie Britannique qui veulent poursuivre leurs études en langue française et en culture québécoise, a annoncé lundi le ministre de l'Éducation de cette province, Mlle Eileen Dailly.

Les étudiants qui bénéficieront de ce programme verront leurs dépenses de pension payées mais devront assumer le coût du transport. Les cours durent six à sept semaines.

Des étudiants francophones du Québec iront en Colombie-Britannique aux termes du même programme.

Accord

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et l'ambassadeur de la République fédérale, M. R. van Kester, ont signé un nouvel accord aérien entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada.

Le président de la Commission canadienne des Transports, M. E. Benson, et le ministre canadien des Transports, M. Jean Marchand, ont également assisté, ainsi qu'une quarantaine d'autres dignitaires, à la signature de l'accord.

En vertu de cet accord, le transporteur allemand désigné pour desservir Toronto, ce qui n'était pas le cas auparavant.

D'autre part, Air Canada aura aussi des droits en regard du transport des passagers voyageant à des points au-delà de la République fédérale d'Allemagne.

Cacao

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. M. Sharp, a laissé savoir que l'instrument qui permettra au Canada d'adhérer à l'accord international sur le cacao a été déposé vendredi après-midi aux Nations unies.

Selon un communiqué émis, lundi, à Ottawa, il s'agit là de l'étape subséquente à la signature de l'accord international déjà annoncé le 15 janvier dernier.

L'accord a pour objet d'assurer l'ordre et la stabilité du marché international de cacao en réduisant des fluctuations importantes qui ont marqué la production et les prix de ce produit au cours des dernières années.

Cinq pays en voie de développement en profiteront davantage, car ils produisent plus de 80 pour cent des exportations mondiales.

L'accord entrera en vigueur le 30 avril 1973.

Anciens combattants

OTTAWA (PC) — Le ministre chargé des Affaires urbaines et du Logement, M. Ron Basford, étudiera le cas de l'immeuble de 600 unités pour anciens combattants, à Montréal-Nord, que voudrait vendre la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le ministre a donné cette assurance, hier, aux Communales, à M. Claude Wagner, (PC-St-Hyacinthe), qui faisait part des inquiétudes des familles impliquées, dont une partie a tenu une assemblée, dimanche dernier, par suite des rumeurs de vente.

M. Basford ne croit pas que ce groupe d'anciens combattants ait communiqué avec lui au sujet de cette affaire.

Il a promis cependant de se renseigner sur les intentions de la SCHL, qui loue présentement des logements à prix modiques à ces personnes.

1,745 employés

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications comptait 1,745 employés à plein temps au 31 janvier 1973.

De ce nombre, précise un document de ce ministère déposé, lundi, aux Communales, à la suite d'une question écrite d'un député de l'Opposition, 121 gagnaient entre \$18,000 et \$27,000; quatre, \$28,000; trois, \$29,000; quatre, entre \$25,000 et \$31,000; trois entre \$28,000 et \$35,000 et un, entre \$34,000 et \$40,000.

Par ailleurs, au ministère du Travail, en 1963, on dénombrait 633 employés et 711 dix ans plus tard.

Les salaires à ce ministère semblent cependant inférieurs à ceux du ministère des Communications, car seulement 49 gagnaient plus de \$20,000 en 1973.

Entre \$10,000 et \$20,000, le ministère du Travail en compte cependant 302, alors que ce nombre était de 45 en 1963. Enfin, 260 gagnaient moins de \$10,000.

Pensions

OTTAWA (PC) — Le Conseil du Trésor a laissé savoir que quelque 45,900 fonctionnaires retraités et 21,109 veuves touchaient des pensions au Canada.

Selon un document déposé, lundi, aux Communales, à la suite d'une question écrite de M. Stanley Knowles, NPQ-Winnipeg Nord Centre, 10,275 fonctionnaires et 452 veuves reçoivent \$300 et plus par mois et 241 moins de \$20 par mois.

Du nombre total, 7,635 retraités et 4,095 veuves se trouvent au Québec, alors que les provinces de l'Ontario en dénombre quelque 28,400 des deux catégories.

Vibrant hommage à Diefenbaker

OTTAWA (PC) — Les Communales ont rendu un vibrant hommage à l'ancien premier ministre, John Diefenbaker, hier, à l'occasion du 33e anniversaire de son élection au Parlement.

M. Diefenbaker en a profité pour souligner que par la suite de la construction en hauteur, dans la ville d'Ottawa, les édifices du Parlement risquent un jour, de ressembler à "des pygmées".

L'ancien chef conservateur qui aura 78 ans, le 18 septembre, a demandé au gouvernement d'agir, tandis qu'il en était encore temps, en créant un comité spécial des Communales et de la ville d'Ottawa, pour étudier cette question.

D'une part, le chef de l'Opposition officielle, M. Robert Stanfield, a mis en relief le rôle important joué par M. Diefenbaker pour la défense des droits des Canadiens.

Témoignages

Pour M. David Lewis, chef national des néo-démocrates, M. Diefenbaker est un doyen parlementaire d'une très grande éloquence et d'une humanité remarquable.

"Quand il parle, les gens écoutent", a-t-il précisé. En lui souhaitant une bonne santé, il a allégué que M. Diefenbaker avait toujours cru en la valeur du Parlement.

Quant à M. Adrien Lambert, CS-Bellechasse, il a avoué s'intéresser à la politique depuis son tout jeune âge et il a bien aimé les prises de position de M. Diefenbaker.

Il a loué l'ex-chef tory qui a su consacrer tant d'années de sa vie à servir le Canada.

Enfin le premier ministre du Canada, M. Trudeau, prenant la parole en dernier, a signalé qu'il avait agi ainsi, pour être sûr que cet hommage, à l'encontre de M. Diefenbaker, soit unanime.

"J'espère, a-t-il précisé, que M. Diefenbaker pourra demeurer longtemps avec nous, pour être l'occasion de plusieurs autres votes unanimes sur d'autres sujets".

Rappelant cette unanimité, M. Diefenbaker a déclaré: "Ce jour commence dans l'unanimité". Il se référait, sans le mentionner, au vote que les conservateurs avaient pris en fin de soirée, au sujet de la société de la Couronne Polymer, récemment vendue à la Corporation de développement du Canada.

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Marcel Bélanger — Valère Jean — Jean-Louis Dallaire — Benoît Racine — Benoît Gagnon — Les Linteau — Jean-P. Mathieu — Les Gingras — Charles Pelletier — Noël-A. Rheaume — Marc Mathieu — Yvon Fortin — M. Duchesneau 2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST/687-0910

MAURICE BERGERON

2901, AVE PROVIDENCE/653-7585

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE

Associé résident — Édouard Richard 7355, 16 AVENUE, QUÉBEC 7/626-2874

BLAIS, PELCHAT & CIE

J. Roland Blais — Émilien Pelchat 50 RUE ALGER, APT. 1, DUBERGER, QUÉBEC 8 / 681-6057

JEAN-PAUL BLOUIN

771, EMIL CÔTÉ/681-2353

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE

Maurice Boulanger — Guy Fortier — Réal-A. Rondeau — Paul R. Thivierge Raymond Kiroac — Gérard Beaulieu — Roland Trudelle — Guy Des Roches Charles Rondeau — Guy Boulanger

Antoine Kwa — François Gagnon — Serge Milon — Jacques Audet — Michel Beaudin — Corneille Lefebvre — Gérard Poirier — Jacques Lévesque — Martin Chouinard 5000, BOUL. CHAREST, QUÉBEC 538, 522-7001

CHABOT, DEMERS & LORTIE

Antoine Chabot — Roger Demers — Claude Lortie — Fernand Veilleux — Jean-Guy Poirier 2, AVENUE CHAUVEAU/529-8921

YVAN CHARPENTIER

20, RUE ST-JEAN, SUITE 140 / 522-1443

CLARKSON, GORDON & CIE

associés résidents — Guy Gingras — John J. Peacock 2, PLACE QUÉBEC, SUITE 524 QUÉBEC 4/529-6151

RENÉ CÔTÉ

925, MADELINE DE VERCHÈRES/527-7848

MAURICE DE COSTER

100, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 500/529-5083

DOLBEC, DOLBEC, POTVIN & ASSOCIÉS

André-J. Dolbec — Jean Dolbec — Yves Potvin — Gonzague Beaulieu — Gilles Privé — Claude-R. Thibault 1000, ROUTE DE L'ÉGLISE-463-4028

YVON FILION

1188, AVE CARTIER/522-6823

FORTIER, HAWES & CIE — TOUCHE ROSS & CIE

associés résidents — Jacques-E. Fortier — Ghislain Hawes — Gilles Marcotte — Yvan J. Cloutier CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY / 681-0121

GINGRAS, CÔTÉ, TREMBLAY, ROCHETTE & ASSOCIÉS

Jacques Gingras — Gérard Côté — Paul Gingras — André Tremblay — Gilles Rochette 425, BOUL. CHAREST EST/522-3854

GIRARD, CLICHE, COUTURE ET ASSOCIÉS

Roch Girard, c.a. — Étienne Cliche, c.a. — Denis Couture, c.a. PLACE DES CHÊNES, LOCAL 214 RUE DES CHÊNES OUEST, QUÉBEC 3 628-4031

LABERGE & VAILLANCOURT

Philippe Laberge — Pierre Vaillancourt 1026, RUE ST-JEAN/529-9765

LACHANCE, MOTARD, PROULX & ROBITAILLE

Paul-A. Lachance — Michel Motard — Gaston Robitaille — Bernard Proulx — 2408, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS, QUÉBEC 10/418-681-0564

SYLVIO LEBLANC

2965, 1ère AVENUE/626-1928 — Rés.: 626-0410

LARUE, GOURDEAU & ASSOCIÉS

Godfrey Gourdeau — Jacques Thibault — Jacques St-Martin — Marcel Tétu — Émilien Martel — Raymond Martel — Simon Beaulieu — Yves Vézina — Pierre Lévesque — Robert Laffeur — associés résidents

MARCEL LEMIEUX

2069, CHAPDELAIN/527-8919

MAROTTE, BOILY, GIGUÈRE & CIE

Léopold Marotte — René Boly — Jean-Pierre Giguère 509, BOUL. CHAREST EST/529-0727

McDONALD, CURRIE & CIE

associés résidents — Paul Bruneau — Marius Laliberté — J. H. C. McGreevy — Roland Bédard — Marc-E. Martel — Roland Bédard — Pierre Gauthier 2, PLACE QUÉBEC, CHAMBRE 538, 522-7001

ARMAND MAINGUY & ASSOCIÉS

2750, CHEMIN STE-FOY (FACE À L'HÔPITAL LAVAL)/653-9244

MORENCY & LANGEVIN

Benoît Morency — Jean-J. Langevin 1070, PLOERME/527-1802

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS

Yvan Morin — Yves Dufresne — J.-Marie Cloutier — Marcel Bédard — Richard Morin CENTRE BOIS-FONTAINE, 880 CHEMIN STE-FOY/688-1035

YVAN NADEAU

81, RUE ST-PIERRE/692-0672

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE

BOULET & BOULET associé résident — Jean LaFleur 1135, CHEMIN ST-LOUIS, SUITE 302/683-1791

PRICE WATERHOUSE & CIE

2, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 4/418 529-4963



A la fin de chaque saison régulière, la ligue junior majeure du Québec décerne au joueur ayant été choisi par les instructeurs le plus utile à son club tout en étant le plus gentilhomme le trophée Frank Selke. Cette année ce trophée a été attribué à Claude Larose des Rangers de Drummondville qui a accumulé 28 pts. Sa fiche pour la saison qui vient de se terminer a été de 62 buts et 46 assistances pour un total de 110 points. Il n'a passé que 12 minutes au pénitencier. Son plus proche rival a été Guy Chouinard des Remparts qui a terminé avec 43 buts 66 mentions d'assistance et 11 minutes de punition.

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

ÇA NE TIENT PAS DEBOUT

Il n'a jamais existé d'équipe d'étoiles qui ait rencontré l'unanimité et le choix des pilotes de la ligue Junior majeure du Québec ne fait pas exception à la règle.

Ce système de votation est handicapé au début par une liste d'éligibilité. Saviez-vous que personne n'avait le droit de voter pour Jacques Locas? Chaque pilote doit en effet fournir une liste d'un gardien, deux défenseurs, un centre, un ailier droit et un ailier gauche. Il arrive donc que si les deux meilleurs centres de la ligue se trouvent sur le même club, le second ne peut pas être éligible. Tessier a donc été dans l'obligation d'ignorer Locas, parce qu'il n'avait le droit qu'à un centre, André Savard. C'est ainsi que Blair McDonald a été choisi sur la deuxième équipe. Le meilleur franc-tireur du circuit n'est pas sur aucune des deux formations de rêve: c'est-à-dire fort! Même sans cela, j'ai déjà connu des pilotes qui votaient pour un choix illogique afin de donner une chance à un de leurs équipiers de battre son principal rival. Il y a toujours aussi l'optique du pilote qui va voter pour le meilleur prospect plutôt que pour celui qui, en réalité, a été le meilleur durant la saison écoulée.

Je suis fort surpris que Shawinigan, une équipe habituellement bien balancée, mais sans vedette individuelle depuis Michel Brière, ait récolté autant de votes. Je serais curieux de voir le vote des instructeurs. Se peut-il que Tessier ait voté pour Dolbec pour éviter d'être battu par Racette et que ce dernier ait fait de même?

Si on accorde deux points pour un premier choix et un pour un deuxième, les éliminatoires se découpent comme suit:
Québec 5 (LANDRY, SAVARD, Tessier); Trois-Rivières 0;
Cornwall 3 (SIMS, McDonald); Bleu-Blanc-Rouge 0;
Sorel 3 (COSSETTE, Desgagnés); Laval 0;
Shawinigan 6 (TOUZIN, DOLBEC, Bernier, Burgoyne); Sherbrooke 2 (ROCHON).

Si un joueur croit qu'il n'a pas été traité justement par les pilotes, sa meilleure contestation est encore de mal faire paraître les favoris des entraîneurs, comme Pierre Laganier est en train de le faire contre les Bruins.

AU MOINS VA-T-ON EN PROFITER?

Les Nordiques ont battu décisivement les Oilers de l'Alberta à leur ouverture au Colisée le 13 octobre dernier et ils sont ensuite allés remporter sans difficulté leur match à Edmonton. Cinq mois plus tard, ils doivent affronter le même club quatre fois et ils ont toutes les peines du monde à arracher une victoire. Pourtant, les équipes n'ont pas acquis de joueurs durant la saison. Il n'y a qu'une explication: un club a progressé plus que l'autre durant l'année.

Les Nordiques auront besoin de dix victoires de plus l'an prochain. On peut les obtenir en acquérant les joueurs qui peuvent signifier cette différence, mais il faut tout prévoir devant les nombreuses fausses joies qu'ont apportées les négociations de l'été dernier. D'ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusion: tous les clubs s'amélioreront.

Maurice Filion a été engagé d'abord et avant tout pour être le dépisteur en chef des Nordiques. A la suite de la situation d'urgence causée par la défaillance de Maurice Richard, il a été bombardé pilote. Il n'est pas besoin de cotoyer longuement les athlètes pour voir que ces derniers communiquent très peu avec leur entraîneur. On n'a d'ailleurs qu'à regarder jouer pour réaliser qu'ils commettent encore les mêmes erreurs qu'au début de la saison. Les vétérans de l'équipe ne se gênent pas pour laisser entendre que si quelques jeunes avaient voulu prendre leur part de responsabilité, le cas des éliminatoires serait réglé depuis quelque temps déjà.

On n'a aucune excuse de montrer la fiche déficitaire qu'on possède contre Ottawa, une équipe qui a refusé de se compter pour battue, malgré des conditions nettement plus décourageantes que celles des Nordiques. Comparez la liste de paie des deux équipes et les assistances aux deux endroits: les Québécois méritent mieux, beaucoup mieux. Que les athlètes le réalisent avant de tuer la poule aux oeufs d'or.

DES REALISATIONS IMPECCABLES

A 1,500 milles de distance, deux réalisations sportives authentiquement canadiennes jetaient un rayon d'optimisme sur les capacités des noires de rivaliser avec les grandes capitales du monde quand il s'agit d'organiser quelque chose de solide.

Le Balai d'argent d'Air Canada a remporté le succès le plus fulgurant de son histoire, parce qu'une province entière a mis l'épaule à la roue pour recevoir de façon impeccable les centaines de visiteurs qui avaient pourtant été gâtés à Megeve et à Garmisch-Partenkirchen. Pour eux, comme pour ceux de l'Est du pays qui se sont rendus à Regina, l'importance du curling dans l'occupation des longs hivers de l'Ouest canadien était révélée dans toute son ampleur. Mazinka a poussé la politesse jusqu'à prêter le titre aux Suédois, mais après 41 victoires consécutives depuis Perth en 1969, un revers canadien n'était qu'une question de temps: on n'aurait pas pu trouver de plus digne ambassadeur pour ce moment de désappointement.

Au Forum, 12.000 spectateurs assistaient à la rencontre athlétique Russie-Canada et c'est le plus grand pas accompli du côté des spectateurs qui commencent à réaliser ce qui se passera à Montréal en 1976 quand la jeunesse sportive du monde entier sera au rendez-vous. Sans doute, l'exploit de Claude Ferragne a-t-il volé la manchette, mais personnellement je considère comme la plus grande réalisation que le Canada, et le Québec en particulier, ont prouvé qu'ils possédaient une équipe de Juges, d'arbitres et d'officiels compétents et discrets, capables d'assumer ses responsabilités sans lesquels une rencontre athlétique peut devenir une véritable tour de Babel.

L'ANECDOTE DU JOUR

Le ministère des Pêcheries de l'Etat de Washington, sur la côte du Pacifique, place des étiquettes d'acier sur des saumons afin d'en connaître les habitudes. Toute personne qui en trouve une reçoit \$3 en la retournant au ministère en mentionnant l'endroit où le saumon a été trouvé. Récemment, Alan Yanofsky, de New York, réclamait \$3 en indiquant: "J'ai trouvé cette étiquette à New York dans mon sandwich. Il venait directement de la boîte de conserve".

Ici et là

En lisant le compte rendu de la conférence de presse des Carnivals par Réal Labbé, on réalisera que l'équipe franchit cette saison une autre étape de promotions qui devrait la placer bien près de son objectif de 200.000 spectateurs. Le reste est une question de collaboration des Expos (assurée) et du beau temps (à déterminer). — Souhaitons que les ordinatrices électroniques qui acceptent les étudiants à Laval se montreront favorables aux aspirants Claude Ferragne et Debbie Van Kieckebelt.

Benoît Côté a volé la vedette au club de courses Jacques-Cartier samedi avec ses quatre victoires, mais dimanche 50 billets de pari double ont été "retouchés" de 1-1 à 4-4 pour subtiliser \$10.000 aux guichets du pari mutuel.

Dernière visite des Ducs à Québec?

par Henri BERTRAND

"Pour le plus grand bien de tous, j'espère que cette série ne dépassera pas quatre joues?" C'est ainsi que le pilote des Remparts, Orval Tessier, raisonnait tout haut après la pratique d'hier soir et à la veille de la troisième confrontation entre son club et les Ducs de Trois-Rivières qui aura lieu ce soir au Colisée. On sait que nos porte-couleurs mènent présentement dans leur série quart-de-finale 4 de 7 par 2 à 0 en ayant enregistré 24 buts contre seulement 2 pour les Ducs. "Je ne dis pas ceci à cause de la grande différence qui semble exister entre les deux clubs présente-ment aux prises, car je crois sincèrement que les Ducs ne sont pas aussi faibles qu'ils le démontrent. C'est tout simplement que mes hommes sont au sommet de leur condition physique et qu'ils jouent du hockey presque parfait. Il serait donc bon que nous rencontrions une plus forte opposition dans le plus bref délai afin que mes joueurs ne perdent pas leur momentum!" a dit Tessier. Ce qui m'assure que nous serons des plus difficiles à vaincre à l'avenir, c'est que tous

les joueurs sans exception jouent du merveilleux hockey", a ajouté Orval.

Du côté des Ducs, il n'y a pas grand chose à dire sauf que tous les intéressés savent que la fin est inévitable, mais l'instructeur Gilles Lamy ose

espérer que malgré ce pessimisme ses joueurs tenteront au moins de sauver leur fierté dans la joute de demain qui devrait être leur dernière visite à Québec pour cette année. Il faut également avouer que le club de la cité de La-

violet n'a pas été épargné par les blessures cette saison et il semble que la guigne s'acharnera à lui jusqu'à la fin. On sait que vendredi dernier le gardien de but Ronald Blouin a dû quitter le jeu et qu'il a été opéré d'urgence à Québec même. Pour le remplacer, Lamy a fait appel à André Lepage du Drummondville et si celui-ci accepte, on aura l'occasion de voir à l'oeuvre l'un des meilleurs corbiers de la ligue. Il a d'ailleurs été choisi sur la deuxième équipe d'étoiles.

Une autre mauvaise nouvelle pour les Ducs est le retour en uniforme de l'excellent Réal Cloutier qui a été tenu en dehors du jeu au cours des trois dernières semaines à cause d'une blessure à l'estomac. Tessier ne sait pas s'il emploiera régulièrement Buddy, mais il lui permettra certes de faire quelques apparitions sur la glace. Le seul absent sera donc le défenseur Peter Folco qui a toujours la cheville dans un plâtre. Ceci ne tracasse pas le pilote, car il sait qu'il peut compter sur Charles Constantin comme remplaçant. Ce joueur a été une vraie révélation à la position de défense depuis qu'on l'emploie à ce poste.

La mise au jeu de la rencontre de ce soir se fera à 8h00. La quatrième rencontre entre les deux formations aura lieu jeudi à Trois-Rivières. Advenant qu'une cinquième joute soit nécessaire, elle aura lieu à Québec le lendemain, vendredi le 30 mais.

Shawinigan éliminé

François Rochon a compté un but dans la deuxième minute de jeu de la période supplémentaire, hier soir, permettant aux Castors de Sherbrooke de surclasser les Bruins de Shawinigan 4 à 3 et de remporter leur série quart-de-finale en quatre matches consécutifs.

Pierre Laganier, avec deux buts, et Renaud Perron ont également compté pour Sherbrooke qui affrontera le vainqueur de la série Québec-Trois-Rivières en demi-finale.

Guy Dolbec, avec deux buts à 13 secondes d'intervalle, et

Pierre Brodeur ont riposté pour Shawinigan.

Entretemps, au Centre sportif de Laval, le National a évité l'élimination en triomphant des Eperviers de Sorel 6-5.

Les buts du National ont été l'oeuvre de Jim Montgomery, Gilles Therrien, Bernard Rochelle, Michel Lefebvre, Claude Dupuis et Marcel Dumais.

Pierre Larouche, avec trois buts, Pierre Mondou et Jacques Cossette ont compté pour Sorel qui mène 3-1 dans cette série quart-de-sept.

Duburger-Pittsfield

Deux équipes de hockey du quartier Duburger ont remporté les honneurs de leur catégorie lors d'un tournoi invitation disputé en fin de semaine dernière, à Lennox en banlieue de Pittsfield, dans le Massachusetts.

L'équipe "Bantam A" de Duburger, dirigée par l'instructeur Roland Côté et le gérant Fernando Caron, et l'équipe "Mid-Get A" dirigée par l'instructeur Jean-Claude Guertin et le gé-

rant Jean-Guy Dufour ont remporté chacune trois victoires. Elles ont ainsi rapporté en terre québécoise les trophées qui étaient l'enjeu de ce tournoi invitation.

Dans la catégorie "Pee-Wee", l'équipe A de Duburger, dirigée par l'instructeur Roch Moisan et le gérant Jean-Marc Lachance, n'a pu faire mieux que de remporter une victoire en trois joutes. Il en a été de même pour l'équipe "B" de la catégorie "Mosquito" que dirigeaient MM. Clermont Blanchet et Marc Delasablonnière. Un porte-couleur de cette dernière équipe, Luc Delasablonnière a mérité un honneur individuel et a rapporté fièrement à Québec le trophée soulignant sa performance.

Quelque 75 parents ont accompagné les 64 jeunes hockeyeurs de Duburger dans cette excursion à Pittsfield, dans l'Etat du Massachusetts.

On se rappelle que les 24 et 25 février dernier, au cours du Carnaval de Québec, trois équipes de hockeyeurs de Pittsfield avaient été accueillies par les Loisirs de Duburger et des familles du quartier.

Cette excursion a été réalisée grâce à des liens amicaux réunissant M. Jean-Paul Morency, directeur des Loisirs de Duburger, et M. Dick Brown, de Pittsfield.

Rendement des Remparts

PJ	B	A	PTS	PUN.
Daniel Beaulieu	2	5	3	8
André Savard	2	4	3	7
André Deschamps	2	3	4	7
Jacques Locas	2	2	5	7
Guy Chouinard	2	2	5	7
Yvon Dupuis	2	2	5	7
Richard Nantis	2	2	3	5
Richard Perron	2	2	3	5
James Bateman	2	1	2	4
Richard Latulippe	2	1	2	3
Charles Constantin	2	0	2	2
Jean Landry	2	0	2	2
Guy Crevier	2	0	2	2
Richard Bowness	2	0	1	1
Michael Lachance	2	0	0	0
Luc Loiseleur	2	0	0	0

GARDIEN D'EBUT

Richard Pêrusse
Michael Corcoran

4 buts: André Savard 1, Daniel Beaulieu 1



Charles Constantin



Réal Cloutier

Hockey

ASSOCIATION MONDIALE

Boston 2, Cleveland 7

LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC

Quart-de-finale 4 de 7

Série B

Shawinigan 3, Sherbrooke 4

Série D

Sorel 5, Laval 6

(Sorel mène 3 à 1)

AUJOURD'HUI

ASSOCIATION MONDIALE

Québec vs Ottawa

Chicago vs Los Angeles

Houston vs Boston

New York vs Minnesota

LIGUE NATIONALE

Detroit vs I

Buffalo vs Islanders

Vancouver vs Minnesota

LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC

Quart-de-finale 4 de 7

Série A

Trois-Rivières vs Québec (8 h. 05)

Série C

Québec vs Montréal

(Cornwall mène 3 à 0)

LES CLASSEMENTS

ASSOCIATION MONDIALE

Division EST

G P N PP PC Pts

N.-Angleterre 44 28 2 302 245 90

Cleveland 40 32 3 274 234 83

Philadelphie 35 39 0 276 299 70

Ottawa 33 37 4 263 287 70

New York 31 38 5 253 320 68

Québec 31 38 5 261 295 67

Division OUEST

G P N PP PC Pts

Winnipeg 42 29 4 277 238 88

Los Angeles 36 35 6 255 249 78

Minnesota 37 35 3 240 256 77

Houston 36 34 4 266 257 76

Atlanta 36 36 3 281 250 75

Chicago 26 46 2 239 277 54

LIGUE NATIONALE

Division EST

G P N PP PC Pts

Montréal 49 10 1 317 177 114

Boston 50 20 5 318 220 105

Rangers 47 21 7 290 194 101

Buffalo 34 27 14 235 213 82

Detroit 35 28 11 246 231 81

Toronto 25 40 9 229 260 59

Los Angeles 30 34 11 223 236 71

Islanders 12 58 5 162 330 29

Division OUEST

G P N PP PC Pts

Chicago 42 25 8 275 213 92

Philadelphie 35 28 11 275 241 81

Minnesota 36 30 5 244 221 81

St-Louis 31 33 11 222 243 73

Pittsburgh 30 36 9 244 251 69

Atlanta 25 36 14 182 225 64

Californie 14 46 16 207 320 44

Ligue Inter-Cités

MOSQUITO

Quart-de-finale 2 de 3

Québec-Centre vs Loretteville

(Loretteville mène 1 à 0)

PEE-WEE

Quart-de-finale 2 de 3

Lévis-Lauzon vs Limoilou

(Série égale 1 à 1)

Loretteville vs Québec DSN

(Loretteville mène 1 à 0)

Semi-finale 3 de 5

Québec-Centre vs Ste-Foy

(Ste-Foy mène 1 à 0)

MIDGET

Quart-de-finale 2 de 3

Limoilou vs Loretteville

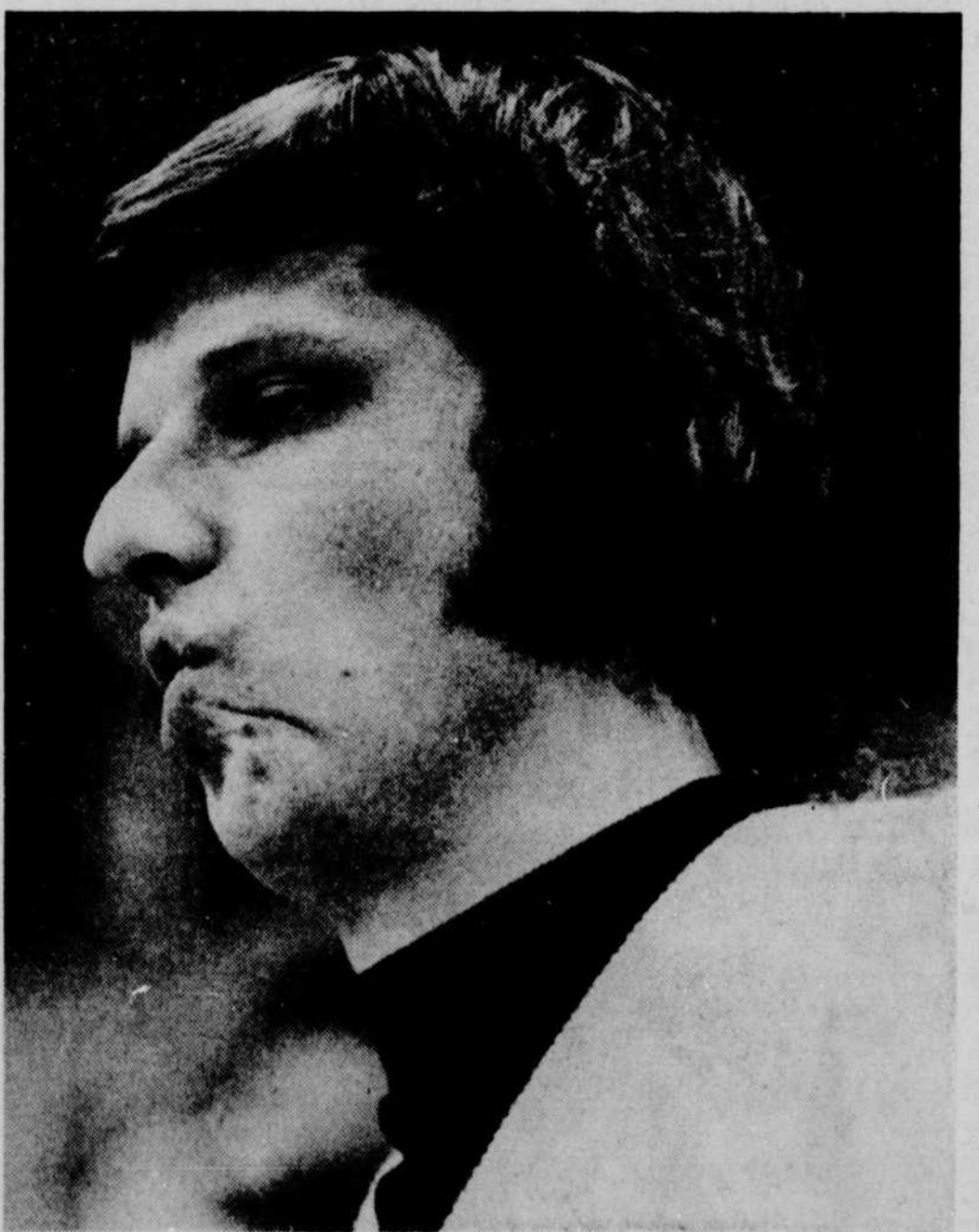
(1ère partie)

Demi-finale 3 de 5

Ste-Foy vs Québec DSN

(1ère partie)

(1ère partie)



Tout n'a pas toujours été facile pour le skip de la Suède, Kjell Oscarus, nouveau champion mondial de curling.

Curling mixte: 2 revers

CHARLOTTETOWN (P.C.) — Voici les résultats de la troisième ronde, disputée lundi, du championnat de curling mixte canadien.

Nouvelle-E. 001 002 020 0 — 3

N.-Ontario 000 110 001 3 — 6

Manitoba 110 202 002 01 — 5

Ontario 003 010 210 10 — 8

N.-Brunswick 010 210 001 0 — 8

Terre-Neuve 201 001 010 2 — 2

Alberta 100 010 001 0 — 3

Ile Prince-E. 000 101 200 1 — 3

Saskatchewan 203 000 303 x — 14

Québec 000 105 010 x — 7

Saskatchewan 001 002 030 x — 5

Manitoba 100 020 203 x — 5

N.-Ontario 000 004 001 01 — 6

Québec 000 210 010 10 — 3

Nouvelle-E. 000 101 010 x — 3

Columbia-B. 020 020 101 x — 6

Nouveau-B. 110 300 000 1 — 6

Ontario 002 011 013 0 — 3

Saskatchewan 001 002 030 x — 5

Manitoba 100 020 203 x — 5

N.-Ontario 000 004 001 01 — 6

Québec 000 210 010 10 — 3

Nouvelle-E. 000 101 010 x — 3

Columbia-B. 020 020 101 x — 6

Nouveau-B. 110 300 000 1 — 6

Ontario 002 011 013 0 — 3

Terre-Neuve 020 002 030 0 — 6

Ile P.-E. 002 110 100 4 — 8

Pointeurs LJMQ

	B	A	Pts
Gamelin S. Sor.	6	7	12
Desgagnés D. Sor.	5	6	11
Laganière P. Sher.	5	4	9
Dumais D. Lav.	4	5	9
Beaulieu D. Qué.	5	3	8
MacGregor G. Corn.	5	3	8
Déziel M. Sor.	5	3	8
Larouche P. Cor.	4	4	8
Cossette J. Sor.	4	4	8

Verres de Contact

Centre d'Application de

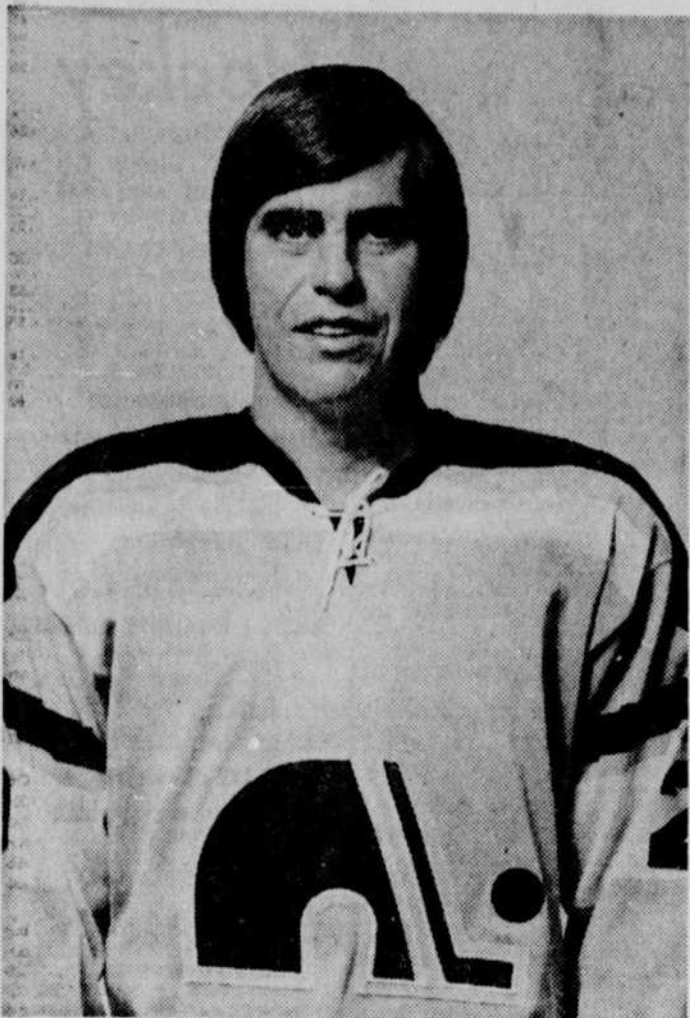
Lentille Cornéenne

DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.

350 Boul. Charest Est

Suite 202

QUITTE OU DOUBLE POUR LES NORDIQUES



André Gaudette est un des aspirants les plus sérieux au titre du joueur le plus gentilhomme avec seulement dix minutes de punition depuis le début de la saison.

OTTAWA (De notre envoyé spécial Réal Labbé) — Les jeux sont faits, rien ne va plus. C'est une phrase que l'on entend souvent dans les casinos pour avertir les parieurs que les mises ne sont plus acceptées. Il reste à attendre que la roulette ait choisi le numéro gagnant. Les Nordiques attendent eux aussi que leur numéro gagnant sorte. Ce soir c'est la grande confrontation, la joute qui marquera l'année des Nordiques. S'ils perdent, ils n'ont pratiquement plus de chances de participer aux séries éliminatoires alors qu'une victoire leur ouvrirait toutes les possibilités.

Le numéro gagnant des Nordiques il est bien caché, car ils n'ont pas encore réussi à remporter une victoire au domicile des Nationals d'Ottawa en 4 rencontres cet hiver. A une occasion ils ont pris les devants 5-0 mais les hommes de Billy Harris n'ont pas tardé à remonter la pente pour finalement se sauver avec un gain de 7-6.

En neuf rencontres, la fiche des Nordiques contre les Nats est de 3 victoires contre 6 revers.

CARLETON ABSENT

Le grand joueur de centre Wayne Carleton, ne devrait pas être en uniforme ce soir car il a subi une blessure à l'aine il y a quelques jours et il n'a pas pris part au match de dimanche soir contre les Fighting Saints du Minnesota. Son absence n'a toutefois pas empêché les Nationals de vaincre les Saints 6-1. Cependant, Carleton était sans doute le meilleur. D'ailleurs il a réussi à déjouer les cerbères des Nordiques à huit occasions en plus de se mériter cinq mentions d'assistance. Son coéquipier, Bob Charbonneau, qui connaît aussi une saison phénoménale, a réussi à marquer six buts contre les hommes de Maurice Filion

en plus de participer à sept autres.

Les Nationals connaissent une poussée sans pareil de ce temps-ci, ayant remporté 10 de leurs 11 derniers matches et à domicile ils sont devenus pratiquement invincibles avec sept victoires d'affilée. Il faudra donc que les Québécois réussissent à briser la combinaison gagnante des Nationals.

Gilles Gratton sera devant la cage du Ottawa car le vétéran Les Binkley souffre présentement de la grippe. Binkley qui avait été blessé à un genou puis à un pouce plus tôt au cours de la saison est encore au rancart. Présentement un joueur à surveiller dans le camp des Nationals est Gavin Kirk qui compte avec une régularité surprenante.

LES NORDIQUES

Maurice Filion utilisera Serge Aubry dans les filets des Nor-

diques pour cette joute cruciale. Aubry a fait des prodiges en fin de semaine, comme d'ailleurs il le fait depuis le commencement de la saison. Son instructeur n'a pas hésité à le choisir comme le gardien de buts de la ligue.

Le capitaine Jean-Claude Tremblay est celui qui a conservé la meilleure fiche contre les Nationals cette saison avec un total de 17 points, soit 3 buts et 14 assistances. Le centre André Gaudette vient au second rang avec 5 buts et 9 passes pour 14 points.

Le pilote des Nordiques n'a pas l'intention de remanier ses trions, du moins pour partir et le seul absent sera Michel Archambault qui est demeuré à Québec, sa place sera prise par Pierre Guité ou Michel Harvey. Guy Dufour a fait le voyage mais Maurice Filion ne sait pas encore s'il va l'utiliser régulièrement.

Rendement des Nordiques

	P.J.	B.	A.	Tot.	Pun.
TREMBLAY, Jean-Claude	72	14	74	88	24
PARIZEAU, Michel	71	23	43	66	46
GAUDETTE, André	74	26	42	68	10
CARON, Alain	66	34	27	61	25
LECLERC, Renald	60	25	28	53	104
GUINDON, Robert	66	28	24	52	25
GENDRON, Jean-Guy	59	17	32	49	126
PAYETTE, Jean	71	15	28	43	43
ARCHAMBAULT, Michel	55	12	22	34	36
BERGERON, Yves	62	13	18	31	31
LACOMBE, François	60	10	17	27	117
GIROUX, Réjean	59	10	12	22	45
ROULEAU, Mike	53	6	14	20	154
GOLMBROSKY, Frank	65	8	10	18	57
GUITE, Pierre	65	10	7	17	129
HARVEY, Michel	36	5	12	17	21
ROY, Pierre	60	4	12	16	172
DESJARDINE, Ken	38	2	6	8	36
BLAIN, Jacques	59	1	8	9	72
LEMELIN, Jacques, G.B.	10	0	1	1	0

GARDIENS DE BUT

	P.J.	B.A.	Min.	Bl.	Moy.
AUBRY, Serge	46	167	2790	2	3.61
BRODEUR, Richard	25	95	1229	1	4.51
LEMELIN, Jacques	10	31	434	0	4.00



L'Américain Jerry Martin

Présence assurée de 12 des meilleurs sauteurs

Douze des meilleurs sauteurs du monde, membres des équipes nationales de leur pays, ont déjà fait parvenir leurs inscriptions au "50 Mètres International", compétition de saut à skis qui se tiendra au Mont Ste-Anne, en banlieue de Québec les 7 et 8 avril prochains.

Parmi eux, on compte d'abord Yuiko Kasaya du Japon, champion de l'an dernier et Médaille d'Or sur tremplin de 70 mètres aux derniers Jeux Olympiques. Son compatriote Seiko Kono, Médaille d'Argent aux Jeux de Sapporo et détenteur du record américain en vol à skis sera aussi présent.

En plus des athlètes japonais canadiens et américains les adeptes du saut à skis auront l'occasion de voir à l'oeuvre des représentants de la Suisse, de l'Autriche, de la Norvège, de la Suède et de la France.

Cette compétition de saut, une commandite de Laball et Air Canada, est la plus importante en Amérique cette année.

La Suisse, pour sa part, délègue Hans Schmid dont les performances lors de la tournée germano-autrichienne lui ont valu une 4ème place au classement général et qui est certainement l'une des figures dominantes de ce sport en Europe. Josef Zehnder, un autre Suisse, avait ébloui l'assistance, l'an dernier, par son style impeccable.

La France a assuré la participation de Gilbert Poiriot qui, de l'avis de Gérard La Roche, vice-président du comité organisateur et lui-même expert en saut, avait, l'an dernier, exécuté l'un, sinon le plus beau saut de tout le tournoi. L'autre représentant français sera Jacques Gaillard, un nom qui commence à percer et dont on devrait entendre parler dans l'avenir.

Rudi Wanner et Franz Salhofer d'Autriche seront aussi de la partie de même que les meilleurs de la Norvège et de la Suède dont les noms nous

seront communiqués d'ici quelques jours.

Chez les Américains, le champion national Jerry Martin est de ceux qui pourraient causer des surprises, de même que Tom Dargay, Chris McNeil et Jeff Wright.

Le Canadien Zdenek Mezl est détenteur du record du tremplin à 202 pieds et s'est classé 17e aux Jeux de Sapporo. Peter Wilson qui, à Oberstdorf, a effectué il y a 2 semaines le plus long saut jamais réussi par un Canadien, soit 142 mètres (469 pieds), Tom Reaper et plusieurs espoirs du Québec, de l'Ontario et des Provinces de l'Ouest auront également la chance de se mesurer aux plus grandes vedettes internationales.

MM. Maurice Legault, président de Laball et Yves Ménard, vice-président Marketing à Air Canada se disent déjà assurés d'un succès sans précédent pour cette compétition.

Lutte Ward-Lacroix jusqu'à la toute fin

SANTA ANA, Californie (PA) — Même si Bobby Hull a dû manquer 15 matches, dans l'Association mondiale de hockey, à cause de ses démêlés juridiques, il a quand même réussi à atteindre le plateau des 100 points. Hull et son coéquipier Normand Beaudin, ont atteint cette marque en même temps. Hull fournissant une passe sur le but de Beaudin.

Le troisième membre de ce trio, Christian Bordeleau, accèdera lui aussi bientôt à cette élite; il a maintenant 99 points.

Ron Ward de New York et André Lacroix de Philadelphie se partagent présentement la première place chez les compteurs de l'AMH, avec 115 points chacun.

Danny Lawson, de Philadelphie a toujours le meilleur to-

tal de buts comptés, 57. Hull et Tom Webster de la Nouvelle-Angleterre en ont 49 chacun en deuxième place.

C'est Jean-Claude Tremblay, des Nordiques, qui a réussi le plus fort total d'assistances, 73.

Chez les gardiens, Gerry Cheevers de Cleveland et Joe Daley du Winnipeg mènent avec la même moyenne de buts permis, 2.85.

Les compteurs:

	B	A	Pts
Ward, New York	48	67	115
Lacroix, Philadelphie	46	69	115
Lawson, Philadelphie	57	44	101
Hull, Winnipeg	49	51	100
Beaudin, Winnipeg	38	62	100
Bordeleau, Winnipeg	46	53	99
Webster, Nouvelle-Angle.	49	45	94
Chifery, Nouvelle-Angle.	34	57	91
Labossière, Houston	34	56	90
Carleton, Ottawa	41	46	87
Sheehan, New York	35	52	87
Tremblay, Québec	14	73	87

Daume est satisfait du COJO

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — Willia Daume, vice-président du CIO a déclaré que tout doute qu'il pouvait entretenir le CIO sur la capacité de Montréal d'organiser les JO 1976 avait disparu.

Daume a fait une visite de trois jours à Montréal afin d'étudier les progrès réalisés par le comité organisateur de Montréal en vue de la 21e Olympiade.

"Après ma visite, je puis assurer que Montréal sera prête en 1976, a dit Daume. J'ai vu de 75 à 80 pour cent des locaux des JO et plusieurs sont presque prêts."

Daume a précisé que "l'endroit le plus intéressant était le centre d'entraînement d'athlétisme", un local extérieur près du futur emplacement de Stade olympique dans l'est de la ville.

Il a aussi loué "la salle intérieure pour escrime" à l'université de Montréal.

VILLAGE OLYMPIQUE

Daume a rêvé qu'on ne l'avait pas encore avisé de l'endroit du village olympique, mais, par ailleurs, il ne croit pas à la nécessité d'un quartier spécial pour les journalistes ici "en raison des hôtels dans les environs".

D'autre part, il croit que le parcours du Golf municipal serait un bon endroit pour le village olympique.

Le maire Jean Drapeau l'a assuré que les travaux de construction et d'excavation de plusieurs locaux débuteront en avril, ce qui serait suffisant pour compléter les travaux à temps pour 1976.

DEFICIT

Daume a admis que les J.O. de Munich avaient accusé un déficit de \$200 millions, mais, selon lui aucun Allemand ne considère cela comme un déficit en raison des locaux qui sont demeurés après les Jeux.

"Je suis absolument certain que Montréal ne connaîtra aucune difficulté avec les finances, a ajouté Daume. La chose la plus importante est de planifier non pas seulement pour les Jeux, mais pour la période qui les suivra alors que les locaux seront disponibles pour les jeunes de la nation."

Enfin, Daume a admis qu'il y avait peut-être eu des doutes au sujet de la capacité de Montréal de financier et présenter les Jeux, "mais je n'en ai plus aujourd'hui".

"On a exprimé ces doutes dans la presse canadienne et mondiale, mais il n'y en a plus aujourd'hui"

Les Expos

Minnesota	200	400	101	0-8	11	2
Montréal	000	006	101	1-9	13	0
Kaet, Decker	6	Corbin	6	Sanders	9	et Bornmann
Renko	6	Jarvis	5	Rogers	5	Walker
g 10	et Humphrey					
Clr.: Mont-Fairly.						

Cleveland gagne mais trop tard

CLEVELAND (P.C.) — Jim Wiste a compté deux buts tandis que Skip Krake a brisé une égalité de 5-5 moins de trois minutes avant la fin de la rencontre, hier soir, pour conduire les Crusaders de Cleveland à une victoire de 7-5 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

(Webster, Selky) — 0-39
6-Nouvelle-Angleterre: Selwood 12e (Caffery, Webster) — 1:00
7-Nouvelle-Angleterre: Byers 24e (Williams, Green) — 19:09
Punitions: Pleau NA 2:37, Hodgson C. G. Smith NA 11:22, Dorey NA 12:36, Erickson C 16:01.

SOMMAIRE

Première période:
1-Cleveland: Buchanan 37e (Shmyr, Horton) — 3:58
2-Nouvelle-Angleterre: Earl 10e (Dorey) — 5:19
3-Cleveland: Wiste 25e (Jarrett, Pinder) — 7:44
4-Cleveland: Erickson 15e (Shmyr) — 12:15
Punitions: Krake C. Green NA, 1:3, Selwood NA 9:30, Hardy C 16:24, Buchanan C 19:22.

Troisième période:
6-Nouvelle-Angleterre: Caffery 35e (Buchanan) — 8:26
9-Cleveland: Pumper 19e (Buchanan) — 10:16
10-Cleveland: Jarrett 37e (Wiste, Shmyr) — 12:57
11-Cleveland: Krake 9e (Erickson, McMaster) — 18:45
12-Cleveland: Wiste 25e (Punition: Pinder C 7:44.

Coquetel sportif

SYMPOSIUM

Les 30 et 31 mars prochains aura lieu au Pavillon de l'Éducation Physique et des Sports de l'Université Laval (PEPS) un Symposium sur l'Analyse de l'Enseignement. Ce symposium est organisé par la Division Recherche de l'Association des Professionnels de l'Activité Physique du Québec à l'intention des éducateurs physiques, portera sur des questions relatives à l'enseignement de toute matière.

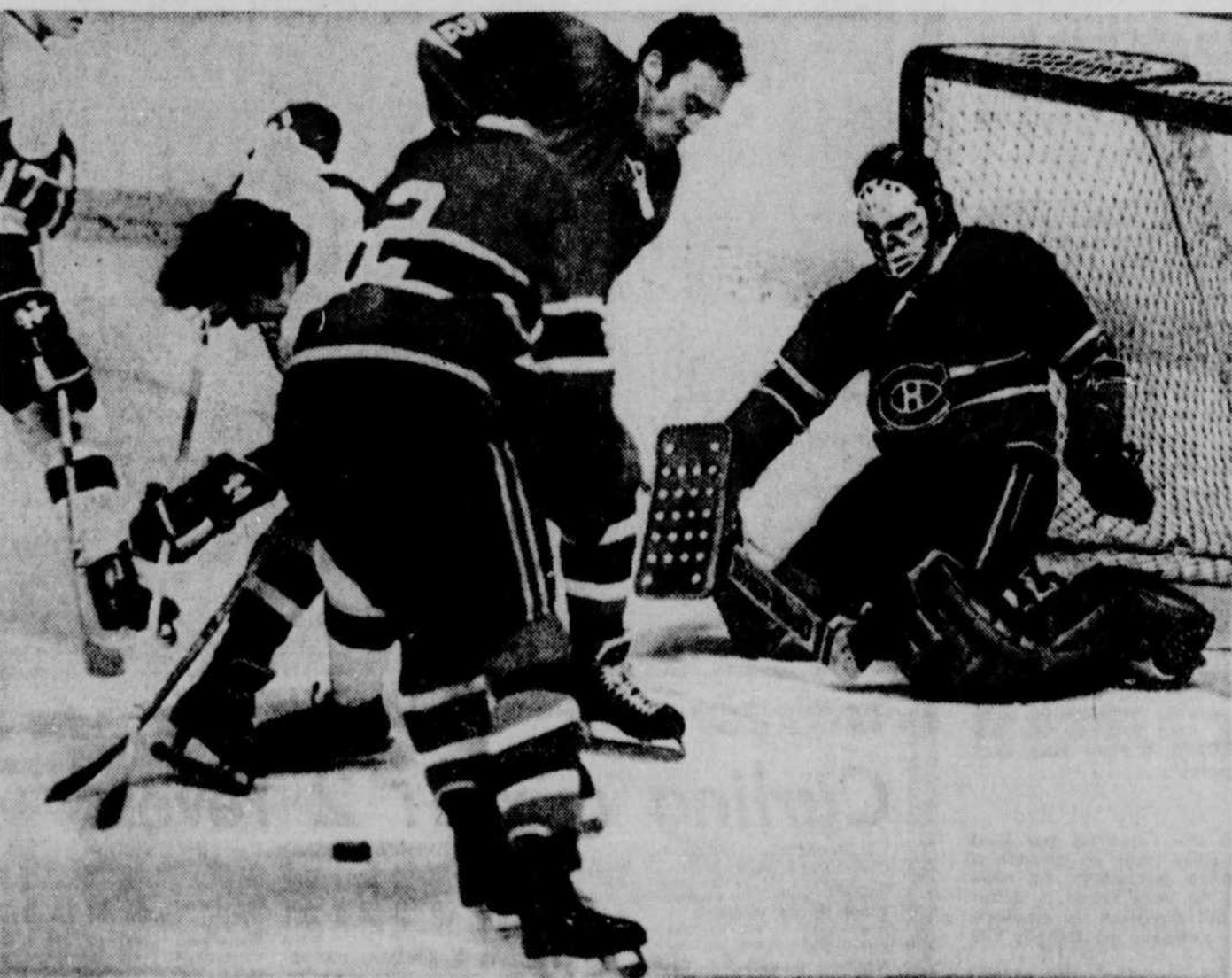
COMITES OLYMPIQUES

LAUSANNE (Reuter). — L'assemblée générale des comités olympiques nationaux aura lieu les 4 et 5 mai à Monte-Carlo, apprend-on mardi à Lausanne. Lord Killanin, président du

Comité international olympique (CIO), prendra la parole à la séance d'ouverture des travaux, qui porteront, entre autres thèmes, sur le congrès olympique prévu pour septembre-octobre à Varna en Bulgarie et le programme olympique.

COMBAT REMIS

BERNE (Reuter). — Le championnat du monde des pieds mouche version WBA entre le tenant du titre, le Thaïlandais Chatchai Chionoi, et le Suisse Fritz Chervet, qui devait avoir lieu à Bangkok le 28 avril, a été reporté au 7 mai, le boxeur helvétique, champion d'Europe de la catégorie, ayant eu une côte brisée au cours de son dernier combat, a déclaré, mardi, le manager de Chervet.



Dryden et Mahovlich, les meneurs au classement de la coupe Molson.

Dryden et Mahovlich en tête de la coupe Molson

Au début de la saison, lors de l'annonce de la création de la Coupe Molson, on croyait que le vainqueur serait peut-être vite connu. Mais, alors qu'il ne reste que trois matches à disputer, six joueurs ont encore des chances mathématiques de ravir cet honneur, soit les frères Frank et Pete Mahovlich, de même que Dryden, Lemaire,

Cournoyer et Lafleur. Ce dernier devrait cependant obtenir trois premières étoiles, tout en supplantant que ses adversaires seraient tenus complètement à l'écart.

Les cinq autres joueurs peuvent toutefois finir au premier rang, l'écart entre Cournoyer, au cinquième rang, et Dryden, au premier échelon, n'étant que de six points.

La semaine qui s'achève a vu les frères Mahovlich hausser leur total de points à 45, cinq de moins que Dryden.

Quant à Pete Mahovlich, en obtenant une deuxième étoile dans la défaite de 6-5 contre Chicago, il a rejoint au premier rang de la cinquième tranche les séries éliminatoires.

Mare Tardif, la vedette de la victoire de samedi 11-4 contre Saint-Louis. Frank Mahovlich, lui, a obtenu le premier choix, mercredi, lorsqu'il a réussi le 500e but de sa carrière dans le triomphe de 5-2 contre Vancouver.

A ce classement de la cinquième tranche, Tardif et Mahovlich ont 13 points, quatre de plus que Dryden et Wilson.

Il reste encore trois matches à disputer avant la fin de la cinquième tranche et du concours de la Coupe Molson.

Il serait bon de rappeler que ce concours se termine avec la fin de la saison régulière et qu'il ne se prolonge pas durant les séries éliminatoires.

CLASSEMENT DE LA COUPE MOLSON Cinquième tranche

ETOILES	1ère	2e	3e	Pts
TARDIF	2	1	0	13
MAHOVLICH, P.	2	1	0	13
DRYDEN	1	1	1	9
WILSON	1	1	0	5
RICHARD	0	1	0	1
MAHOVLICH, F.	0	1	1	4
LAFLUR	0	1	1	4
COURNOYER	0	1	0	3
LEMAIRE	0	1	0	3
LAPERRIERE	0	0	1	1
LAPOINTE	0	0	1	1
ROBERTS	0	0	1	1

TABLEAU CUMULATIF APRES 75 MATCHES

ETOILES	1ère	2e	3e	Pts
DRYDEN	8	2	4	50
MAHOVLICH, F.	5	5	5	45
MAHOVLICH, P.	4	7	4	45
LEMAIRE	6	4	2	44
COURNOYER	3	9	2	44
LAFLUR	5	3	1	35
TARDIF	4	2	2	28
LEFLEY	4	2	1	29
RICHARD	4	2	1	29
LAPERRIERE	2	3	3	22
LAPOINTE	2	1	4	17
WILSON	1	4	2	17
HOULE	1	2	0	13
SAVARD	1	2	0	11
ROBERTS	1	1	2	10
LAPOSE	1	1	1	9
PLASSE	1	0	1	6
MURDOCH	0	2	0	6
SHUTT	0	1	1	4
ROTA	0	0	1	1
THOMAS	0	0	1	1



Paul Tope pourra-t-il répéter ce geste victorieux contre un adversaire de la taille d'Art Hafez?

Hafez hante Tope

Le jeune pugiliste Paul Tope est certes l'un des plus beaux espoirs canadiens dans la catégorie des poids-légers et les douze derniers mois ont prouvé qu'il a tous les atouts essentiels pour devenir un champion.

Cependant, Paul Tope s'est mis en tête une toute autre ambition que celle du championnat, du moins pour l'instant. Il n'y songe même pas et il en sera ainsi, tant et si longtemps qu'il n'aura pas revu Art Hafez, des Maritimes, devant lui pour une troisième fois. Pourquoi une troisième fois? Parce que Hafez l'a vaincu deux fois, dont une par mise hors de combat. Tope ne l'oubliera jamais. Il était demeuré étendu au tapis pendant plusieurs minutes après avoir été foudroyé par un violent crochet de Art Hafez.

On a dit qu'il n'était pas encore prêt à se mesurer à un pugiliste de la trempe de Hafez après le combat, mais il était trop tard pour Paul Tope. Ce dernier a toujours conservé un mauvais souvenir de cette rencontre et quelques mois plus tard, il allait affronter Hafez chez lui, pour s'incliner encore une fois, mais par décision seulement.

Guide des rivières pour le canot-kayak

Les Éditions du Jour annonce le lancement du Guide des rivières du Québec, ouvrage spécialement destiné à l'amateur de plein air.

La Fédération québécoise de canot-kayak a rassemblé des données substantielles sur plus de 250 rivières du Québec. Outre ses renseignements généraux sur les embarcations, leur utilisation, le choix et l'organisation d'une expédition de canot, ce guide permet à chacun de choisir une rivière adaptée à ses goûts. Chaque description présente la situation géographique, la longueur, la difficulté, les moyens et points d'accès, l'état des ponts, l'intérêt particulier pour le canot-kayak, les conditions de camping, etc.

Des informations supplémentaires relatives à l'organisation du canot-camping dans les

parcs provinciaux, les règles de sécurité à respecter, en font un document indispensable.

La Fédération fut fondée en 1969. Elle est le seul organisme de régie du canot-camping et du canot-kayak au Québec. Rassemblant les différents clubs de canot-camping et de canot-kayak sous son égide, elle promulgue l'enseignement de ces disciplines tout à la fois de plein air et sportives, elle a pris au cours des dernières années un essor considérable qui a rendu possible la réalisation d'un tel guide.

Ce livre d'utilité pour l'amateur comme le professionnel facilite et permet l'accessibilité aux innombrables ressources hydrographiques et naturelles du Québec.

Le guide des rivières du Québec présenté par la Fédération québécoise de canot-kayak est en vente partout au prix de \$4,25.

Les résultats à B.B.

COURSE NO 1 Trot — Bourne \$1,200. No 3 Buckeye Joe (G. Gendron) 2:20 No 4 Dandy (A. Deguise) 2:20 No 5 Night Cap (G. Lachance) 2:20 No 6 King Brown (W. Bourque) 2:20 No 7 Dean Adios (N. Bardier) 2:20 No 8 (G. Gendron) 2:20 Ont aussi couru: Trider Dillon, Promette N. Myrner, Vario Hancover, Claitass, Sergeant Rum. TEMPS: 31.2, 1.02.2, 1.37.3, 2.16.4.	COURSE NO 2 Amble — Bourne \$1,200. No 3 Dominion Ned (A. Chartier) 12:40 No 4 Dandy (A. Deguise) 12:40 No 5 Night Cap (G. Lachance) 12:40 No 6 King Brown (W. Bourque) 12:40 No 7 Dean Adios (N. Bardier) 12:40 No 8 (G. Gendron) 12:40 Ont aussi couru: Dr. Irish Adios, Vitarion, Symbol Hawk, Margie Victor, Royal Mile, Lett Field. TEMPS: 32.1, 1.03.1, 1.38.4, 2.08.9. PARI-DOUBLE: 3-5 — \$31.50.	COURSE NO 3 Trot — Bourne \$2,200. No 1 Lehigh Mir (A. Deguise) 5:20 No 2 Fair Play N (J. P. McIntosh) 5:20 No 3 (A. Deguise) 5:20 No 4 (A. Deguise) 5:20 No 5 (A. Deguise) 5:20 No 6 (A. Deguise) 5:20 No 7 (A. Deguise) 5:20 No 8 (A. Deguise) 5:20 No 9 (A. Deguise) 5:20 No 10 (A. Deguise) 5:20 No 11 (A. Deguise) 5:20 No 12 (A. Deguise) 5:20 No 13 (A. Deguise) 5:20 No 14 (A. Deguise) 5:20 No 15 (A. Deguise) 5:20 No 16 (A. Deguise) 5:20 No 17 (A. Deguise) 5:20 No 18 (A. Deguise) 5:20 No 19 (A. Deguise) 5:20 No 20 (A. Deguise) 5:20 No 21 (A. Deguise) 5:20 No 22 (A. Deguise) 5:20 No 23 (A. Deguise) 5:20 No 24 (A. Deguise) 5:20 No 25 (A. Deguise) 5:20 No 26 (A. Deguise) 5:20 No 27 (A. Deguise) 5:20 No 28 (A. Deguise) 5:20 No 29 (A. Deguise) 5:20 No 30 (A. Deguise) 5:20 No 31 (A. Deguise) 5:20 No 32 (A. Deguise) 5:20 No 33 (A. Deguise) 5:20 No 34 (A. Deguise) 5:20 No 35 (A. Deguise) 5:20 No 36 (A. Deguise) 5:20 No 37 (A. Deguise) 5:20 No 38 (A. Deguise) 5:20 No 39 (A. Deguise) 5:20 No 40 (A. Deguise) 5:20 No 41 (A. Deguise) 5:20 No 42 (A. Deguise) 5:20 No 43 (A. Deguise) 5:20 No 44 (A. Deguise) 5:20 No 45 (A. Deguise) 5:20 No 46 (A. Deguise) 5:20 No 47 (A. Deguise) 5:20 No 48 (A. Deguise) 5:20 No 49 (A. Deguise) 5:20 No 50 (A. Deguise) 5:20 No 51 (A. Deguise) 5:20 No 52 (A. Deguise) 5:20 No 53 (A. Deguise) 5:20 No 54 (A. Deguise) 5:20 No 55 (A. Deguise) 5:20 No 56 (A. Deguise) 5:20 No 57 (A. Deguise) 5:20 No 58 (A. Deguise) 5:20 No 59 (A. Deguise) 5:20 No 60 (A. Deguise) 5:20 No 61 (A. Deguise) 5:20 No 62 (A. Deguise) 5:20 No 63 (A. Deguise) 5:20 No 64 (A. Deguise) 5:20 No 65 (A. Deguise) 5:20 No 66 (A. Deguise) 5:20 No 67 (A. Deguise) 5:20 No 68 (A. Deguise) 5:20 No 69 (A. Deguise) 5:20 No 70 (A. Deguise) 5:20 No 71 (A. Deguise) 5:20 No 72 (A. Deguise) 5:20 No 73 (A. Deguise) 5:20 No 74 (A. Deguise) 5:20 No 75 (A. Deguise) 5:20 No 76 (A. Deguise) 5:20 No 77 (A. Deguise) 5:20 No 78 (A. Deguise) 5:20 No 79 (A. Deguise) 5:20 No 80 (A. Deguise) 5:20 No 81 (A. Deguise) 5:20 No 82 (A. Deguise) 5:20 No 83 (A. Deguise) 5:20 No 84 (A. Deguise) 5:20 No 85 (A. Deguise) 5:20 No 86 (A. Deguise) 5:20 No 87 (A. Deguise) 5:20 No 88 (A. Deguise) 5:20 No 89 (A. Deguise) 5:20 No 90 (A. Deguise) 5:20 No 91 (A. Deguise) 5:20 No 92 (A. Deguise) 5:20 No 93 (A. Deguise) 5:20 No 94 (A. Deguise) 5:20 No 95 (A. Deguise) 5:20 No 96 (A. Deguise) 5:20 No 97 (A. Deguise) 5:20 No 98 (A. Deguise) 5:20 No 99 (A. Deguise) 5:20 No 100 (A. Deguise) 5:20 No 101 (A. Deguise) 5:20 No 102 (A. Deguise) 5:20 No 103 (A. Deguise) 5:20 No 104 (A. Deguise) 5:20 No 105 (A. Deguise) 5:20 No 106 (A. Deguise) 5:20 No 107 (A. Deguise) 5:20 No 108 (A. Deguise) 5:20 No 109 (A. Deguise) 5:20 No 110 (A. Deguise) 5:20 No 111 (A. Deguise) 5:20 No 112 (A. Deguise) 5:20 No 113 (A. Deguise) 5:20 No 114 (A. Deguise) 5:20 No 115 (A. Deguise) 5:20 No 116 (A. Deguise) 5:20 No 117 (A. Deguise) 5:20 No 118 (A. Deguise) 5:20 No 119 (A. Deguise) 5:20 No 120 (A. Deguise) 5:20 No 121 (A. Deguise) 5:20 No 122 (A. Deguise) 5:20 No 123 (A. Deguise) 5:20 No 124 (A. Deguise) 5:20 No 125 (A. Deguise) 5:20 No 126 (A. Deguise) 5:20 No 127 (A. Deguise) 5:20 No 128 (A. Deguise) 5:20 No 129 (A. Deguise) 5:20 No 130 (A. Deguise) 5:20 No 131 (A. Deguise) 5:20 No 132 (A. Deguise) 5:20 No 133 (A. Deguise) 5:20 No 134 (A. Deguise) 5:20 No 135 (A. Deguise) 5:20 No 136 (A. Deguise) 5:20 No 137 (A. Deguise) 5:20 No 138 (A. Deguise) 5:20 No 139 (A. Deguise) 5:20 No 140 (A. Deguise) 5:20 No 141 (A. Deguise) 5:20 No 142 (A. Deguise) 5:20 No 143 (A. Deguise) 5:20 No 144 (A. Deguise) 5:20 No 145 (A. Deguise) 5:20 No 146 (A. Deguise) 5:20 No 147 (A. Deguise) 5:20 No 148 (A. Deguise) 5:20 No 149 (A. Deguise) 5:20 No 150 (A. Deguise) 5:20 No 151 (A. Deguise) 5:20 No 152 (A. Deguise) 5:20 No 153 (A. Deguise) 5:20 No 154 (A. Deguise) 5:20 No 155 (A. Deguise) 5:20 No 156 (A. Deguise) 5:20 No 157 (A. Deguise) 5:20 No 158 (A. Deguise) 5:20 No 159 (A. Deguise) 5:20 No 160 (A. Deguise) 5:20 No 161 (A. Deguise) 5:20 No 162 (A. Deguise) 5:20 No 163 (A. Deguise) 5:20 No 164 (A. Deguise) 5:20 No 165 (A. Deguise) 5:20 No 166 (A. Deguise) 5:20 No 167 (A. Deguise) 5:20 No 168 (A. Deguise) 5:20 No 169 (A. Deguise) 5:20 No 170 (A. Deguise) 5:20 No 171 (A. Deguise) 5:20 No 172 (A. Deguise) 5:20 No 173 (A. Deguise) 5:20 No 174 (A. Deguise) 5:20 No 175 (A. Deguise) 5:20 No 176 (A. Deguise) 5:20 No 177 (A. Deguise) 5:20 No 178 (A. Deguise) 5:20 No 179 (A. Deguise) 5:20 No 180 (A. Deguise) 5:20 No 181 (A. Deguise) 5:20 No 182 (A. Deguise) 5:20 No 183 (A. Deguise) 5:20 No 184 (A. Deguise) 5:20 No 185 (A. Deguise) 5:20 No 186 (A. Deguise) 5:20 No 187 (A. Deguise) 5:20 No 188 (A. Deguise) 5:20 No 189 (A. Deguise) 5:20 No 190 (A. Deguise) 5:20 No 191 (A. Deguise) 5:20 No 192 (A. Deguise) 5:20 No 193 (A. Deguise) 5:20 No 194 (A. Deguise) 5:20 No 195 (A. Deguise) 5:20 No 196 (A. Deguise) 5:20 No 197 (A. Deguise) 5:20 No 198 (A. Deguise) 5:20 No 199 (A. Deguise) 5:20 No 200 (A. Deguise) 5:20 No 201 (A. Deguise) 5:20 No 202 (A. Deguise) 5:20 No 203 (A. Deguise) 5:20 No 204 (A. Deguise) 5:20 No 205 (A. Deguise) 5:20 No 206 (A. Deguise) 5:20 No 207 (A. Deguise) 5:20 No 208 (A. Deguise) 5:20 No 209 (A. Deguise) 5:20 No 210 (A. Deguise) 5:20 No 211 (A. Deguise) 5:20 No 212 (A. Deguise) 5:20 No 213 (A. Deguise) 5:20 No 214 (A. Deguise) 5:20 No 215 (A. Deguise) 5:20 No 216 (A. Deguise) 5:20 No 217 (A. Deguise) 5:20 No 218 (A. Deguise) 5:20 No 219 (A. Deguise) 5:20 No 220 (A. Deguise) 5:20 No 221 (A. Deguise) 5:20 No 222 (A. Deguise) 5:20 No 223 (A. Deguise) 5:20 No 224 (A. Deguise) 5:20 No 225 (A. Deguise) 5:20 No 226 (A. Deguise) 5:20 No 227 (A. Deguise) 5:20 No 228 (A. Deguise) 5:20 No 229 (A. Deguise) 5:20 No 230 (A. Deguise) 5:20 No 231 (A. Deguise) 5:20 No 232 (A. Deguise) 5:20 No 233 (A. Deguise) 5:20 No 234 (A. Deguise) 5:20 No 235 (A. Deguise) 5:20 No 236 (A. Deguise) 5:20 No 237 (A. Deguise) 5:20 No 238 (A. Deguise) 5:20 No 239 (A. Deguise) 5:20 No 240 (A. Deguise) 5:20 No 241 (A. Deguise) 5:20 No 242 (A. Deguise) 5:20 No 243 (A. Deguise) 5:20 No 244 (A. Deguise) 5:20 No 245 (A. Deguise) 5:20 No 246 (A. Deguise) 5:20 No 247 (A. Deguise) 5:20 No 248 (A. Deguise) 5:20 No 249 (A. Deguise) 5:20 No 250 (A. Deguise) 5:20 No 251 (A. Deguise) 5:20 No 252 (A. Deguise) 5:20 No 253 (A. Deguise) 5:20 No 254 (A. Deguise) 5:20 No 255 (A. Deguise) 5:20 No 256 (A. Deguise) 5:20 No 257 (A. Deguise) 5:20 No 258 (A. Deguise) 5:20 No 259 (A. Deguise) 5:20 No 260 (A. Deguise) 5:20 No 261 (A. Deguise) 5:20 No 262 (A. Deguise) 5:20 No 263 (A. Deguise) 5:20 No 264 (A. Deguise) 5:20 No 265 (A. Deguise) 5:20 No 266 (A. Deguise) 5:20 No 267 (A. Deguise) 5:20 No 268 (A. Deguise) 5:20 No 269 (A. Deguise) 5:20 No 270 (A. Deguise) 5:20 No 271 (A. Deguise) 5:20 No 272 (A. Deguise) 5:20 No 273 (A. Deguise) 5:20 No 274 (A. Deguise) 5:20 No 275 (A. Deguise) 5:20 No 276 (A. Deguise) 5:20 No 277 (A. Deguise) 5:20 No 278 (A. Deguise) 5:20 No 279 (A. Deguise) 5:20 No 280 (A. Deguise) 5:20 No 281 (A. Deguise) 5:20 No 282 (A. Deguise) 5:20 No 283 (A. Deguise) 5:20 No 284 (A. Deguise) 5:20 No 285 (A. Deguise) 5:20 No 286 (A. Deguise) 5:20 No 287 (A. Deguise) 5:20 No 288 (A. Deguise) 5:20 No 289 (A. Deguise) 5:20 No 290 (A. Deguise) 5:20 No 291 (A. Deguise) 5:20 No 292 (A. Deguise) 5:20 No 293 (A. Deguise) 5:20 No 294 (A. Deguise) 5:20 No 295 (A. Deguise) 5:20 No 296 (A. Deguise) 5:20 No 297 (A. Deguise) 5:20 No 298 (A. Deguise) 5:20 No 299 (A. Deguise) 5:20 No 300 (A. Deguise) 5:20 No 301 (A. Deguise) 5:20 No 302 (A. Deguise) 5:20 No 303 (A. Deguise) 5:20 No 304 (A. Deguise) 5:20 No 305 (A. Deguise) 5:20 No 306 (A. Deguise) 5:20 No 307 (A. Deguise) 5:20 No 308 (A. Deguise) 5:20 No 309 (A. Deguise) 5:20 No 310 (A. Deguise) 5:20 No 311 (A. Deguise) 5:20 No 312 (A. Deguise) 5:20 No 313 (A. Deguise) 5:20 No 314 (A. Deguise) 5:20 No 315 (A. Deguise) 5:20 No 316 (A. Deguise) 5:20 No 317 (A. Deguise) 5:20 No 318 (A. Deguise) 5:20 No 319 (A. Deguise) 5:20 No 320 (A. Deguise) 5:20 No 321 (A. Deguise) 5:20 No 322 (A. Deguise) 5:20 No 323 (A. Deguise) 5:20 No 324 (A. Deguise) 5:20 No 325 (A. Deguise) 5:20 No 326 (A. Deguise) 5:20 No 327 (A. Deguise) 5:20 No 328 (A. Deguise) 5:20 No 329 (A. Deguise) 5:20 No 330 (A. Deguise) 5:20 No 331 (A. Deguise) 5:20 No 332 (A. Deguise) 5:20 No 333 (A. Deguise) 5:20 No 334 (A. Deguise) 5:20 No 335 (A. Deguise) 5:20 No 336 (A. Deguise) 5:20 No 337 (A. Deguise) 5:20 No 338 (A. Deguise) 5:20 No 339 (A. Deguise) 5:20 No 340 (A. Deguise) 5:20 No 341 (A. Deguise) 5:20 No 342 (A. Deguise) 5:20 No 343 (A. Deguise) 5:20 No 344 (A. Deguise) 5:20 No 345 (A. Deguise) 5:20 No 346 (A. Deguise) 5:20 No 347 (A. Deguise) 5:20 No 348 (A. Deguise) 5:20 No 349 (A. Deguise) 5:20 No 350 (A. Deguise) 5:20 No 351 (A. Deguise) 5:20 No 352 (A. Deguise) 5:20 No 353 (A. Deguise) 5:20 No 354 (A. Deguise) 5:20 No 355 (A. Deguise) 5:20 No 356 (A. Deguise) 5:20 No 357 (A. Deguise) 5:20 No 358 (A. Deguise) 5:20 No 359 (A. Deguise) 5:20 No 360 (A. Deguise) 5:20 No 361 (A. Deguise) 5:20 No 362 (A. Deguise) 5:20 No 363 (A. Deguise) 5:20 No 364 (A. Deguise) 5:20 No 365 (A. Deguise) 5:20 No 366 (A. Deguise) 5:20 No 367 (A. Deguise) 5:20 No 368 (A. Deguise) 5:20 No 369 (A. Deguise) 5:20 No 370 (A. Deguise) 5:20 No 371 (A. Deguise) 5:20 No 372 (A. Deguise) 5:20 No 373 (A. Deguise) 5:20 No 374 (A. Deguise) 5:20 No 375 (A. Deguise) 5:20 No 376 (A. Deguise) 5:20 No 377 (A. Deguise) 5:20 No 378 (A. Deguise) 5:20 No 379 (A. Deguise) 5:20 No 380 (A. Deguise) 5:20 No 381 (A. Deguise) 5:20 No 382 (A. Deguise) 5:20 No 383 (A. Deguise) 5:20 No 384 (A. Deguise) 5:20 No 385 (A. Deguise) 5:20 No 386 (A. Deguise) 5:20 No 387 (A. Deguise) 5:20 No 388 (A. Deguise) 5:20 No 389 (A. Deguise) 5:20 No 390 (A. Deguise) 5:20 No 391 (A. Deguise) 5:20 No 392 (A. Deguise) 5:20 No 393 (A. Deguise) 5:20 No 394 (A. Deguise) 5:20 No 395 (A. Deguise) 5:20 No 396 (A. Deguise) 5:20 No 397 (A. Deguise) 5:20 No 398 (A. Deguise) 5:20 No 399 (A. Deguise) 5:20 No 400 (A. Deguise) 5:20 No 401 (A. Deguise) 5:20 No 402 (A. Deguise) 5:20 No 403 (A. Deguise) 5:20 No 404 (A. Deguise) 5:20 No 405 (A. Deguise) 5:20 No 406 (A. Deguise) 5:20 No 407 (A. Deguise) 5:20 No 408 (A. Deguise) 5:20 No 409 (A. Deguise) 5:20 No 410 (A. Deguise) 5:20 No 411 (A. Deguise) 5:20 No 412 (A. Deguise) 5:20 No 413 (A. Deguise) 5:20 No 414 (A. Deguise) 5:20 No 415 (A. Deguise) 5:20 No 416 (A. Deguise) 5:20 No 417 (A. Deguise) 5:20 No 418 (A. Deguise) 5:20 No 419 (A. Deguise) 5:20 No 420 (A. Deguise) 5:20 No 421 (A. Deguise) 5:20 No 422 (A. Deguise) 5:20 No 423 (A. Deguise) 5:20 No 424 (A. Deguise) 5:20 No 425 (A. Deguise) 5:20 No 426 (A. Deguise) 5:20 No 427 (A. Deguise) 5:20 No 428 (A. Deguise) 5:20 No 429 (A. Deguise) 5:20 No 430 (A. Deguise) 5:20 No 431 (A. Deguise) 5:20 No 432 (A. Deguise) 5:20 No 433 (A. Deguise) 5:20 No 434 (A. Deguise) 5:20 No 435 (A. Deguise) 5:20 No 436 (A. Deguise) 5:20 No 437 (A. Deguise) 5:20 No 438 (A. Deguise) 5:20 No 439 (A. Deguise) 5:20 No 440 (A. Deguise) 5:20 No 441 (A. Deguise) 5:20 No 442 (A. Deguise) 5:20 No 443 (A. Deguise) 5:20 No 444 (A. Deguise) 5:20 No 445 (A. Deguise) 5:20 No 446 (A. Deguise) 5:20 No 447 (A. Deguise) 5:20 No 448 (A. Deguise) 5:20 No 449 (A. Deguise) 5:20 No 450 (A. Deguise) 5:20 No 451 (A. Deguise) 5:20 No 452 (A. Deguise) 5:20 No 453 (A. Deguise) 5:20 No 454 (A. Deguise) 5:20 No 455 (A. Deguise) 5:20 No 456 (A. Deguise) 5:20 No 457 (A. Deguise) 5:20 No 458 (A. Deguise) 5:20 No 459 (A. Deguise) 5:20 No 460 (A. Deguise) 5:20 No 461 (A. Deguise) 5:20 No 462 (A. Deguise) 5:20 No 463 (A. Deguise) 5:20 No 464 (A. Deguise) 5:20 No 465 (A. Deguise) 5:20 No 466 (A. Deguise) 5:20 No 467 (A. Deguise) 5:20 No 468 (A. Deguise) 5:20 No 469 (A. Deguise) 5:20 No 470 (A. Deguise) 5:20 No 471 (A. Deguise) 5:20 No 472 (A. Deguise) 5:20 No 473 (A. Deguise) 5:20 No 474 (A. Deguise) 5:20 No 475 (A. Deguise) 5:20 No 476 (A. Deguise) 5:20 No 477 (A. Deguise) 5:20 No 478 (A. Deguise) 5:20 No 479 (A. Deguise) 5:20 No 480 (A. Deguise) 5:20 No 481 (A. Deguise) 5:20 No 482 (A. Deguise) 5:20 No 483 (A. Deguise) 5:20 No 484 (A. Deguise) 5:20 No 485 (A. Deguise) 5:20 No 486 (A. Deguise) 5:20 No 487 (A. Deguise) 5:20 No 488 (A. Deguise) 5:20 No 489 (A. Deguise) 5:20 No 490 (A. Deguise) 5:20 No 491 (A. Deguise) 5:20 No 492 (A. Deguise) 5:20 No 493 (A. Deguise) 5:20 No 494 (A. Deguise) 5:20 No 495 (A. Deguise) 5:20 No 496 (A. Deguise) 5:20 No 497 (A. Deguise) 5:20 No 498 (A. Deguise) 5:20 No 499 (A. Deguise) 5:20 No 500 (A. Deguise) 5:20 No 501 (A. Deguise) 5:20 No 502 (A. Deguise) 5:20 No 503 (A. Deguise) 5:20 No 504 (A. Deguise) 5:20 No 505 (A. Deguise) 5:20 No 506 (A. Deguise) 5:20 No 507 (A. Deguise) 5:20 No 508 (A. Deguise) 5:20 No 509 (A. Deguise) 5:20 No 510 (A. Deguise) 5:20 No 511 (A. Deguise) 5:20 No 512 (A. Deguise) 5:20 No 513 (A. Deguise) 5:20 No 514 (A. Deguise) 5:20 No 515 (A. Deguise) 5:20 No 516 (A. Deguise) 5:20 No 517 (A. Deguise) 5:20 No 518 (A. Deguise) 5:20 No 519 (A. Deguise) 5:20 No 520 (A. Deguise) 5:20 No 521 (A. Deguise) 5:20 No 522 (A. Deguise) 5:20 No 523 (A. Deguise) 5:20 No 524 (A. Deguise) 5:20 No 525 (A. Deguise) 5:20 No 526 (A. Deguise) 5:20 No 527 (A. Deguise) 5:20 No 528 (A. Deguise) 5:20 No 529 (A. Deguise) 5:20 No 530 (A. Deguise) 5:20 No 531 (A. Deguise) 5:20 No 532 (A. Deguise) 5:20 No 533 (A. Deguise) 5:20 No 534 (A. Deguise) 5:20 No 535 (A. Deguise) 5:20 No 536 (A. Deguise) 5:20 No 537 (A. Deguise) 5:20 No 538 (A. Deguise) 5:20 No 539 (A. Deguise) 5:20 No 540 (A. Deguise) 5:20 No 541 (A. Deguise) 5:20 No 542 (A. Deguise) 5:20 No 543 (A. Deguise) 5:20 No 544 (A. Deguise) 5:20 No 545 (A. Deguise) 5:20 No 546 (A. Deguise) 5:20 No 547 (A. Deguise) 5:20 No 548 (A. Deguise) 5:20 No 549 (A. Deguise) 5:20 No 550 (A. Deguise) 5:20 No 551 (A. Deguise) 5:20 No 552 (A. Deguise) 5:20 No 553 (A. Deguise) 5:20 No 554 (A. Deguise) 5:20 No 555 (A. Deguise) 5:20 No 556 (A. Deguise) 5:20 No 557 (A. Deguise) 5:20 No 558 (A. Deguise) 5:20 No 559 (
--	--	---

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieue)
COMMERCES — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements meublés à louer
110 Argent demandé	343 Logements demandés
115 Associations d'affaires	344 Logements à partager
120 Hypothèques	350 Maisons à louer
125 Occasions d'affaires	350 Maisons à vendre
130 Immeubles	350 Maisons à louer
135 Bureaux à louer	350 Maisons à vendre
140 Bureaux demandés	350 Maisons à louer
145 Commerces à louer	350 Maisons à vendre
150 Commerces à vendre	350 Maisons à louer
155 Commerces demandés	350 Maisons à vendre
160 Entreprises à louer	350 Maisons à louer
165 Entreprises à vendre	350 Maisons à vendre
170 Entreprises demandées	350 Maisons à louer
175 Locaux à louer	350 Maisons à vendre
180 Locaux demandés	350 Maisons à louer
SERVICES (200)	405 Accessoires de bureau
203 Agences matrimoniales	408 Animaux
205 Arbres et porteries	411 Antiquités
209 Assurances	411 Appareils électriques
211 Cartes professionnelles	417 Appareils photo
214 Cours — Enseignement	420 Articles de sport
217 Déménagement — Transport	422 Avis divers
220 Entrepreneurs	422 Bicyclettes
225 Entreprises (vermeine)	422 Camping
229 Garderies	422 Divers à vendre
231 Imprimerie	422 Divers à louer
235 Infirmités	422 Divers demandés
239 Médicaments	422 Embarcations
241 Photographie	422 Entrepreneurs, tentes-remises
241 Plomberie Chauffage	422 Machines à coudre
244 Ramassage	422 Matériaux de construction
247 Réparation entretien	422 Meubles
250 Réceptions — restaurants	422 Monnaie — Embroid
253 Salons de beauté	422 Musique
256 Services divers	422 Nouvelles
LOGIS (300)	422 Radios T.V. Stéréo
305 Chalets à louer	422 Roulotte
306 Chalets à louer	422 Souffleries à neige
307 Chalets demandés	422 Tapis — tapis prêts
310 Chambres à louer	422 Tableaux peintures
311 Chambres à louer (Champlain)	422 Tendeuses
311 Chambres à louer (Limoulu)	422 Tissus vêtements
311 Chambres à louer (Montcalm)	EMPLOIS (500)
313 Chambres à louer	510 Couples demandés
313 (St-Jean-Baptiste)	520 Emplois demandés
314 Chambres à louer (St-Roch)	530 Femmes — filles demandées
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	540 Hommes demandés
316 Dubergers, Neuchâtel	550 Hommes et femmes demandés
317 Chambres à louer (Charlesbourg)	560 Représentants
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	570 Professionnels
319 (Sillery, Ste-Foy)	590 Service domestique
320 Chambres à louer (Banlieue)	VEHICULES MOTEURS (700)
321 Chambres demandées	705 Accessoires et pièces
322 Chambres et pension	710 Autos à louer
322 Chambre et pension demandées	711 Autos à vendre
322 Logements à louer (Champlain)	711 RINFRET AUTO
322 Logements à louer (Limoulu)	711 VENDEUR VOLKSWAGEN
322 Logements à louer (Montcalm)	711 1971 Mercury Comet V-8 automatique
322 Logements à louer	711 1971 Toyota 1.300 1971 Renault
322 Logements à louer (St-Roch)	711 R-8 1950 Volvo 1969 1.550 1969
322 Logements à louer (St-Sauveur)	711 Austin 1900 1.050 1969 Envoy
322 Logements à louer (Les Saules, Dubergers, Neuchâtel)	711 1950 Volkswagen 850 50
322 Logements à louer (Charlesbourg)	711 rue Deslisle, Rond Point, Lévis. — TEL: 833-2133
322 Logements à louer (Rive-Sud)	711 134685 12-3 (24 fs) 711
322 (Sillery, Ste-Foy)	AUTOS A LOUER
	REMPARTS
	A partir de \$6.95 par jour, \$0.07 le
	milieu, aussi \$12., \$13., \$14., \$15.
	par jour sans frais de mileage. —
	138, St-Jean. — TEL: 529-6322
	134753 6-3 (24 fs) 710
	VENTE MAZDA SERVICE
	GARAGE o. Gosselin INC.
	185, avenue St-Sacrement, Qué.
	681-0525
	134931 22-3 (24 fs) 711

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement. — TEL: 663-6806.

134843 19-3 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrière & Lalonde, notaires, 38, Desjardins, Québec. TEL: 523-3813.

134708 2-3 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèques. Exemple de chèques, prêts personnels, Service rapide. Prêt P.M. du Québec, courtiers, 1406, St-Cyrille ouest — 688-1624, soir 626-1513.

134301 3-2 (mar.j.s. au 29-3) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires échelonnés les hypothèques et les balances de vente au prorata. Je peux vous donner une réponse pour le même jour. Appelez en tout temps 626-4198.

134912 20-3 (24 fs) 105

150 Commerces à vendre

Magasin et maison privée à vendre — Consistant en matériel de construction, ferronnerie, quincaillerie, peinture, etc. Bon chiffre d'affaires, magasin en plein essor situé sur la route 3 — 55 milles de Québec, vers Trois-Rivières, bel endroit, bonne occasion pour échafaud sérieux.

134688 14-3 (24 fs) 150

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES A MEILLEURES CONDITIONS. A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. LANGELIER. TEL: 525-4632.

134840 13-3 (24 fs) 432

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — TEL: 522-1539. Clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Aménagement de bureau.

134720 3-3 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec, 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionneurs.

134707 2-3 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Phénex (en gros), accessoires de tricot de toutes sortes. Made-Laîne Enr. 317, 516 rue ouest, St-Rodrigue. — TEL: 628-0420.

134715 3-3 (24 fs) 435

Caisses enregistreuse (cash) conviendrait pour restaurant, épicerie; aussi autre à 5 toques. Magasin Laine Carrier, Pintendre, cte Lévis. — TEL: 837-0816.

135013 27-3 (15 fs) 435

COFFRES-FORTS — 2 usages avec portes doubles, en bonne condition

\$325, chacun. Aussi coffre à maison et coffre anti-vol livraison immédiate. Monarch safe Tel: (418) 522-3306.

134977 24-3 (24 fs) 435

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1134 rue St-Jean, Québec 4, — TEL: 134999 27-3 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaime. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — TEL: 842-1911.

134709 2-3 (24 fs) 456

Achat, Vente, Echange

Équipement usagé, de toutes sortes, plomberie, chauffage, électricité, portes intérieures, extérieures, tapis, \$1.50 vers. Québec Démolition Ltée, TEL: 872-2455.

134536 28-2 (24 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH 525-8155, 525-9426, 529-4223

Face égale Jacques-Cartier

Meubles anciens neufs, poèmes 220, \$129.77 ou réfrigérateur, cabinets. Lessiveuses \$129.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.97, divan-lits \$157, ou Chesterfield, 2 mox-coeurs. Set de cuisine \$37.77, etc., etc. Entrepôts, livraison gratuite. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement.

134911 21-3 (24 fs) 459

MENAGE style canadien 1973, neuf, complet à vendre, \$2,285, appareils électriques couleur. TEL: 667-4343.

134747 6-3 (24 fs) 459

UNE VISITE n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tout styles, pas d'administration. 626-1108 — 626-7158.

134848 22-3 (24 fs) 459

MANège complet neuf (Espagnol) 1973

poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, lave-vaisselle, etc., etc. pour \$1,795. TEL: 667-5100.

134748 6-3 (24 fs) 459

HENRI TURCOTTE LTEE

VENTE DE MEUBLES A PRIX D'ECONOMIE

FUTURS mariés, profitez de nos bas prix pour faire l'achat de votre ameublement complet 3 pièces. Voici ce qu'il peut vous en coûter pour meubler la chambre, la cuisine et le salon avec un ameublement de style moderne, \$475 ou \$575. Avec du style colonial ou espagnol seulement \$775 ou \$890. Avec le style canadien \$1095. Ces bons prix comprennent la livraison, un bon service après-vente et les garanties les plus avantageuses. Facilités de paiement pour convenir à votre budget. Aucun comptant requis à l'achat si desiré et jusqu'à 36 mois pour payer. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Courtoisie, Québec. TEL: 529-3365. Depuis 35 ans au service des Québécois.

234901 17-3 (13 fs) 459

(341) Logements à louer

PLATEAU LORETTEVILLE

EN PRIMEUR A QUEBEC 3 1/2 x 4 1/2 — 6 PIECES (MEUBLE SI DESIRE)

Centre-ville des plus modernes

meubles modernes ou coloniaux

tous les jeux imaginables pour enfants et adultes

vue de la rue

maquette sur les lieux

5, RUE BOUCHER

Pour informations:

842-8850

843-2398

PA G A R O

CONSTRUCTION

St-Foy — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

339 Logements à louer

(Sillery, Ste-Foy)

St-Foy — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

337 Logements à louer

(Charlesbourg)

Charlesbourg — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

EN VACANCES

12 MOIS SUR 12

Charlesbourg — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

33997 24-3 (12 fs) 339

Logements à louer

Logement à louer — St-Sacrement — 3 pièces, chauffé, eau chaude, 1er mai. TEL: 527-4652.

134986 24-3 (3 fs) 341

Logements demandés

QUARTIER LIMOULOU — logement (5) demandé (s), 7 ou 8 chambres à coucher — autres pièces de service. — TEL: 524-7031, 524-5232.

135000 27-3 (3 fs) 343

(360) Maison à vendre

ST-MALO — Pres Centre Industriel, maison de 6 logements, 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. TEL: 523-5352.

134719 3-3 (24 fs) 360

Maison de campagne à vendre avec 10 arpents de terre, comprenant garage et remise. Heures: Leduc, rang, St-Jacques, Pont-Rouge. TEL: 329-2219.

134925 22-3 (6 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. TEL: 529-9352 — 651-3078.

134679 1-3 (48 fs) 391

477 Tapis — tuiles — prélatés

Montigny tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — TEL: 626-0913.

134690 7-3 (24 fs) 477

DIVERS (400)

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES A MEILLEURES CONDITIONS. A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. LANGELIER. TEL: 525-4632.

134840 13-3 (24 fs) 432

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — TEL: 522-1539.

Clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Aménagement de bureau.

134720 3-3 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec, 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionneurs.

134707 2-3 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Phénex (en gros), accessoires de tricot de toutes sortes. Made-Laîne Enr. 317, 516 rue ouest, St-Rodrigue. — TEL: 628-0420.

134715 3-3 (24 fs) 435

Caisses enregistreuse (cash) conviendrait pour restaurant, épicerie; aussi autre à 5 toques. Magasin Laine Carrier, Pintendre, cte Lévis. — TEL: 837-0816.

135013 27-3 (15 fs) 435

COFFRES-FORTS — 2 usages avec portes doubles, en bonne condition

\$325, chacun. Aussi coffre à maison et coffre anti-vol livraison immédiate. Monarch safe Tel: (418) 522-3306.

134977 24-3 (24 fs) 435

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1134 rue St-Jean, Québec 4, — TEL: 134999 27-3 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaime. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — TEL: 842-1911.

134709 2-3 (24 fs) 456

Achat, Vente, Echange

Équipement usagé, de toutes sortes, plomberie, chauffage, électricité, portes intérieures, extérieures, tapis, \$1.50 vers. Québec Démolition Ltée, TEL: 872-2455.

134536 28-2 (24 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH 525-8155, 525-9426, 529-4223

Face égale Jacques-Cartier

Meubles anciens neufs, poèmes 220, \$129.77 ou réfrigérateur, cabinets. Lessiveuses \$129.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.97, divan-lits \$157, ou Chesterfield, 2 mox-coeurs. Set de cuisine \$37.77, etc., etc. Entrepôts, livraison gratuite. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement.

134911 21-3 (24 fs) 459

MENAGE style canadien 1973, neuf, complet à vendre, \$2,285, appareils électriques couleur. TEL: 667-4343.

134747 6-3 (24 fs) 459

UNE VISITE n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tout styles, pas d'administration. 626-1108 — 626-7158.

134848 22-3 (24 fs) 459

MANège complet neuf (Espagnol) 1973

poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, lave-vaisselle, etc., etc. pour \$1,795. TEL: 667-5100.

134748 6-3 (24 fs) 459

HENRI TURCOTTE LTEE

VENTE DE MEUBLES A PRIX D'ECONOMIE

FUTURS mariés, profitez de nos bas prix pour faire l'achat de votre ameublement complet 3 pièces. Voici ce qu'il peut vous en coûter pour meubler la chambre, la cuisine et le salon avec un ameublement de style moderne, \$475 ou \$575. Avec du style colonial ou espagnol seulement \$775 ou \$890. Avec le style canadien \$1095. Ces bons prix comprennent la livraison, un bon service après-vente et les garanties les plus avantageuses. Facilités de paiement pour convenir à votre budget. Aucun comptant requis à l'achat si desiré et jusqu'à 36 mois pour payer. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Courtoisie, Québec. TEL: 529-3365. Depuis 35 ans au service des Québécois.

234901 17-3 (13 fs) 459

(341) Logements à louer

PLATEAU LORETTEVILLE

EN PRIMEUR A QUEBEC 3 1/2 x 4 1/2 — 6 PIECES (MEUBLE SI DESIRE)

Centre-ville des plus modernes

meubles modernes ou coloniaux

tous les jeux imaginables pour enfants et adultes

vue de la rue

maquette sur les lieux

5, RUE BOUCHER

Pour informations:

842-8850

843-2398

PA G A R O

CONSTRUCTION

St-Foy — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

339 Logements à louer

(Sillery, Ste-Foy)

St-Foy — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

337 Logements à louer

(Charlesbourg)

Charlesbourg — Logements de 3, 4 1/2 pièces, neufs, très grands, soleil, balcon, remises, eau chaude, tout confort, tranquillité, télévisable, tout électrique, meuble sur demande.

JOUR 681-0221 — SOIR 624-8448

134868 16-3 (25 fs) 337

La météo

TORONTO (PC) — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord :	
Min. Max.	
Vancouver	37 49
Victoria	52 50
Jasper	25 38
Edmonton	31 32
Calgary	25 32
Regina	27 53



L'horoscope

MERCREDI, 28 MARS 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Mettez de l'ordre dans vos affaires, ça vous évitera des pertes de temps. Vibrations stimulantes.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ayez un œil sur l'avenir et surveillez de plus près la marche de vos entreprises. Soyez plein d'égard pour vos subordonnés.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Il n'y a pas lieu de vous inquiéter, lisez-vous à votre bon jugement. Vous toucherez des bénéfices sur lesquels vous ne comptiez pas.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous serez en pleine forme pour endosser des nouvelles responsabilités. Une agréable surprise sur le plan sentimental.

24 juillet au 23 août (Lion) — La bonne répartition des tâches est indispensable à ceux qui veulent réussir aujourd'hui, dans quelque domaine que ce soit.

24 août au 23 septembre (Vierge) — N'entreprenez pas plus d'une chose à la fois. Les enfants seront vos meilleurs compagnons et vos plus grands espoirs.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — La journée sera de plus en plus agréable au fur et à mesure qu'elle avancera. Les résultats dépasseront vos espérances.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous serez bien inspiré pour écrire. Influences planétaires propices aux militaires aussi bien qu'aux civils.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Influences planétaires contraires pour les étudiants, mais stimulantes pour les maîtres de maisons. Souriez.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Maintenez votre humeur au beau. Vous recevrez des encouragements pour une précieuse information.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Sous le signe du progrès vous accomplirez des progrès remarquables. Journée satisfaisante dans l'ensemble et le détail.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous éprouverez plus de satisfaction à travailler en groupe, qu'à vous débattre seul. Les souvenirs se bousculent dans votre mémoire.

La CIL doit concurrencer avec l'Europe, le Japon et les Etats-Unis

MONTREAL — Les services de planification de la Canadian Industries Limited depuis quelques années déjà, prévoient la situation actuelle dans laquelle l'industrie canadienne doit concurrencer avec les trois régions industrielles importantes, soit l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Voilà la teneur d'un message conjoint signé par MM. Léonard Hynes, président du conseil et E.L. Hamilton, président, dans le rapport annuel et le bilan financier de la CIL que les actionnaires ont reçus aujourd'hui.

Dans ce rapport, déclare le rapport, la CIL a dirigé son attention "sur le développement de stratégies qui permettent de centrer les efforts de la compagnie autour de secteurs dont les avantages sont spécifiques au marché canadien ou qui sont viables à l'échelle mondiale, dans l'environnement actuel".

D'après la CIL, les entreprises qui devraient s'avérer concurrentielles, sont celles qui desservent le secteur des richesses naturelles ou qui y sont reliées de quelque façon. Ainsi, la compagnie s'est appliquée à accroître la gamme de ses produits et de ses services aux industries de ressources et à les réduire auprès des entreprises qui ne possèdent pas les effectifs suffisants.

La CIL a mis au point, une stratégie à quatre niveaux: diversification dans de nouveaux secteurs d'activité; renforcement de certaines opérations déjà existantes; déléguement d'activités qui ne sont pas dans les secteurs d'importance primordiale; et restructuration de l'organisation, afin qu'elle s'adapte mieux aux besoins corporatifs qui en résultent.

En révisant les progrès réalisés à date, le rapport mentionne qu'au cours des trois dernières années, la CIL a investi plus de \$18 millions, dans de nouvelles entreprises, surtout celles qui desservent les industries de ressources. De plus, la compagnie a réussi des percées dans la commercialisation de sa technologie chimique et de ses services dans le domaine de la réduction de la pollution. Selon le rapport, ces secteurs représentent un chiffre de vente de plus de \$25 millions pour 1972.

Le rapport par ailleurs déclare que l'usine de chlorocalcaire de \$30 millions dont la construction à Bécancour, était annoncée récemment, utilisera une technologie de pointe dans les domaines de la fabrication et du contrôle de la pollution. Elle permettra à la CIL d'améliorer sa position dans la fabrication de ses produits chimiques importants pour l'économie. Les produits de la nouvelle usine répondront à une demande toujours croissante en chlore et en soude caustique dans l'Est du Canada, surtout de la part de l'industrie des pâtes et papiers.

Le rapport fait aussi état du fait que la CIL a bien réussi à améliorer son efficacité d'exploitation. Par exemple, on construit à l'heure actuelle, des installations modernes de fabrication de peintures et de pesticides qui remplaceront les usines déjà existantes. Les services de recherche de la CIL ont également été restructurés afin de les lier plus étroitement aux secteurs d'affaires où se présentent les meilleures occasions.

Comme exemple de situations où la CIL s'est départie

d'entreprises qui ne cadraient plus avec ses plans, il y a la vente en 1971 d'intérêts majoritaires dans la Millhaven Fibres Limited et l'an dernier, la vente d'une partie du secteur des emballages de plastique.

Les résultats des efforts de la compagnie jusqu'ici sont exprimés par ses réalisations de 1972 déjà annoncées dans un rapport préliminaire remis aux actionnaires plus tôt cette année. Les ventes totales de la CIL et de ses filiales se chiffraient à \$324,547,000 en 1972. Ce montant représente une augmentation du chiffre de vente de l'ordre de \$7,564,000 sur l'année précédente. Ces chiffres ne tiennent pas compte des ventes de la Millhaven Fibres Limited, une filiale qui a été vendue au cours du dernier trimestre de 1971.

Le bénéfice net sans les postes extraordinaires s'établissait à \$10,532,000, soit \$1.06 par action ordinaire. Cela représente une augmentation de 11 cents sur l'année précédente qui, compte tenu des revenus de la Millhaven Fibres Limited, avait connu un bénéfice net de \$9,458,000, soit 95 cents par action ordinaire.

Le rapport se montre optimiste, quant à l'année en cours. Il prévoit une progression continue de l'économie canadienne et une amélioration dans la plupart des industries desservies par la CIL. Le redressement dans l'industrie des pâtes et papiers et le progrès dans le secteur de l'agriculture, évidents en 1972, devaient continuer, tandis qu'un marché des métaux plus ferme devrait accélérer les activités minières et d'exploitation. Ces indications sont favorables à la CIL.

Nécrologie

BEAUMONT (Eva) — A Québec, le 26 mars 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Eva Beaumont, fille de feu M. Pierre Beaumont et de feu Mme Marie-Louise Hamel. Elle demeurait au 567 rue Nelson.

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres: M. et Mme Jean-Guy Beaumont (Nicole), M. et Mme Jean-Guy Corneau (Ginette); ses petits-enfants: Mario et Francine Beaumont; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alexandre Lachance, Mlle Marie Lachance, M. et Mme Paul-Emile Bourget (Marie-Marthe), M. et Mme Alphonse Martin, Mme Laura Savoie, Mme Dolores Comeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mercredi le 28 mars, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 8 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 27-3 (1 fs)

CHABOT (Eugène) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 mars 1973, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Eugène Chabot, époux de Mme Simone Laflamme. Il demeurait à Ste-Claire, comté de Dorchester.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Alcide Lacasse (Irene), Mlle Aline Chabot, M. et Mme Gilles Chabot (Armande), M. et Mme Daniel Roy (Gilberte), M. et Mme Rodrigue Chabot (Micheline), M. et Mme Clermont Boivin (Jacqueline), Mlle Carmen Noël, M. et Mme Valérie Grégoire (Léona Labbé), M. et Mme Henri Maheux (Marcelle Labbé) de St-Joseph de Beauce, M. et Mme Jean-Charles Labbé, Mme Josaphat Labbé de Vallée-Jonction, Mme Marius Labbé de Boston, Mass.; sa petite-fille: Louise Fournier d'Alma.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: Dr et Mme Jacques Fournier (Jeannine Cloutier) d'Alma; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Valérie Grégoire (Léona Labbé), M. et Mme Henri Maheux (Marcelle Labbé) de St-Joseph de Beauce, M. et Mme Jean-Charles Labbé, Mme Josaphat Labbé de Vallée-Jonction, Mme Marius Labbé de Boston, Mass.; sa petite-fille: Louise Fournier d'Alma.

Les funérailles auront lieu mercredi le 28 mars, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gerard Lehoullier & Fils Inc., à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Claire et de là au cimetière paroissial. 27-3 (1 fs)

FOURNIER (Aglé) — A Québec, le 25 mars 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Aglè Labbé, épouse de feu M. Aimé Fournier. Elle demeurait au 1589, boulevard St-Cyrille ouest.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: Dr et Mme Jacques Fournier (Jeannine Cloutier) d'Alma; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Valérie Grégoire (Léona Labbé), M. et Mme Henri Maheux (Marcelle Labbé) de St-Joseph de Beauce, M. et Mme Jean-Charles Labbé, Mme Josaphat Labbé de Vallée-Jonction, Mme Marius Labbé de Boston, Mass.; sa petite-fille: Louise Fournier d'Alma.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mars, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière de Vallée-Jonction. 26-3 (3 fs)

LACHANCE (J.-A.-Eugène) — A Québec, le 26 mars 1973, à l'âge de 69 ans, est décédé M. J.-A.-Eugène Lachance, époux de Mme Lydia Martin. Il demeurait au 567 rue Nelson.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et gendres: M. et Mme Jean-Guy Beaumont (Nicole), M. et Mme Jean-Guy Corneau (Ginette); ses petits-enfants: Mario et Francine Beaumont; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alexandre Lachance, Mlle Marie Lachance, M. et Mme Paul-Emile Bourget (Marie-Marthe), M. et Mme Alphonse Martin, Mme Laura Savoie, Mme Dolores Comeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mars, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 et, rue St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Ste-Charles. Le salon sera fermé de 5 h. à 7 h. 27-3 (2 fs)

MORIN (Eugène) — A Torremolinos, Espagne, le 23 mars 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Eugène Morin, époux en premières nocces de feu Mme Catherine Morin et en secondes nocces de Mme Thérèse Lapointe. Il demeurait au 816, Pierre-Maury.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Pierre Morin (Hélène Buteau), M. et Mme Régis Lemay (Paule); ses frères et sœurs: Mme Oscar Leclerc (Alexina), Hector, Alphonse, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces.

L'inhumation se fera en Espagne. Un service funéraire sera célébré mardi le 27 mars, à 3 heures, en l'église St-Thomas-d'Azquin. 26-3 (2 fs)

QUELLET (Freddy) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 mars 1973, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Freddy Quellet, époux de Mme Gerorgette Gagné. Il demeurait à St-Michel, comté de Bellechasse.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Quellet (Thérèse Camagna), M. Louis-Jean Quellet (Fleuriette Lagacé), M. et Mme Marcel Bélanger (Colette), M. et Mme Yvon Quellet (France Caron), M. et Mme André Gagné (Lisette), M. et Mme Yves Quellet (Claude Beaudoin), M. et Mme Richard Pigeon (Gisèle), M. et Mme André Quellet (Ginette Bélanger), M. et Mme Robert Roy (Pierrette); également sa mère: Mme Candide Quellet, de Montmagny; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Les funérailles auront lieu mercredi le 28 mars, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny, à 10 heures 15, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 27-3 (1 fs)

ROY (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Roy, célibataire, fils de feu M. Eusebe Roy et de feu Mme Olive Laverdière. Il demeurait à St-Gervais, comté de Bellechasse.

Il laisse dans le deuil sa sœur: Mme Armand Godbout; son frère: M. et Mme Wilfrid Roy; sa belle-sœur: Mme Aurèle Roy, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mars, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard Trahan, de St-Charles, à 9 heures 45, pour l'église de St-Gervais et de là au cimetière paroissial. 27-3 (2 fs)



Le doyen d'âge de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne était d'origine bretonne. Il était né en France à Livry (Ile et Vilaine), le 26 janvier 1875.

Il fut directeur de l'Ecole Morissette de Québec de 1929 à 1934 et directeur de l'orphelinat agricole de Ste-Germaine de Dorchester de 1934 à 1940.

Les restes mortels du regretté doyen des Frères sont exposés à la maison provinciale de La Pointe-du-Lac, jusqu'aux funérailles qui seront présidées par l'évêque du diocèse, Mgr Georges-Léon Pelletier, mercredi, le 28 courant, à 4 heures 45 p.m. 27-3 (2 fs)

MALENFANT (Sr St-Clet) — A Québec, le 25 mars 1973, à l'âge de 90 ans, est décédée Marie-Hélène Malenfant (dite Sr St-Clet).

Les funérailles auront lieu mercredi le 28 mars, à 14 heures 30, en la chapelle de la maison générale des Révérendes Sœurs de la Charité, rue d'Estimauville. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, St-Michel-Archange (Mastai), sous la direction de la maison Lépine Ltée. 26-3 (2 fs)

MORIN (Joseph) — A Ste-Monique, Les Saules, le 25 mars 1973, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Morin, époux de Mme Mathilda Dubord, demeurait au 92 rue Principale, St-Agapit, comté de Lotbinière.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Pierre (Gilberte Fournier), Alice (Mme Louis Bernier), Gracia (Mme Albert Dussault), Armand, Fernand (Madeleine Olivier), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mars, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Beaudoin & Ferland Ltée, 96, Principale, St-Agapit, à 9 heures 50, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. 27-3 (2 fs)

Dépenses

OTTAWA (PC) — Un montant de \$4,995,000 a été accordé en dons aux partis politiques en 1970 et a été déclaré comme dépenses courantes non déductibles de l'impôt.

Selon un document déposé, lundi, aux Communes, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, en réponse à une question écrite du chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, les dépenses non déductibles de toutes les compagnies se sont élevées à \$91,359,000.

Les industries manufacturières sont celles qui ont contribué le plus au financement des partis politiques, en donnant \$2,371,000.

Les dons aux partis politiques sont inclus parmi les dépenses non-déductibles en général.

De \$4,995,000, \$1,446,000 provenaient des sociétés canadiennes dont le contrôle est situé à l'extérieur du Canada, alors que le reste du montant, soit \$3,549,000 a été donné par les compagnies contrôlées par les Canadiens.

Bénéfices nets

Northwest Sports Enterprises, semestre au 31 déc. 1972, \$361,600, soit 36.2 cents l'action; 1971, \$353,000, soit 35.2 cents.

Pacific Western Airlines, exercice au 31 déc. 1972, \$2,119,677, soit 88 cents l'action; 1971, \$1,437,844, soit 73 cents.

Peoples Credit Jewellers, exercice au 31 jan. 1973, \$2,150,323, soit \$1.42 l'action; 1972, \$1,550,129, soit \$1.01.

Standard Brands, exercice au 31 déc. 1972, \$44,010,759, en devises américaines, \$320 l'action; 1971, \$39,808,994, soit \$2.91.

Unity Bank of Canada, trimestre au 31 jan. 1973, \$228,354; 1972, pas de chiffres pour comparer.

Zenith Electric Supply, exercice au 31 jan. 1972, \$348,300, soit 23 cents l'action; 1971, \$328,079, soit 26 cents.

Emco Ltd., exercice financier se terminant le 31 déc. 1972, \$547,000 ou 14.5 cents; 1971, \$1,679,000 ou 44.5 cents.

John Labat Ltd., neuf mois finissant le 31 janv. 1973, \$14,430,000 ou \$1.35; 1972, \$12,700,000 ou \$1.16.

Pace Petroleum Ltd., exercice financier se terminant le 31 déc. 1972, \$130,356 ou 10 cents; 1971, 11 mois, \$52,654 ou 4 cents.

Le groupe Orion annonce un bénéfice net de \$1.5 million

MONTREAL — Le Groupe Orion de Londres dont la Banque Royale du Canada est un des actionnaires fondateurs, annonce que ses bénéfices avant impôts pour l'exercice 1972 se dégageant à \$1.5 million. Les bénéfices nets après impôts sont de \$914,926 pour la même période.

Ce groupe international de banques, dont le siège social est à Londres, vient de terminer sa deuxième année d'activités. Il comprend quatre sociétés: l'Orion Bank, banque d'affaires internationale; l'Orion Term Bank, spécialisée dans les prêts à court et moyen termes ainsi que dans la participation à des syndicats de souscription; l'Orion Leasing Holdings, spécialisée dans le crédit-bail international et l'Orion Multinational Services, qui centralise les services essentiels aux activités du groupe.

L'Orion Term Bank a vu son actif passer de \$156 millions en 1971 à \$278 millions en 1972. Ses bénéfices après impôts se dégageant à \$709,104. L'Orion Bank, après son premier exercice complet d'activités internationales, a un actif de \$59.4 millions à la fin de 1972. Ses bénéfices après impôts s'élevaient à \$205,882.

Les six banques actionnaires du Groupe Orion sont: la Banque Royale du Canada, The Chase National Overseas Banking Corporation, le Credito Italiano, la Banque Mitsubishi, la National Westminster Bank Ltd. et la Westdeutsche Landesbank Girozentrale.

Parlant des changements survenus dans les affaires bancaires internationales, M. John Haley, chef de la direction du groupe, a souligné que sa croissance continue faisait du groupe Orion une des banques d'émission et de placement les plus dynamiques sur le marché international.

"Dans une conjoncture aussi changeante", a-t-il dit, "le Groupe Orion s'est acquis une réputation de chef de file. Il continuera à profiter des occasions que lui propose le marché financier international en poursuivant sa politique de diversification et d'innovation".

Les directeurs de la succursale de Francfort, située au Bockenheimer Landstrasse 51-53, sont Messieurs H.J. Janthur et H.J. Schneller.

Succursale de la Banque Canadienne Impériale en Allemagne

TORONTO — La Banque de Commerce Canadienne Impériale annonce qu'elle a inauguré à Francfort, en Allemagne, une succursale où elle offre la gamme complète de ses services bancaires.

Bien que la Banque de Commerce possède, depuis plusieurs années, un bureau de représentation à Francfort, le fait qu'elle ait décidé d'y établir une succursale offrant tous les services bancaires est bien représentatif de l'importance que prend cette ville comme centre financier à l'échelle internationale, et fait ressortir l'ampleur qu'a atteint le mouvement du commerce et des investissements entre le Canada et l'Allemagne de l'Ouest.

Au cours de l'an dernier, la Banque de Commerce a augmenté le nombre déjà considérable de ses bureaux et succursales à l'étranger, dans le but surtout de servir les sociétés et les hommes d'affaires du Canada qui traitent avec les pays membres de la Communauté économique européenne. Ainsi, la Banque a ouvert des bureaux de représentation à Bruxelles et à Milan et elle va bientôt ouvrir une succursale à Paris.

LE FANTÔME



Le colonel Werobu dépose les rapports des recrues dans le coffre-fort.

Par en dessous le Fantôme prend les papiers du coffre-fort...

Hum... de bons hommes. Ils semblent tous bien... mais ce nom Zokko?

"Ce nom me rappelle quelque chose. Je regarderai celui-ci soigneusement."

Par Lee Falk et Sy Barry

PHILOMENE



LE TELEVEUR FONCTIONNE MAL... CET HOMME TREMBLE...

TOUT LE MONDE DONT L'AIR DE FRISONNER.

PAS SURPRENANT QU'ILS FRISONNENT... REGARDE NOTRE ANTENNE.

Par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TETEBECHE



QUAND JE T'APPELLE...

ROSAIRE, VAS-TU BIEN?

Bien sûr!

Je chante tout simplement.

Oh! bon... ça résonnait comme tu étais en train de t'écouter avec la serviette!

par Chic Young



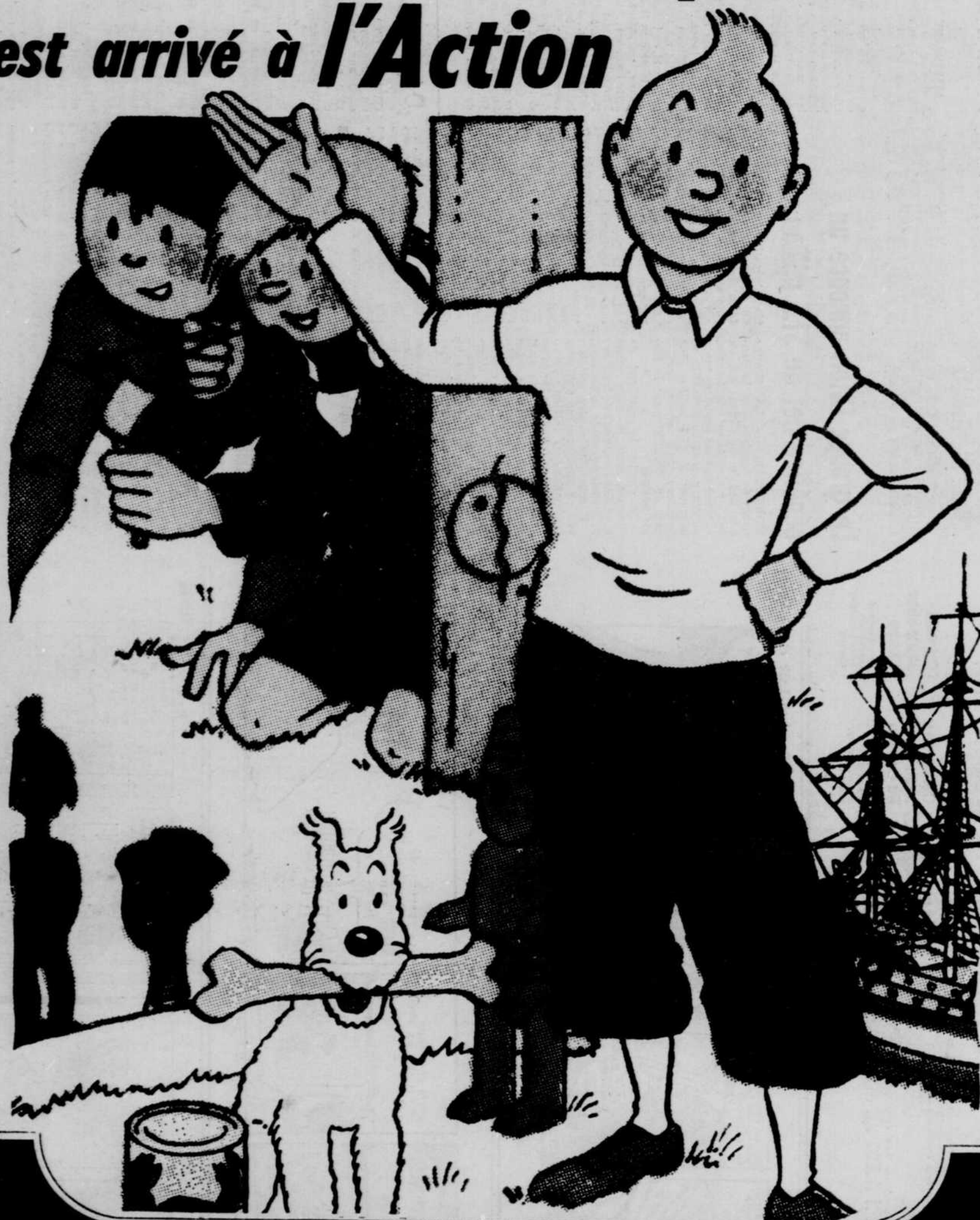
LA LIBRAIRIE DE

L'Action



"Le Lac aux Requins"

est arrivé à l'Action



Place Jean-Talon
Tél. : 529-8821

L'Action

Place Laurier
Tél. : 659-1021



Y en a partout

Même s'il y a le feu, ce n'est pas une raison pour laisser passer la chance de remporter \$5,000 à la mini-loto. Notre photographe émérite, François Boulay, a pris cette photo lors de l'incendie de la Petite Bastille. Notons toutefois, que l'incendie était déjà sous contrôle à ce moment.

l'Action Québec

66e année — No 475

Mardi, 27 mars 1973

15¢

Fusion Vanier-Québec dès l'automne?

— détails p. 3

Pour la première fois

Claude Morin attaque de front le gouvernement

— détails p. 1

Le GLQM désire ignorer le mouvement de Couillard

— détails p. 3

CjRP
1060 RADIO PROVINCIALE

Lévis-Québec à pied sec

l'Action Québec